Au Sacré-Coeur

Ouverture de l'école

L'école du Sacré-Coeur ouvrira ses portes le jeudi, 3 septembre. Nous prions les parents d'envoyer leurs enfants dès le premier jour. Nous réitérons à tous les gens de langue française de la ville de Winnipeg, l'invitation de fréquenter leur église paroissiale. Que tous également fassent leur possible pour envoyer leurs enfants à notre école du Sacré-Coeur.

Ouverture du Club

Le Club du Sacré-Coeur invite ses membres pour l'ouverture, le dimanche 13 septembre. Venez tous à votre Club français. Nos salles sont très attrayantes après la toilette des mois d'été.

TARIFS D'ABONNEMENT A "La Liberté et le Patriote"

Canada	$2.00 par année
Etats-Unis	$2.50 par année
Europe	$3.00 par année

L'abonnement est strictement payable à l'avance.

Petites Annonces

Minimum: 50 sous par insertion.
Tarif: 2 sous par mot.

MARIAGE

FREY—BEGHIN

Le mariage de Mlle Madeleine Béghin, fille de M. et Mme Alfred Béghin avec M. André Frey, fils de M. et Mme Edouard Frey, fut célébré le samedi 29 août en l'église Belge du Sacré-Coeur, à St-Boniface. La messe nuptiale fut chantée par le R.P. Willebrod. L'église était décorée de superbes fougères et de glaïeuls blancs. La mariée, accompagnée de son père, portait une jolie toilette de satin blanc. Mlles Thérèse Frey et Melvina Ansuew étaient filles d'honneur, tandis que les jeunes Hélène et Eileen Beghin étaient petites filles d'honneur. M. Denys Brunet et Albert Gamby étaient garçons d'honneur, et MM. Maurice Bédard et Arthur Béghin remplissaient le rôle d'huissiers.

Pendant la messe, Mlle Grace Brownley chanta l'"Ave Maria," de Gounod, et M. English chanta "Panis Angelicus". M. G. Dumouchel était à l'orgue.

Une réception eut lieu à la résidence de M. et Mme Frey, 668 Simcoe. Le diner fut servi chez M. et Mme A. Béghin, 1615 chemin Springfield. Au nombre des invités, on remarquait les RR.PP. D. Jubinville et I. Desautels, O.M.I., du Sacré-Coeur de Winnipeg, et les RR. PP. Pierre et Willebrod, de la paroisse belge.

Le soir une réception eut lieu dans la salle des Fils Natifs à St-Boniface. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage au Lac des Bois.

France Combattante

Assemblée mensuelle

L'assemblée annoncée la semaine dernière dans les colonnes de ce journal, fut tenue, vendredi dernier dans le local des Canadiens de Naissance, avenue Provencher, St-Boniface. Malgré le mauvais temps et l'absence de plusieurs des membres déjà inscrits, une assistance nombreuse a tenu à venir manifester son intérêt à la cause en assistant à cette réunion.

Des questions d'intérêt général furent discutées et un projet de constitution, étudié au préalable par le Comité provisoire, fut présenté et accepté à l'unanimité, après discussion.

L'élection d'un Comité exécutif, sujet à ratification par la prochaine assemblée, laquelle sera annoncée dans ce journal, donna les résultats suivants:

Président, Robert Joberty; 1er vice président, François Thomas; 2e vice président, Jules Collon; Secrétaire-trésorier, Maurice Pothier; Conseillers, MM. E. Sourisseau, E. Le Nabat, L. Bourdon; Comité de récréation et de fêtes: Mmes Pauline Boutal, F. Thomas, Camajou.

Le nouveau cercle compte à date, 52 adhérents ayant payé la cotisation annuelle de un dollar. Le comité exécutif fait un appel tout spécial à tous les Français de Winnipeg et de St-Boniface aussi bien qu'à toutes les autres personnes sympathiques à notre cause, de bien vouloir se mettre en rapport avec l'un ou l'autre des membres des Comités ci-dessus mentionnés, lesquels se feront un plaisir de leur fournir tous les renseignements nécessaires pour leur adhésion au Cercle, dont le but principal est de grouper un nombre aussi imposant que possible de membres. Le cercle prenant ses directives du Comité National de la "France Combattante" de Londres, fera tout en son pouvoir pour aider à maintenir le prestige de la France dans notre pays d'adoption, en même temps qu'adoucir le sort des soldats qui combattent sous les ordres du Général de Gaulle en leur faisant parvenir, avec le produit des fêtes qui seront organisées dans ce but, tabac, cigarettes, lainage ou tout autre article de necessité qui pourrait nous être demandé pour eux par le Comité National.

• • •

Correspondance

Nous avons reçu du Camp de France Combattante Old Dean à Camberley, Angleterre, une lettre que nous nous plaisons à insérer:

Les sous-officiers, caporaux et soldats de la Compagnie des Services Généraux vous remercient très sincèrement des cigarettes reçues de votre part.

Ils sont très touchés de cette attention et de votre pensée qui est pour eux la marque des liens qui unissent le Canada et la France.

Ils aiment beaucoup vos cigarettes et sans trop oser le demander, seraient heureux de pouvoir continuer à les apprécier.

Le Capitaine DREYFUS,
Cdt la Cie des Services Généraux.

• • •

Le comité provincial de France Combattante du Manitoba vient de faire un envoi de 100 livres de tabac et papier à cigarettes; 100,000 cigarettes, 200 allumeurs automatiques et pierres; 300 paquets de 6 lames de rasoir et 100 tubes de crème-savon à barbe, et d'autres envois suivront bientôt encore.

• • •

Comme l'ouest de l'Ontario jusqu'aux Grands Lacs vient d'être rattaché à la province du Manitoba, le comité provincial a déjà commencé ses activités de ce côté et a organisé une exposition suivie d'un "Tag Day" à Kenora les 20, 21 et 22 août. Un cercle local est en formation à Kenora et d'autres seront bientôt commencés en d'autres places. Le "tag day" a rapporté $222.88.

• • •

Cette semaine une somme de $1,000.00 (mille) a été envoyée encore pour l'achat de confort à nos légions combattantes.

• • •

Nous avons le regret d'apprendre que M. Roger Teillet, fils de M. C. Teillet, président de France Combattante à St-Vital, a été porté manquant. Il était dans l'aviation.

(Communiqué)

L'Association St. John Ambulance

En annonçant l'ouverture des classes pour les soins urgents et les soins à domicile, l'Association St. John Ambulance attire l'attention des lecteurs de ce journal sur le fait suivant: Le Caporal Ronald Hancox, un de nos jeunes militaires de Winnipeg qui fut gravement blessé lors du raid sur Dieppe, fut profondément touché par la bravoure de l'un des infirmiers qui avait suivi un cours de soins urgents, et qui, en dépit des attaques incessantes de l'ennemi, travailla sans relâche à soulager les blessés.

L'Association St. John Ambulance est fière de ses milliers d'hommes et de femmes, qui ont été formés par elle, et qui maintenant sont avec nos forces armées dans les hôpitaux et les autres postes importants, toujours prêts à aider les blessés, et à soulager leurs souffrances.

Aujourd'hui plus que jamais on demande des hommes et des femmes ayant suivi les cours de premiers soins.

L'expérience de chaque jour nous apprend que les connaissances acquises durant les cours de l'Association St. John Ambulance peuvent être utiles à la maison, à l'atelier et sur la rue.

C'est le devoir de tout citoyen d'essayer d'être utile à ses semblables, en apprenant les connaissances élémentaires des soins à donner en cas d'accident ou d'urgence.

M. Tom Moore réélu président au Congrès

WINNIPEG—M. Tom Moore, président du Congrès des métiers et du travail du Canada, a été réélu à ce même poste. M. Paul Fournier, président du Conseil des métiers de Montréal, a proposé sa réélection. MM. Percy-R. Bengough, de Vancouver, Pat Sullivan, de Toronto, et James-A. Whitebone, de Saint-Jean, N.-B., ont été réélus vice-présidents. MM. Bengough et Whitebone sont réélus à leurs postes.

L'élection des vice-présidents a pris un temps considérable. Onze délégués ont été mis en nomination, mais trois, MM. E.-W. Sinfield, de Toronto, vice-président l'an dernier, Gordon Cushing, de Calgary, et Alfred Farmilo, d'Edmonton, refusèrent de se présenter.

Le vote comprenait 325 bulletins. M. Bengough en obtint 238, et Pat Sullivan, président de l'Union des marins canadiens, 173, et Whitebone, 163.

PRIERES POUR LA FRANCE

A l'avenir, chaque premier samedi du mois, une messe pour la France sera dite à la grotte, à 8 heures, ou à l'église des RR.PP. Capucins, si la température ne le permet pas. La première sera dite samedi prochain 5 septembre. Toutes les personnes qui désirent prier pour la France seront bienvenues à cette messe.

L'"AUDACIEUX" A LA BASE DE BIZERTE

Vichy.—Le destroyer français "Audacieux," jaugeant 2,500 tonnes, qui avait été fort avarié à Dakar, lors de la tentative avortée d'une escadre anglo-française-libre pour s'emparer de cette base, a été remis en état navigable et vient d'arriver à Bizerte, en Tunisie.

Des cours de **soins d'urgence et de soins à domicile** s'ouvriront au cours de la semaine du 8 septembre, aux **quartiers généraux de la St. John Ambulance,** édifice Old Law Courts, rue Kennedy.

Les personnes qui désirent rendre service à leurs semblables en ces temps de guerre, devraient s'enregistrer maintenant à l'Association de la St. John Ambulance.

Pour tout renseignement, téléphonez à 26 637.

LE CANADA EN GUERRE

Notre part du feu

La brève mais brillante opération de Dieppe a valu aux Canadiens, principaux participants de ce raid de commando, les mentions les plus glorieuses dans tous les coins de l'univers. Cette bataille sur la côte de France, cet assaut héroïque contre un ennemi solidement retranché ont démontré la valeur des nôtres. On peut dire au lendemain de Dieppe que les forces armées du Canada ne manquent ni de qualités guerrières ni de cette volonté de vaincre sans laquelle il serait vain de parler de puissance offensive. Cette volonté de vaincre, ils en ont fait preuve le 19 août en brisant l'effort impressionnant que tenta l'ennemi pour empêcher un débarquement. Malgré la mitraille et les barrages d'artillerie, ils sont parvenus à mettre pied dans la place, à s'acquitter de leur mission et à retourner à leur base. On ne lit pas sans émotion, ces jours-ci, les listes de pertes communiquées par la Défense Nationale aux journaux canadiens. Les chiffres des morts, blessés et disparus augmentent avec la publication de chaque nouvelle liste et, à mesure que nous parviennent les détails de cette attaque, des cas de courage indicible se révèlent à l'attention du public. Les forces militaires pour cette opération d'outre-Manche avaient été tirées des unités suivantes de l'Armée canadienne: les Fusiliers Mont-Royal, l'Essex Scottish (Ontario); le Royal Hamilton Light Infantry, le Royal Regiment de Toronto, le South Saskatchewan Regiment; le Tank Battalion de Calgary, le Manitoba Regiment.

Un exploit remarquable

En réponse à une dépêche de condoléance que lui faisait parvenir le premier ministre du Canada, déplorant les pertes que ses hommes ont subies à Dieppe, le lieutenant-général A.G.L. McNaughton, commandant des troupes canadiennes outre-mer a déclaré: "L'opération a été en vérité un exploit remarquable et le Canada peut être très fier du courage et de l'habileté des hommes qui y prirent part. Cette opération marque, espérons-nous, le début d'une nouvelle phase de la lutte contre la tyrannie nazie en Europe. Nous avons dû payer le prix fort en pertes mais un coup terrible a été frappé en faveur de la juste cause pour laquelle nous combattons et les résultats ont été, c'est évident, importants."

S.A.R. le duc de Kent

Le commodore de l'Air, Son Altesse Royale le duc de Kent, le plus jeune frère de Sa Majesté, a perdu la vie au début de cette semaine dans un accident d'aviation survenu en Ecosse, au moment où le prince se dirigeait vers l'Islande pour y accomplir une mission militaire. C'est une personnalité très sympathique et qui avait particulièrement plu aux Canadiens, qui vient de disparaitre. Son Altesse avait été en 1941 l'hôte du Canada lors de la grande tournée d'inspection des aérodromes qu'il entreprit chez nous pour se rendre compte par lui-même du fonctionnement du Plan d'entrainement des aviateurs du Commonwealth.

Nouvelle règlementation du Service sélectif

M. Elliott Little, directeur du Service national sélectif a annoncé dans un retentissant discours au congrès des métiers et du travail à Winnipeg, la mise en vigueur très prochaine de la nouvelle règlementation qui affectera de même l'employeur et la main-d'oeuvre dans toutes les industries canadiennes. Nul employeur ne pourra congédier un employé sans lui donner un avis écrit de sept jours; nul employé ne pourra quitter son emploi sans en donner avis écrit de sept jours à l'employeur; nul employeur ne pourra retenir les services ou employer quelqu'un à moins que ce dernier ne possède un permis l'autorisant à chercher un emploi.

Combattre le gaspillage

Le gouvernement canadien vient de mettre en vigueur une mesure par laquelle il charge un régisseur de pratiquer de très fortes économies dans l'usage de la papeterie et des fournitures, dans l'impression et la distribution des livres, brochures, bulletins et statistiques officielles. Le nouveau régisseur est le colonel John Thompson, premier ministre du Canada de 1892 à 1894.

Encore des corvettes

Dans des ports de l'Est du Canada, quelques nouvelles corvettes dont la construction comporte d'intéressantes améliorations de strict secret militaire, ont été lancées en fin de semaine, la corvette "Nadur" ayant pour marraine Lady Patrick Duff, femme du haut commissaire adjoint du Royaume-Uni à Ottawa. Les trois autres corvettes ont été baptisées, la "Milfoil" par Mme Henri Talbot, de Québec, la "Mandrake" par Mme Alex. Hislop et la "Musk" par Mme Louis Boisvert. Mme Boisvert est l'épouse de l'employé d'une usine dont les produits ont servi à la construction du navire qu'elle a été invitée à baptiser.

Plus de plafond des prix pour les journaux

OTTAWA.—La commission des prix et du commerce en temps de guerre avait de bonnes nouvelles la semaine dernière, pour les éditeurs canadiens. Un porte-parole de la Commission a annoncé en effet la disparition de tout plafond au prix des journaux canadiens ou étrangers, les magazines et les périodiques en général.

D'après cette déclaration on laissera la presse libre d'ajuster ses taux et de sauvegarder ses revenus. L'exemption du plafond des prix s'applique à la vente dans les débits de journaux et à la vente sur la rue aussi bien qu'aux taux d'abonnement. Le taux de l'annonce était déjà exempté du plafonnage des prix.

Une enquête conduite par la Commission des Prix a montré que, si des revenus plus élevés ont permis de compenser la hausse du prix de production en 1940 et 1941, ces revenus ont subi une baisse sérieuse récemment.

L'administrateur a déclaré: "Il y a trop de circonstances particulières pour qu'il soit possible d'établir une règle générale permettant de maintenir le contrôle des prix."

La Commission a aussi souligné que sa décision met les éditeurs canadiens sur le même pied que les éditeurs américains, qui ne sont pas soumis au plafonnage des prix.

Les règlements de la défense du Canada

WINDSOR — Me L.-S. Saint-Laurent, ministre de la Justice, a déclaré aux journalistes que son ministère se prépare depuis plusieurs semaines à centraliser à Ottawa l'application des règlements de la défense du Canada. Il se peut aussi que l'on modifie les règlements en vigueur, a-t-il ajouté.

M. Saint-Laurent a assisté ici au congrès conjoint de l'Association du Barreau américain et du conseil de l'Association du Barreau canadien.

OTTAWA.—Le C.A.R.C. s'enrichira de 76 pigeons voyageurs si les Etats-Unis consentent à l'exportation de ces oiseaux. Ces pigeons sont un cadeau de M. Ernest A. Glimes, de Newport. Glimes vient de s'enrôler dans la marine américaine.

L'armée active du Canada

a un besoin urgent

DE RECRUES

Elle a besoin de TOUT HOMME APTE au service militaire âgé de 18 ans et demi à 45 ans.

LA GARDE DES VETERANS (active)

désire recruter les vétérans de 1914-1918, jusqu'à l'âge de 55 ans.

Consultez votre représentant local du recrutement.

Notre Feuilleton

Penchée sur son coeur

par JOCELYNE

NUMERO 11

—Lorsque M. de Pipriac reviendra, vous aurez le camarade rêvé.

—Cela vous ennuierait d'apprendre à conduire?

—Non, au contraire.

—Alors, si vous consentiez à ce que Marcel vous apprenne?

—Avec plaisir; mais c'est long, je pense, pour être assez sûre de soi, surtout dans ces régions.

—Non, pas très long, car vous êtes, je crois, calme et capable de sang-froid; d'ailleurs, n'avons-nous pas le temps devant nous? A moins que vous ne souhaitiez me quitter?

Martine sourit et ce sourire semblait passer dans le ton de sa voix:

—Monsieur Lionel, je ne souhaite pas vous quitter; oubliez-vous qu'aujourd'hui est seulement le cinquième jour d'une épreuve qui doit en durer huit et à la fin de laquelle seulement j'aurai le droit de savoir si je peux demeurer dans cette maison?

—C'est vrai. Je l'avais oublié. Cinq jours! que c'est curieux!

Martine ne répondit pas.

A quelle pensée au juste Lionel reliait-il cette qualification?

XIII

Martine s'étonna. Elle frappa pour la troisième fois. Aucune réponse. Lionel était-il endormi? Elle entr'ouvrit légèrement la porte, puis l'ouvrit toute grande. Personne!

Elle jeta un coup d'oeil sur la pendule. Non, elle n'était pas en retard! D'ailleurs, qu'importait à Lionel qu'il fût dix heures ou dix heures passées?

Intriguée, Martine descendit.

Au rez-de-chaussée, elle ne trouva pas trace de l'absent. Une certaine inquiétude l'envahit.

Elle sonna, et, voyant apparaître Julien, sentit augmenter son angoisse; Lionel était donc seul! Et en quel endroit?

—Où est M. Lionel? dit-elle sans préambule.

—Monsieur? Monsieur n'est pas dans sa chambre?

—Non, Julien; je comprends d'autant moins son absence qu'il ne vous a pas demandé de l'accompagner.

—Ca, ce n'est pas prudent, Mademoiselle. Oh! nous n'avons pas fini. C'est l'un ou l'autre. Il ne voulait même pas aller du fauteuil à la fenêtre... il sera sorti. C'est très dangereux, Mademoiselle; il peut tomber.

—Naturellement. Cependant, il connait bien la propriété.

—Oui, Mademoiselle, mais tout de même, la neige fond; on glisse; on glisse encore davantage, sans doute, quand on n'y voit pas. Je vais aller le chercher.

—Julien...

—Mademoiselle?

Martine hésita; mais le vieux domestique connaissait assez son maître pour qu'on pût se permettre une réflexion d'ailleurs sans méchanceté.

—Julien, Monsieur sera contrarié si nous paraissons l'épier. Il faut garder notre inquiétude, souhaitant qu'il ne lui arrive rien de fâcheux. Il est préférable qu'il se sente libre.

—Mademoiselle a raison. J'ai donné à Monsieur la canne que vous avez achetée hier avec Madame; il me l'a réclamée; sans doute avait-il déjà son idée.

"Il faut garder notre inquiétude", déclarait Martine, afin d'éviter à Lionel un geste d'humeur. Cette inquiétude, elle l'éprouvait vivement. Elle résolut d'aller au garage, afin de voir la torpédo; peut-être, puisqu'il fallait traverser une partie du jardin, rencontrerait-elle le jeune homme.

Elle mit son manteau, un béret de laine blanche qu'elle avait tricoté ces derniers soirs et s'éloigna en hâte.

D'assez loin, elle perçut le timbre clair de la voix de Lionel.

—Soyez très attentif, Marcel, disait-il. Mademoiselle Mauclaire est une femme posée, raisonnable, elle se conformera scrupuleusement à vos instructions. Surtout si vous la sentez fatiguée, sous n'importe quel prétexte, arrêtez la leçon. Vous m'affirmez que la voiture est en bon état?

—Oui, Monsieur, je n'ai cessé de l'entretenir, afin qu'elle fût à la disposition de M. de Pipriac au cas où il arriverait.

Martine s'était arrêtée sur le chemin. Elle écoutait, émue de la recommandation finale.

—Vous lèverez le pare-brise; le plein air dans le visage, lorsqu'on n'a pas l'habitude, coupe la respiration.

Puis, Lionel vint vers la voiture, ouvrit la portière, s'assit à la place si souvent occupée par lui jadis, se redressa et décida:

—Marcel, descendez à Briançon. Vous achèterez un coussin. Mlle Mauclaire, assise ainsi, s'enfoncerait trop; son menton toucherait le volant.

— Bien, Monsieur.

Lionel descendit de la voiture; il tourna la tête comme s'il jetait un coup d'oeil vers ce joujou si cher.

Martine devina la pensée mélancolique et reprit sa marche, criant un peu pour se faire entendre avant de toucher au but:

— Quelle chance de vous rencontrer! Je venais demander à Marcel s'il avait reçu vos ordres touchant mon apprentissage. Vous allez me présenter votre auto.

— La voici!

— Elle me semble fort jolie, de lignes très élégantes. Eh bien! je ne serai pas peu fière le jour où je la mettrai seule en mouvement.

— On ressent toujours un peu de fierté à vaincre, quel que soit l'objet de la victoire. Ainsi, continua-t-il en prenant sa canne posée sur une banquette contre le mur, ce matin...

Il s'interrompit:

— Tsen, tu viens?

Le pékinois apparut, sortant du cabriolet dans lequel il était allé se reposer. Jamais Tsen, lorsqu'il dénichait un siège vacant, ne consentait à se coucher sur le sol. Il vint heurter de son front la jambe de son maître.

— Bien! reprit ce dernier, nous sommes au complet. En route! Au revoir, Marcel.

— Au revoir, Monsieur.

— Votre bras, Mademoiselle, voulez-vous?

Elle n'avait osé le lui proposer.

— Ce matin donc, reprit-il, j'ai envisagé la possibilité de filer au garage sans une suite imposante.

"Je vous avoue qu'une fois descendues les marches du perron, je me suis senti absolument perdu; l'allée est large et j'agitais en vain ma canne pour tenter de frapper un des arbres qui la bordent; enfin, comme le chemin est en déclivité sur les bas-côtés, mes pas ont fini par s'équilibrer, grâce à cette différence de niveau.

"J'ai entendu Marcel siffler. Parvenu au terme de mon voyage, j'ai ressenti, ma foi! la même satisfaction que jadis lorsque j'accédais au sommet d'une haute montagne. Comme quoi tout est relatif.

Elle ne demandait pas de détails sur l'arrivée au garage; elle s'étonnait que "son malade" eût circulé dans la vaste remise avec une assurance tranquille.

— Tsen parait si content de se promener avec vous! Ah! nous voici au bas du perron, annonça-t-elle.

— Il est probable que je prendrai des "bûches", expliqua-t-il presque gaîment. Je n'ai pas peur. C'est idiot, mais c'est ainsi; j'oublierai très facilement que ma canne doit me préserver, je me jetterai en avant; il s'ensuivra des rencontres peut-être pénibles pour ma tête. Heureusement, elle est dure!

— Il faut précisément ne pas oublier que votre tête porte une blessure; la cicatrice est encore récente; il serait navrant qu'un choc rouvrit votre plaie. Cependant, l'assurance est préférable à l'hésitation, cause fréquente de maladresse.

— D'ailleurs, fit-il tout bas—car ils entraient dans le vestibule et, sans doute, craignait-il d'être entendu—cette différence de clarté devant mes yeux, que je vous ai signalée, me rend un grand service. Je ne distingue rien que noir et blanc, mais noir indique l'obstacle; blanc, la route libre. C'est appréciable.

— Que tu as bonne mine, mon chéri! s'écria Mme de Rives en recevant son fils dans le salon.

— Il fait beau, maman; la pureté de l'air tombant des cimes est parfaite pour un malade.

— Tu n'as pas l'air précisément malade, cher petit!

— Non?

Il riait. Puis, reprenant sérieusement:

— Et vous, maman chérie? Je ne puis juger de votre mine; mais je sais vos douleurs de tête, votre angoisse à mon sujet. Je crains, hélas! que votre pauvre visage n'en souffre!

— Ne te soucie pas de moi; je suis heureuse de ta régénérescence. Quand prendras-tu tes repas chez nous?

— Ah! cela...

Il réfléchit, silencieux, quelques instants; enfin il questionna:

— Mademoiselle Mauclaire est rentrée?

— Oui, Monsieur, derrière vous, dit Martine.

— Eh bien! maman, conclut-il, je dînerai avec vous, voyons... 6... 7... 8...? Oui! après-demain soir, et ce sera, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, moi qui établirai le menu; pour la première fois, vous comprenez, je veux un repas de fête avec champagne.

— Certainement, fit Mme de Rives, surprise.

Elle interrogeait Martine du regard.

Celle-ci devint pourpre, mais ne bougea pas; sans doute enregistrait-elle avec une satisfaction un peu étonnée la résolution du jeune homme qui énumérait tout haut les chiffres figurant les trois derniers jours de l'amical combat engagé secrètement entre eux, et fixait à l'avance la date de la victoire, entendant la célébrer avec solennité.

XIV

Martine ne doutait plus du succès de son entreprise. Lionel n'avait-il pas lui-même annoncé la proclamation prochaine de son triomphe?

La journée s'était éternisée par une séance assez longue de T. S. F. Un poste passant **Parsifal**, Lionel avait manifesté le désir d'écouter. Une courte lecture avait suivi, et au dîner, Mme de Rives paraissait d'une humeur charmante.

Le lendemain, Martine se levait après une bonne nuit, particulièrement bien disposée.

Il était convenu qu'elle irait à neuf heures prendre sa première leçon de conduite.

Il faisait beau encore, ce matin,et Martine éprouvait un sentiment d'allégresse jusque-là inconnu.

"Que je suis enfant, songea-t-elle; apprendre à conduire une auto et me voilà joyeuse!"

Elle sourit à cette pensée et dut reconnaitre que ce n'était pas là le seul sujet de son contentement.

Depuis la veille, elle éprouvait cette impression. L'attitude si délicate du jeune homme, l'empressement qu'il mettait à lui faire plaisir, voilà surtout ce qui causait à Martine cette douceur.

Elle avait si peu l'habitude d'être gâtée!

. . . .

— Je suppose que c'est une question d'habitude; mais ce qui me semble le plus difficile, c'est ce changement continuel dans la position des pieds, constatait-elle, placée au volant de la voiture et suivant les explications du chauffeur.

— Cela devient automatique, Mademoiselle.

Et presque aussitôt:

— Voici Monsieur.

A cette annonce, Martine ôta ses pieds de dessus les pédales. Marcel freina. La voiture s'arrêta.

Martine descendit, et, immobile, vit Lionel venir vers elle. Il tenait Tsen en laisse et marchait d'un pas très calme. Elle se porta à sa rencontre.

— Bonjour, Monsieur de Rives.

— Bonjour, Mademoiselle. Alors, cette leçon?

— Je m'applique; mais une première fois...

— Naturellement! Au fond, moi, je considère qu'il y a deux sortes d'individus: ceux qui peuvent conduire et ceux qui ne le peuvent pas.

"Avant de donner un permis, je trouve qu'il faudrait examiner le tempérament du postulant. Repousser tous les détraqués, les névrosés, même les anxieux, les timides, les hésitants; ils constituent une phalange d'assassins. Dès qu'ils auront à leur disposition un engin, ils tueront quelqu'un.

"Les autres feront de l'auto toute leur vie, sans causer à autrui le moindre mal.

"Reste la pratique; on ne peut prétendre l'acquérir en un jour. On ne conduit bien que parvenu justement à cette maîtrise instinctive qui déclanche les mouvements nécessaires avant même l'intervention du raisonnement.

— Mademoiselle a une qualité, dit Marcel: ses gestes sont très lents, mais décidés. J'ai remarqué que les personnes qui arrivaient le mieux à bien conduire sont celles qui, au début, vont doucement... Peut-être Mademoiselle prendrait-elle une autre leçon ce soir?

— Je veux bien, approuva Martine.

— Si nous faisions un tour? proposa Lionel lorsque tous deux eurent quitté le garage.

— Volontiers. Pourquoi Tsen est-il attaché? Serait-il puni?

— Non. J'ai confiance dans les chiens, une confiance aveugle, c'est le cas de le dire. Tsen n'est pas un gamin folâtre. J'ai pensé qu'en laisse il serait un bon guide; je ne sais s'il apprécie beaucoup ma décision.

— Il vous aime assez pour ne pas vous garder rancune.

— Le chien n'a pas d'animosité contre son maître. Il s'adapte à tout. Certains prétendent que c'est par lâcheté qu'il lèche la main qui le frappe; moi, je soutiens que c'est par amour. Et cet amour est tel que nous en éprouvons rarement un pareil pour nos semblables.

— Oh! vous exagérez. Je crois que dès qu'il y a tendresse véritable, il peut s'ensuivre abnégation.

— Parce que vous n'êtes pas égoïste. Moi, je sais que je ne me sacrifierai pour personne.

— Il ne s'agit pas de subir le martyre; uniquement de ressentir du plaisir à être agréable à autrui.

— A autrui qu'on aime! Alors, ce n'est plus l'amour du chien qui fait fête à qui l'a frappé, mal nourri.

— Parce qu'il goûte fort une caresse, qu'il l'espère et que, pour l'obtenir, il supporterait mille douleurs. Cela existe aussi, je crois, chez l'homme.

— Hum! admettons. Une mère peut éprouver un tel sentiment; tout excuser, tout pardonner à son petit.

— Oui, une mère; mais il y a d'autres cas. Tenez, votre ami Jehan, s'il s'éprenait follement d'une femme, ne pensez-vous pas qu'il...

— En deviendrait idiot? coupa un peu sèchement Lionel, j'en suis persuadé. Maintenant, peut-être, ne jugez-vous pas cela idiot?

Martine examina à la dérobée le brun visage qui avait pris son expression moqueuse; elle répondit tristement:

— Si l'on tourne ainsi en dérision toute affection capable de sacrifice, tout élan du coeur pouvant procurer de la joie, alors que reste-t-il dans cette vie?

— Pardon, je n'ai pas dit qu'une femme fût ridicule de chercher à satisfaire les désirs d'un homme aimé; mais j'estime que l'homme qui devient l'esclave des volontés d'une femme n'est pas un homme!

Martine sourit et ne répondit pas. Le silence dura jusqu'à la porte du parc.

— Où irons-nous? questionna Martine, à gauche ou à droite?

— N'allons pas vers la ville, à moins que vous ne le préfériez?

— C'est à vous de choisir.

— Oh! moi... Toujours monter plus haut! Mais vous pensez bien que si je savais que vous dussiez regretter de ne pas faire une autre promenade, je n'aurais plus aucun plaisir!

Le sourire de Martine s'accentua.

Allons! par simple sympathie amicale, Lionel de Rives se pliait aux décisions d'une femme et il croyait qu'amoureux il n'agirait que d'après sa propre volonté! Qu'il se connaissait peu!

— Je vous avoue qu'à la croisée de deux routes, je suis attirée vers la plus solitaire, dit-elle.

— En ce cas, dirigeons-nous vers les bois. Vous m'étonnez sans cesse, Mademoiselle Mauclaire. Peut-être si je voyais votre visage, je vous comprendrais mieux. Et encore!

"Nous parlions dernièrement du portrait que l'on dessine en imagination de personnes que l'on connait seulement de nom. Je m'étais fait une représentation de votre être que je n'avais pu corriger moi-même, hélas! à notre première rencontre.

"Lisa, questionnée, m'avait répondu vaguement: Jehan a su retoucher mes données; en faisant appel à certains souvenirs, il m'a aidé à constituer une image assez précise, je crois, de votre physionomie.

Martine ne répondit pas. Elle était un peu surprise de cette attention portée à sa personne; mais, songeait-elle, c'est assez naturel, n'y voyant pas, de désirer être renseigné sur ceux qui vous approchent.

— J'espère, reprit-il, que vous n'êtes pas contrariée?

— Non, pas du tout.

— Eh bien! ce joli visage aux cheveux blonds, aux yeux bleu pâle, cette jeune fille de vingt-six ans qui parait plus jeune encore, émet des opinions de femme et fait preuve d'une mentalité qui ne concorde pas avec l'apparence.

— Quelle drôle d'idée, Monsieur de Rives! L'apparence? On a dû vous dire que je n'ai pas l'air précisément riant et volage.

— Voilà. Jehan a précisé: "Elle n'a pas dû s'amuser tous les jours; elle a un regard chargé de pensées, qui n'est pas celui d'une gamine insouciante."

— Alors? Croyez-vous que la chevelure blonde plutôt que brune couronnant un front préserve de catastrophes?

— Non. Mais j'ose penser que vous n'avez pas été la victime de catastrophes?

— Le mot, évidemment, s'applique à un sinistre brutal. Etre heureux jusqu'à vingt-cinq ans, par exemple, et rentrer un jour pour trouver son foyer dévasté, supposons par un incendie, ses parents morts, un frère disparu et demeurer sans un sou vaillant en poche avec un enfant de quatre ans à élever; ou bien, se trouver exactement dans la même situation au même âge, mais parce que ces malheurs sont arrivés doucement, vous ont fidèlement accompagné depuis l'âge de douze ans, en ne vous laissant pas une heure de paix, se succédant dans un ordre assez réduit pour ne pas mériter le nom de catastrophe, entre ces deux cas, quelle différence y a-t-il, au fond?

"Dans l'un et l'autre, la manière d'envisager désormais les obligations à remplir n'est-elle pas la même? Je pense comme M. de Pipriac, que notre regard reflète les émotions de notre vie et que, chez une femme qui a souffert, il est plus "chargé de pensées" que chez une fillette à qui tout sourit.

Elle donnait le bras à Lionel, tout en le dirigeant dans le chemin qu'il avait choisi, où des pas étaient marqués sur la neige.

Il s'arrêta:

— On m'avait appris, murmura-t-il d'une voix émue, que vous étiez orpheline; Mme Delmas n'a fait aucune allusion à votre frère?

Martine secoua la tête comme pour en chasser une obsession.

— Je ne parle jamais de mon frère; je suppose qu'il est mort.

— Vous supposez?

— Oui. Laissons cela, je vous en prie. Excusez-moi de m'être laissée aller à exprimer tout haut ma pensée. Je ne sais ce qui m'y a poussée.

— La conviction que vous parliez à un ami.

Elle eut un amer petit ricanement.

— Monsieur de Rives, je suis votre... votre secrétaire. Vous pouvez avoir de la bienveillance pour moi, de la bonté; de l'amitié, je n'y crois guère.

— C'est ridicule! Comme si une stupide question de rémunération pouvait influer sur mes sympathies! Je donne mon amitié à qui je juge bon. Ma considération et ma confiance ne sont pas à vendre. J'imagine que les êtres que j'estime partagent ce point de vue. Il y a encore des choses qui ne s'achètent pas, Mademoiselle. Et il ne me viendrait pas à l'idée, si vous me témoigniez de la confiance, que cela tient à la situation que vous avez acceptée chez moi.

Martine se mit à rire.

— Vous auriez raison. En effet, ma condition mettrait plutôt un frein à mon abandon, car je craindrais de vous importuner.

— Qu'est-ce que ce petit de quatre ans? demanda Lionel pour toute réponse.

— Le fils de mon frère.

— Où est-il?

— A la campagne, chez une brave femme qui l'élève.

Il hésita et se tut. Craignait-il d'être indiscret?

Martine crut ne devoir rien ajouter.

— Il faudrait peut-être rentrer? suggéra-t-elle après un silence; j'ai peur que Mme de Rives ne s'inquiète, si elle ignore que vous m'avez retrouvée et vous a vu sortir seul?

— C'est juste, rentrons!

— A propos, dit-il, ne vous étonnez pas de recevoir une lettre d'une écriture inconnue. Jehan doit vous transmettre le résultat de sa visite à Grenoble chez le chirurgien, afin de ne pas alarmer maman inutilement.

— Bien.

Martine était contrariée d'avoir fait allusion à son frère. N'était-ce pas donner place à un doute sur l'honorabilité de ce dernier et sur celle de sa famille?

Cependant, n'était-ce pas toute la vérité qu'elle exprimait? Elle croyait son frère mort sans pouvoir affirmer cette mort. Elle se reprochait d'avoir évoqué ce passé dans ce milieu où l'on ne connaissait pas ses antécédents.

Elle s'efforça de paraître gaie, tout au moins exempte de soucis; elle y parvint mal, et, tandis qu'elle prenait sa leçon avec Marcel, celui-ci ne put s'empêcher de dire:

— Ce matin, ça allait mieux; mais vous savez, il ne faut pas vous décourager, Mademoiselle; il y a toujours des moments où ça marche moins bien, on ne sait pourquoi.

Martine le savait fort bien. Elle fut heureuse de la décision prise par Lionel de passer la fin de l'après-midi à écouter la T. S. F., ce qui évitait toute conversation.

Après le thé, rigoureusement servi à cinq heures, Mme de Rives se leva.

— En raison du menu que tu as fait, Lionel, pour demain soir, dit-elle, je vais descendre à Briançon moi-même pour m'approvisionner. Je vous laisse, mes enfants.

Quand Lionel pensa que sa mère avait quitté le Roc, il arrêta la T. S. F.

— Cela ne vous ennuie pas que j'interrompe? questionna-t-il, s'adressant à Martine.

— Non. Vous renoncez à entendre la fin des **Plaideurs**?

— J'y renonce volontiers, les **Plaideurs** n'ayant plus pour moi le charme de l'inconnu; vous de même, sans doute?

— Evidemment. Toute jeune, très libre, car mon père depuis qu'il était veuf rentrait peu à la maison, j'allais, tous les jeudis, soit à l'Odéon, soit aux Français, entendre les Classiques. Nous étions deux, parfois trois de ma classe, préférant de beaucoup ces spectacles au cinéma. Et nous partions sagement pour Paris.

— Vous n'y habitiez pas?

— Non, nous étions à Saint-Germain.

— Si j'ai coupé l'émission tout à l'heure, Mademoiselle Martine, c'est que je n'aime pas entendre d'autre voix en même temps que la mienne.

— Moi non plus.

— Et je voulais vous prier de n'être plus ainsi contrariée d'avoir fait allusion à votre passé.

— Je ne suis pas contrariée.

— Vous l'êtes. Je le sens très bien. Pourquoi?

— Mettons que je juge qu'il eût été préférable de me taire; les raisons qui déterminent ce jugement seraient trop longues à vous exposer.

Lionel se leva, fit quelques pas, puis revint prendre la place qu'il occupait près du piano, sur lequel était posé l'appareil de T. S. F.

— Je n'insiste pas pour que vous m'appreniez ces raisons. Je désirais vous assurer ceci: puisque vous regrettez votre aveu, puisqu'il vous est désagréable que des étrangers aient au courant de vos affaires personnelles, je ne répéterai pas à ma mère notre conversation. Si Madame Delmas...

— Madame Delmas ignore ces faits.

Il eut un mouvement de tête, révélant sa surprise.

— Pourtant, elle vous connait bien?

— Elle me connait par la comtesse Thérabaud, qui, elle, sait toute notre vie. Me recommandant à Mme Delmas, la comtesse a cru seulement utile de répondre de moi, et, sans doute, a-t-elle oublié le reste, peu intéressant. Mme Delmas, en me proposant une situation chez votre mère, a précisé: "Il faut être libre. Vous l'êtes. Vous n'avez pas de famille, vous ne serez pas rappelée du jour au lendemain." Allais-je parler de l'enfant resté à ma charge? S'il était malade, sa nourrice aurait évidemment besoin d'argent, de celui que je peux fournir, non de ma présence. Je pouvais en toute bonne foi répondre que j'étais libre!

— C'est très triste, Mademoiselle, cette solitude autour de vous!

— Oui et non. On acquiert une douce philosophie; ne se savoir aimée de personne, c'est être certaine que votre mort ne ferait pas pleurer. A la vérité, une préoccupation subsiste: la responsabilité prise envers un être sans soutien. Je sais Georges près de braves gens; si je venais à disparaître, j'espère que la mère Fromont ne l'enverrait pas à l'Assistance Publique. Il partagerait le pain de ses demi-frère et soeur. Mon Dieu! devenu paysan, il serait vraisemblablement aussi heureux que si, par mon travail, je peux lui payer une instruction digne de notre famille.

Lionel fit claquer violemment l'extrémité interne de la phalangette de son pouce contre celle de son médius. Martine ne vivait pas à ses côtés depuis assez longtemps pour savoir que ce geste était le signe d'une grande émotion.

— Plus tard, fit-il doucement, si nous devenons tout à fait amis, vous me le présenterez, ce petit enfant?

— Avec plaisir.

— Vous savez, continua-t-il après un silence—et son visage donnait alors l'impression d'une jeunesse franche et gaie—il y a un motif puissant pour que nous devenions amis.

— Oui?

— Certainement. Vous n'ignorez pas que j'étais un préposé à la mort; vous m'avez sauvé la vie. C'est un bon prétexte pour un début de grande camaraderie. Fait admis généralement par la société: le sauveur et le sauvé, d'habitude, s'attachent l'un à l'autre.

— En cas de véritable sauvetage! Je n'ai, moi, que tenté un essai. D'ailleurs, Monsieur de Rives, je ne suis pas au terme de l'épreuve; il y a encore ce soir, demain!

Elle souriait.

Il ne vit pas ce sourire, mais, hochant la tête il murmura à voix basse:

— Mademoiselle Martine, si je meurs cette nuit ou demain, vous devrez accuser une embolie, une attaque, enfin une cause indépendante de ma volonté; car moi, depuis deux ou trois jours déjà, j'ai choisi: je veux vivre.

(A suivre)

LA COORDINATION DE NOS FORCES ARMEES

Au moment où le navire de guerre canadien va quitter les chantiers maritimes, les officiers de la marine et ceux de l'armée se tiennent côte à côte, comme pour symboliser la coopération qui existe entre les diverses forces armées. C'est ce qui permet le transport régulier des troupes à bon port et, de façon générale, la conduite plus efficace de la guerre sur les fronts les plus divers.

La Mode Pratique



Avec la température qui se refroidit, on aime à porter des vêtements plus chauds. Cet ensemble convient parfaitement pour cette saison.

Style no 3301 pour grandeurs 10, 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert 3 verges ¼ de tissu de 35 pouces pour le "jerkin" et la blouse; ¾ verge de tissu de 54 pouces pour le "weskit"; 2 verges ⅛ de tissu de 35 pouces pour la blouse.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

....

ADRESSE ....

....

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

•

Adaptation et illustrations

d'Odette-Fumet Vincent

•

(Tous droits réservés)



1—Le page se défendit vaillamment avec son petit poignard, mordait et lançait de furieux coups de pieds.



2—Mais la partie était trop inégale. Bourrichon terrassé, sentait près de sa poitrine, la grosse main des estafiers

Autour de la Ferme

Nouvel arrêté au sujet des mélanges d'aliments

Pour simplifier les numéros et les marques d'aliments mélangés du commerce et prévenir des répétitions inutiles, le contrôleur des aliments du bétail a pris un arrêté sur ces aliments, avec l'approbation de la Commission des prix du temps de guerre. Le but de cet arrêté est de fournir au cultivateur ou au nourrisseur les meilleurs aliments qui peuvent être produits, et de permettre au fabricant de réduire le nombre de ses marques pour qu'il puisse encore améliorer ses procédés de fabrication pour son propre avantage et celui de ses clients.

L'arrêté interdit la fabrication, la distribution ou la vente d'autres mélanges commerciaux pour les bêtes à cornes ou les porcs, que certaines espèces désignées et dont la liste suit:

Aliments pour les bovins: (a) complets ou prêts à être utilisés; le pourcentage minimum de protéine est de 12 p.c. Le nombre de marques dont la fabrication est autorisée est limité à trois. Pour les vaches en lactation et les veaux en croissance, la teneur minimum de protéine est de 16 pour cent.

Aliments pour les bovins: (b) suppléments; le pourcentage minimum de protéine est de 24 pour cent, et le nombre maximum de marques est de deux.

Aliments pour les porcs: (a) complets ou prêts à être utilisés, le pourcentage minimum de protéine est de 13; le nombre de marques est limité à quatre pour les truies pleines, les porcs commerciaux de plus de 110 livres, et les verrats reproducteurs. La teneur minimum en protéine est de 15 pour cent pour les truies qui allaitent, les porcs pesant jusqu'à 110 liv., les jeunes truies et les jeunes verrats, et il est de 18 pour cent pour le premier aliment des porcelets.

Aliments pour les porcs: (b) suppléments; minimum de protéine, 30 pour cent; nombre maximum de marques, deux.

Les aliments pour les volailles de formule identique peuvent être vendus tant sous forme de pâtée que de boulettes, sans constituer plus d'une marque.

La protection des fraisières en hiver

A tous les automnes, un certain nombre de producteurs de fraises nous écrivent pour savoir s'ils doivent protéger leur fraisière.

Avant d'en décider, il est bon de connaître le but poursuivi par cette pratique. Ce n'est pas contre l'intensité du froid que l'on protège les plants de fraises, mais contre les gels et dégels, et contre les vents desséchants. Toutefois, si la fraisière est bien couverte de neige, ces facteurs ne feront pas de dommage. Il peut arriver toutefois que, même après la fonte des neiges, il survienne une ou deux gelées d'importance qui endommageront les plants de fraises. C'est alors que le paillis sera une réelle protection.

A la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge, on a poursuivi sur ce problème, une expérience de deux ans, avec six variétés. La fermeture de cette institution n'a pas permis de continuer le travail. Au cours de ces deux années, il n'y a pas eu de différence appréciable dans l'hivernement des plants. Plus tard, on étudia un aspect nouveau du problème: la maturité. Les rendements sont donnés ci-après en livres à l'acre, pour une moyenne de deux années, pour les six variétés:

PERIODE	AVEC PAILLIS	SANS PAILLIS
Première semaine	1,981	2,528
Dernière semaine	2,100	1,317
Récolte totale	15,344	17,197

Il ressort donc de ces chiffres que le paillis retarde et diminue le rendement.

Un cultivateur qui visitait souvent les travaux horticoles à Cap-Rouge, et qui avait été à même de constater ces résultats, a pris parti de ne protéger que la moitié de sa fraisière. Pourvu que la fraisière soit dans un endroit à l'abri des grands vents où la neige se ramasse bien, nous croyons cette pratique très sage. Ainsi l'on diminue les risques et l'on allonge la saison de production.

Le retour à la terre

Notre travail de colonisation nous amène souvent au contact de familles des villes qui songent à améliorer leur sort par le retour à la terre. Pour la plupart, elles ont quitté la campagne après avoir végété pendant des années dans les villages, faute de pouvoir se procurer des terres où s'établir; d'autres qui avaient jusque-là vécu sur des fermes ont dû, sous la pression des dettes, laisser vendre leur bien. Et aujourd'hui, en vue d'assurer un meilleur avenir à leurs enfants, les parents consentent à retourner au sol.

Nous rencontrons aussi des célibataires originaires de la campagne. Venus en ville pour améliorer leur sort, ils se rendent bientôt compte de la pauvreté de leurs perspectives d'avenir. Sans métier, ils seront toujours réduits à l'état de journalier, un état qui ne les satisfait pas. Ils décident donc de se reprendre sur un lot de colonisation.

S'il est en somme normal que des familles d'anciens terriens, des célibataires originaires de la campagne décident un jour de retourner à la terre, il est singulier de noter que des jeunes citadins voient dans l'agriculture d'avantageuses perspectives d'avenir. De plus en plus souvent, des pères de famille viennent nous consulter au sujet de leurs garçons qui désirent s'établir sur des fermes. Tout récemment encore, le père d'une famille nombreuse venait nous parler de ses deux fils, âgés de 15 et de 17 ans, qui désirent se faire cultivateurs. La seule expérience qu'ils ont de la culture du sol, ils l'ont acquise durant leurs vacances, passées presque toujours à la campagne chez un oncle; c'est là qu'ils ont pris goût aux travaux de la terre, à l'agriculture. Ces deux garçons étant aux études classiques, leur décision nous a surpris davantage. Après enquête, nous apprenons que leur professeur parle souvent à ses élèves des bienfaits de la vie rurale, de sa grande sécurité.

Ne serait-il pas tout à l'avantage de la ville et de la campagne qu'un tel esprit se développe sans cesse, que se multiplie le nombre des professeurs, dans nos collèges classiques et autres, qui renseigneraient leurs élèves sur le rôle important de la classe agricole dans notre vie économique et sociale?

C.-E. COUTURE.

La probité est la vertu des pauvres; la vertu doit être la probité des riches.—Duclos.

Mesures en faveur de la famille et de la natalité

VICHY.—Trois nouvelles mesures ont été prises récemment par le gouvernement français pour renforcer la protection de la famille et favoriser le développement de la natalité.

La première étend aux jeunes ménages sans enfant l'allocation de la mère au foyer. Le gouvernement tient de cette façon, à permettre aux jeunes femmes de se consacrer entièrement à leur foyer dès le début du mariage. L'allocation est fixée à 10% du salaire moyen départemental. Le temps pendant lequel cette allocation sera servie est le même que celui prévu par l'attribution de la prime à la première naissance, soit deux ans à compter du mariage. Le délai est augmenté d'une durée égale à celle de la mobilisation du mari.

INDIENS DU CANADA EN SERVICE ACTIF



Plusieurs fils et filles d'Indiens du Canada se sont enrôlés volontairement dans l'Armée canadienne. A gauche, la volontaire Mary Greyeyes, 21 ans, du Corps féminin de l'Armée canadienne, jeune Indienne de la tribu des Cris de la réserve Muskeg près de Leask (Sask.), reçoit la bénédiction de l'Indien Harry Ball, qui perdit une jambe à Vimy durant la dernière guerre. A droite, on voit 26 Indiens Cris, qu'un sergent de l'Armée est en train d'habituer à la vie militaire. Ces Indiens voyagèrent plus de 400 milles par eau de Norway House à Winnipeg où ils étaient dirigés. Tous étaient des pêcheurs, des trappeurs et des guides de Norway House et de la région de Cross Lake. Ils furent les premiers Indiens à se joindre à l'Armée en groupe. L'un d'entre eux, John R. Robertson, le premier de la deuxième rangée, fit du service durant l'autre guerre dans le Corps des ingénieurs.

Comment économiser la ficelle d'engrenage

Maintenant que la moisson bat son plein sur toute l'étendue du pays, quelques renseignements sur la situation des approvisionnements de ficelle d'engerbage peuvent être utiles pour les cultivateurs. La plus grande partie de la ficelle d'engerbage est faite d'agave, aussi appelée "sisal", une fibre végétale qui, dans les circonstances normales, vient des Indes néerlandaises, de l'Afrique orientale portugaise, des Philippines et du Mexique. Tous les cultivateurs savent combien les transports sont difficiles aujourd'hui; tant que la guerre durera, il sera impossible de se procurer des approvisionnements réguliers de cette fibre; quelques-uns des pays où elle est cultivée sont aux mains des Japonais.

M. J. M. Armstrong, ingénieur agricole à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, dit qu'il y a encore aujourd'hui une bonne provision de ficelle d'engerbage au Canada, mais qu'on ferait bien de l'économiser le plus possible. Il recommande de manier avec soin les pelotons de ficelle pour empêcher qu'ils ne s'embrouillent. Lorsque ces pelotons sont enveloppés dans du papier, on devrait laisser l'enveloppe sur le peloton lorsqu'on le met dans la boîte. Lorsque l'on rattache ensemble deux pelotons de ficelle, il faut rentrer le noeud et le bout libre dans le peloton du dessous.

Le bon réglage de l'appareil lieur sur la moissonneuse-lieuse, pour faire en sorte qu'il lie bien, économise la ficelle et le temps. Lorsque la paille est sèche ou mûre et qu'il n'y a pas à craindre qu'elle moisisse en gerbe, on peut augmenter légèrement la grosseur des gerbes et les lier plus serrées.

La grosseur de la gerbe est réglée par la distance entre l'arrêt du grain et l'aiguille. On augmente cette grosseur en éloignant l'arrêt du grain de l'aiguille. Sur les lieuses qui ont un arrêt et un déclic séparés, une grosse gerbe est aussi plus serrée, car une plus grande partie du bras de déclic vient en contact avec le grain. On fait donc un réglage d'abord pour la grosseur, puis pour la serre de la gerbe. Pour faire une gerbe plus serrée, ne changez pas la tension de la ficelle, mais ajustez le ressort qui règle le bras de déclic. Quand une lieuse rejette une petite gerbe de temps à autre, on peut corriger ce défaut en limant les faces sur l'arrêt et sur le déclic, de façon à ce qu'ils frappent également. On peut aussi remplacer le déclic s'il est trop usé. On estime qu'en donnant à la gerbe une grosseur d'un diamètre de 8 pouces au lieu de 7 pouces, on réalisera une économie de 10 pour cent de ficelle.

Arrachons nos pommes de terre à temps

L'arrachage constitue un point important dans la production des pommes de terre. Il nécessite des heures nombreuses d'un travail ardu, mais que voulez-vous! Il faut qu'il se fasse. Maintenant il ne s'agit pas seulement de le faire, mais faut-il encore le faire à temps. Adoptons comme principe d'éviter les extrêmes, c'est-à-dire un arrachage trop hâtif ou trop tardif.

Par un arrachage trop hâtif, on diminue le rendement et la proportion des pommes de terre marchandes, et de ce fait on en augmente le coût de production. D'un autre côté, par un arrachage tardif on s'expose à subir des pertes considérables causées par les gelées qui occasionnent ultérieurement une pourriture molle pouvant affecter une grande proportion des patates mises en entrepôt.

Imbu de cette idée qu'une récolte de pommes de terre, à l'époque de l'arrachage ou encore une fois entreposée, coûte extrêmement cher par les années que nous traversons, nous déterminerons scrupuleusement le temps convenable à l'arrachage de nos pommes de terre, évitant pour une région donnée de lui donner une trop grande élasticité. Dans chacune de nos régions respectives, nous connaissons le temps des gelées; alors arrangeons notre programme pour que l'arrachage soit terminé à cette époque et nous pourrons jouir entièrement du fruit de notre travail.

Invention d'un nouveau procédé qui sera utile

OTTAWA.—Le Canada bénéficiera peut-être d'une nouvelle méthode de traiter le bois. Le Dr Monte Wladaver, de New-York, inventeur d'un nouveau procédé, est à Ottawa, pour conférer avec les fonctionnaires du Conseil national des recherches à ce sujet.

Le Dr Wladaver a découvert une formule chimique grâce à laquelle il est possible de transformer des poutres de bois, dur ou mou, en une matière "presque aussi résistante que des plaques d'acier ou aussi souple que le caoutchouc".

Le Dr Wladaver a révélé que ses projets, déjà en cours, comprennent l'ouverture d'une usine au Canada, qui sera vraisemblablement située dans une région forestière de la province de Québec.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

Tu sais évidemment que la guerre a créé un marché presque sans limites pour les éleveurs de porc, dans la province. Les gouvernements fédéral et provincial tiennent à encourager l'élevage du porc, qui assure des revenus de plus en plus intéressants aux cultivateurs.

On demande aux Canadiens de fournir à la Grande-Bretagne cent millions de livres de bacon de plus, dans les prochains douze mois, ce qui leur avait tout d'abord été demandé. Les fermiers ne seront certes pas les derniers à intensifier leur production. Depuis le début de la guerre, nous avons réalisé de grands progrès dans cette industrie, et nous devons continuer, car chacun y trouvera son profit, et les cultivateurs en premier.

En Grande-Bretagne, le jambon et le bacon sont absolument nécessaires; car sa population, ainsi que nos troupes outre-mer, doivent s'alimenter d'après un autre régime que le nôtre. Le Royaume-Uni est constitué d'îles devant exporter une grande partie de la nourriture nécessaire aux défenseurs de la cause des Nations unies. Nous avons un régime plus varié qu'eux. Quand on demande à nos gens d'acheter moins de bacon, ils n'en ressentent tout au plus qu'un léger ennui, et ils permettent à nos alliés, qui en ont un besoin absolu, de s'alimenter.

Le Canada s'était engagé à fournir 600 millions de livres de porc à la Grande-Bretagne l'an dernier. Cette commande devait être remplie avant octobre, et elle le sera. On avait pourtant douté, au début, qu'elle pût être exécutée; mais les fermiers canadiens firent des miracles et envoyèrent de la viande de porc par pleins convois outre-Atlantique. Je crois qu'ils en reçoivent 19.9 sous la livre, ce qui est appréciable.

Remarque d'ailleurs, mon cher Prosper, que nous ne nous sommes guère aperçus des restrictions à ce sujet, et que cette plus grande commande de 700 millions de livres ne fera pas grande différence sur nos marchés. Les nécessités de l'heure ont réduit de moitié notre consommation de viande de porc; nous avons pour notre usage trente-cinq mille pourceaux par semaine, et tout le monde trouve cela suffisant.

Tu connais assez ton métier pour savoir comment élever tes porcs, après t'être procuré des producteurs de bonne lignée. Cela sera profitable pour ta bourse, et tu rendras un immense service à la cause qui nous tient tous à coeur. La situation est exceptionnelle, et je te conseille fortement d'en profiter.

Cette guerre, je te l'ai souvent répété, en est avant tout une d'alimentation. C'est par le ventre que l'Allemagne tient l'Europe asservie. Quand ses enfants meurent de faim, l'Européen est plus docile pour obtenir un morceau de pain noir...

Et c'est aussi par de la bonne nourriture que nous maintiendrons nos défenseurs en bonne santé, et parés pour la grande attaque qui mettra peut-être fin à la guerre. Quand, par exemple, nos commandos canadiens ont attaqué Dieppe l'autre jour, je me plais à m'imaginer qu'avant de s'embarquer, ils avaient dévoré du solide et nourrissant jambon venu du Canada!

Bien à toi,

DAMASE.

La production agricole augmente

La production d'animaux et de produits animaux se maintient à un niveau élevé dans tout le Canada, dit le dernier numéro de la Revue courante de la situation agricole au Canada. La production fromagère en particulier et celle des oeufs ont jusqu'ici été bien supérieures aux totaux atteints en 1941. La production du lait évaporé est aussi en progrès. Quant à celle du beurre, elle est quelque peu inférieure à l'an dernier. La prime de six sous sur le gras de beurre livré aux laiteries devrait augmenter la production de cette denrée et faire disparaître la menace d'une disette de beurre l'hiver prochain.

Les abatages de porcs sont de quelque 20 pour cent plus élevés dans l'Ouest qu'en 1941, mais ils ont un peu diminué dans l'Est, tandis que ceux de boeufs ont aussi augmenté, surtout dans l'Ouest du Canada. Il faut encore plus de boeufs et encore plus de porcs, dit la Revue, pour répondre aux besoins intérieurs et d'exportation, surtout en ce qui concerne le bacon et le jambon.

Il est faux de dire que le sucre abonde

"Il est absurde de prétendre qu'il y ait du sucre en abondance au Canada et que, par conséquent le rationnement de cette denrée ne soit nullement nécessaire", a déclaré récemment l'administrateur du sucre à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, M. S. R. Noble.

"Répandre une rumeur aussi fausse, c'est jeter du discrédit sur l'autorité civile et contribuer, par le fait même, à faire des mécontents, donc à mettre en péril le succès de notre effort de guerre".

Au dire de M. Noble, certaines gens sont allées jusqu'à prétendre qu'il y a en ce moment 400.000.000 de livres de sucre en entrepôt dans le sud de l'Alberta, à la veille même de la récolte des betteraves à sucre.

"Or poursuit-il, la production globale de sucre de l'Alberta en cinq ans, n'a pas atteint ce chiffre et il n'en restera pas plus en entrepôt cette année que les années passées. L'excédent de la production est allé en Ontario, et c'est la première fois que l'on expédiait du sucre d'Alberta à l'est de Winnipeg.

"Les trois-quarts au moins du sucre que nous consommons nous vient de l'étranger. Ne pas se contenter de sa ration, c'est donc mettre en danger la vie des braves marins, risquer la destruction de navires indispensables à la poursuite de la guerre. A chacun de se plier de bonne grâce à l'esprit de la loi du rationnement. Les meilleurs patriotes sont encore ceux qui ne consomment pas toute leur ration."

Les autobus seront tous de couleur kaki

OTTAWA.—Le ministère des munitions et des approvisionnements annonce que tous les autobus qui seront fabriqués d'ici la fin de la guerre seront de couleur kaki et porteront un minimum de marques d'identité.

Une récente ordonnance oblige à peinturer tous les autobus fabriqués après le 15 août de la couleur que les fabricants de peintures connaissent sous le nom de vert kaki brillant no 3.

On permettra de peindre sur l'autobus un écusson d'identification.

"Les autobus nouvellement fabriqués sont maintenant mis en réserve, a expliqué M. Georges-S. Grap, régisseur de la circulation, et ils ne sont accordés qu'aux localités qui ont besoin de véhicules supplémentaires pour transporter les employés des usines de munitions.

Selon les circonstances, il faudra peut-être transférer les autobus d'une région du pays à une autre. En peinturant les autobus en vert kaki, on économisera de l'argent et on diminuera les possibilités d'erreur lorsqu'il faudra les transférer. Cela permettra aussi de les reconnaître facilement comme véhicules de guerre spéciaux.

Questions soumises par les consommateurs

Q.—Est-il possible de faire des achats approuvés par le contrôle de la Commission des prix en temps de guerre?

R.—Seules les "fournitures" de maison coûtant $10.00 et plus peuvent être achetées.

★

Q. — Je constate qu'une plus grande quantité de sucre peut être achetée pour les récoltes? Est-ce que cela s'applique aussi au thé et au café?

R.—Non. Actuellement aucun arrangement n'a été fait à cet effet. Les personnes travaillant aux récoltes doivent se servir de leur propre ration de thé et de café.

★

Q.—Vous nous demandez de prendre note des marchandises enlevées du marché. Cette semaine il me fut impossible d'acheter une qualité de fèves en boites et de "corned beef" dont je me suis toujours servi.

R.—Tout le "Corned Beef" est rayé du marché, à cause de l'énorme quantité requise pour nos armées et la distribution de la Croix-Rouge. Il ne peut être acheté aux magasins de détail. Tant qu'aux fèves cannées, envoyez-nous, s'il vous plait, des détails explicites tant qu'à la marque, etc., et nous ferons les recherches requises.

★

Q. — Y a-t-il un plafond sur le miel?

R.—Il y a un plafond pour le consommateur. Qu'il achète directement du producteur ou du magasin de détail, le prix ne doit pas excéder celui de la période de base.

★

Q.—Peut-on mettre un locataire hors de sa maison en hiver?

R.—Les règlements exigés par le "War Time Price and Trade Board" demandent 3 mois d'avis pour une maison où la rente est payée sur un bail verbal de mois au mois, peu importe la saison.

★

Q.—Pourquoi devons-nous couper sur l'usage du sucre quand des boissons alcooliques sont encore manufacturées tous les jours?

R.—On ne se sert pas de sucre dans la manufacture de la bière et du whiskey. Les manufacturiers de vin sont rationnés sur la même base que ceux des liqueurs douces.

★

Q.—Dans le nouvel ordre pour les termes de crédit, il est dit que nous avons seulement 6 mois pour payer pour nos vêtements. Est-ce que cela s'applique aussi aux manteaux de fourrure?

R.—Non. Le temps de crédit pour les manteaux de fourrure est de 12 mois. Ceux-ci, cependant, comme tout autre vêtement, demandent un premier paiement de ⅓.

★

Q.—Est-ce que les locataires sous-louant un appartement sont exempts des termes de régulations?

R.—Non. Les régulations sont applicables, excepté pour les restrictions regardant le droit du sous-locataire pour renouvellement du bail.

★

Q.—Est-ce que ma voisine et moi pouvons combiner nos achats à un magasin et faire délivrer notre commande si elle est au-dessus de $1.00?

R.—Vous pouvez combiner vos commandes, mais la marchandise sera délivrée à une seule adresse.

★

Q.—Puis-je avoir un surplus de sucre pour mariner des cornichons?

R.—Non. Le surplus de sucre n'est alloué que pour faire des confitures, des gelées ou des conserves.

★

Q.—Mon salon de beauté a augmenté ses prix pour traitements. Le propriétaire me dit que seule la coiffure entre dans ce règlement. Est-ce bien vrai?

R.—Tous les services des salons de beauté entrent sous ces règlements et les prix doivent demeurer les mêmes qu'à la période de base, c'est-à-dire, du 15 septembre au 11 octobre 1941.

• • •

Toute plainte peut être faite au "War Time Price and Trade Board", 612, édifice Power, Winnipeg.

Maria COSSETTE,
secrétaire, W.R.A.C.
(Tél. 204 323)

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août	24	25	26	27	28	29
BLE						
Nord No 1	89	89⅛	89⅛	89¼	89⅛	89⅛
Nord No 2	85⅞	86	86	86⅛	86⅛	86⅛
Nord No 3	83½	83½	83½	83½	83⅝	83⅝
No 4	81¾	81¾	81¾	81¾	81¾	81¾
No 5	79	79	79	79	79	79
No 6	76	76	76	76	76	76
Fourrage	73	73	73	73	73	73
Sur voie net	88¼	88⅛	88⅜	88⅜	88⅜	88⅜
No 1 Durum	89	89½	89½	89½	89½	89½
No 2 Durum	88	88½	88½	88½	88½	88½
No 3 Durum	85½	86½	86½	86½	86½	86½
Inf. Nord 1	87	87⅛	87⅛	87⅛	87¼	87⅛
Inf. Nord 2	82⅞	83	83	83⅛	83⅛	83⅛
Inf. Nord 3	81¼	81¼	81¼	81¼	81⅛	81¼
Charbonneux 1	81½	81½	81½	81½	81½	81½
Charbonneux 2	78½	78½	79½	79½	79½	79½
Charbonneux 3	76½	76½	77	77	77	77
Rej. Nord 1	79	79	79	80	80	80
Rej. Nord 2	78	78	78	79	79	79
Rej. Nord 3	76	76	76	77	77	77¼
AVOINE						
C.W. No 2	45⅞	46⅛	46⅛	46½	47¼	47⅛
C.W. No 3	44⅞	44⅞	45⅛	45¼	46	45⅞
Fourrage No 1	42⅜	42⅜	42⅝	42¾	43½	43⅜
Fourrage No 2	40⅞	40⅞	40⅞	41	41¾	41⅝
Fourrage No 3	38⅜	38¼	38⅜	38½	39¼	39⅛
Sur voie net	45⅛	45⅛	45¼	45⅜	46⅛	46
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	60¼	60⅜	60¼	60¼	60⅞	60⅝
C.W., 3, 6 rangs	58¾	58⅞	58½	58½	59⅛	58⅞
Fourrage No 1	56	56⅛	56	56	56⅝	56¾
Fourrage No 2	54¾	54⅞	54¾	54¾	55⅜	55⅛
Fourrage No 3	53¼	53⅞	53¾	53¾	54⅝	54⅛
Sur voie net	59	59	59	59	59⅜	59⅛
LIN						
C.W. No 1	....	....	....	....	....	....
C.W. No 2	....	....	....	....	....	....
C.W. No 3	....	....	....	....	....	....
C.W. No 4	....	....	....	....	....	....
SEIGLE						
C.W. No 2	53⅜	53⅛	52⅝	51⅞	53⅛	52¾
C.W. No 3	49⅛	48⅞	48¾	48	49¼	48⅞
C.W. 2 rej.	47⅞	47⅝	47½	47	48¼	47⅞
C.W. No 4	46⅞	46⅝	46½	46¼	47½	47⅛
Ergot	41⅜	41⅛	40½	39¾	41	40⅝
Sur voie net	52¾	52½	52	51¼	52½	52⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Octobre	90	90	90	90	90	90
AVOINE						
Octobre	46⅜	46⅜	46⅜	46½	47¼	47⅛
Décembre	45⅝	45⅝	45⅝	45⅝	45⅞	45¾
ORGE						
Octobre	60¼	60⅜	60¼	60¼	60⅞	60⅝
Décembre	60⅜	60½	60½	60½	60¾	60¾
LIN						
Juillet	....	....	....	....	....	....
SEIGLE						
Octobre	54⅜	54⅛	53½	52¾	54	53⅝
Décembre	55⅛	55⅛	54⅜	53⅝	54⅜	54⅝

Les prix comptants de blé sont l'échange de base des options.

Historique de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

(SUITE

Mais le document nous intéresse au plus haut point, parce que, dès ce moment, la future paroisse voit ses limites établies (l'acte d'érection de 1891 ne fera que copier celui-ci); dès ce moment aussi elle reçoit son titre de Notre-Dame de Lourdes et sa fête patronale est fixée au 8 décembre. De plus, le "secrétaire ad hoc", M. l'abbé Bitsche, curé de Saint-Léon, fut le premier prêtre à faire du ministère d'une façon à peu près régulière dans la partie canadienne de la Montagne Pembina, et c'est lui qui, le 16 juin 1890, célébra la messe pour la première fois sur le territoire de Notre-Dame de Lourdes, à trois milles environ au sud de l'église actuelle, dans la maison de Louis Moreau, nommé plus haut. Selon toute vraisemblance, c'est ce prêtre zélé qui inspira le décret dans tous ses détails et qui eut l'idée de consacrer à la Vierge de Lourdes la Mission qui naissait.

Les premiers commencements furent donc lents et laborieux.

En 1890, les colons, des Français pour la plupart, commencèrent à affluer. Il y avait surtout des Bretons et des Auvergnats qui ne réussissaient pas en France, à sortir d'une condition précaire voisine de la misère. Beaucoup sont tout à fait à l'aise aujourd'hui. 24 homesteads furent pris cette année-là, soit deux fois plus que le total des dix années précédentes. L'élan était donné et les circonstances se montraient favorables à l'établissement d'une paroisse. C'est à ce moment précis, le seul propice, que Dom Benoît arrivait, guidé, comme par la main, par la divine Providence. Plus tôt, la fondation ne pouvait se faire encore. Plus tard eût été trop tard pour les Chanoines Réguliers. Il n'eut pas de peine à fixer son choix et la fondation fut décidée en autant qu'il dépendait de lui.

Quand il reprit le chemin du Canada au printemps de l'année suivante, il amenait avec lui un contingent de 15 familles françaises et suisses recrutées par lui et ses confrères d'Europe, et le 14 mai, il arrivait à Notre-Dame de Lourdes.

Le voyageur qui, aujourd'hui, confortablement assis dans son auto, franchit en moins d'un quart d'heure les 8 milles qui séparent Rathwell, dans la plaine, de Notre-Dame de Lourdes, sur le plateau, ayant à peine le temps de jeter un coup d'oeil, à droite et à gauche, sur les longues séries de champs verts ou dorés, selon la saison, se figure difficilement ce qu'était alors la région appelée Montagne Pembina et plus particulièrement la partie qui nous occupe.

Les trois provinces canadiennes appelées communément "Provinces des Prairies": Manitoba, Saskatchewan et Alberta, étaient, à l'époque secondaire, une vaste mer que contenait vers l'ouest et le nord-ouest la très ancienne chaîne des Rocheuses. Le fond de cette mer était généralement plat, mais dans la région qui nous intéresse, de nombreux plissements s'étaient produits et avaient amené les couches d'ardoise et de sable presque à fleur d'eau. Beaucoup plus tard, pendant la période glaciaire, de nouveaux éléments, très variés ceux-là, vinrent s'ajouter. Les vents, aujourd'hui encore, soufflent les trois quarts de l'année du nord-ouest, faisant de l'Ouest canadien un pays trop froid pour sa latitude. C'est ainsi que Winnipeg, capitale du Manitoba, est la plus froide des grandes villes du monde, tandis qu'Edmonton, capitale de l'Alberta, qui se trouve beaucoup plus au nord mais qui est moins exposée à ce courant glacial a un climat légèrement plus doux. A cette époque géologique, ils poussaient vers le sud-est une immense procession de glaciers flottants descendus des sommets des Rocheuses et qui transportaient avec eux d'énormes quantités de matériaux arrachés aux flancs de la puissante chaîne de montagnes. En se dirigeant vers le sud, les glaces fondaient lentement, libérant leurs débris qui s'amassaient au fond des mers. Puis l'océan disparut et une luxuriante végétation vint couvrir le tout d'une épaisse couche d'humus.

Telle est l'origine de la Montagne Pembina qui traverse obliquement, sur une longueur de 100 milles environ et une largeur de 20 à 25 le sud du Manitoba et une partie de l'Etat américain du Dakota-Nord, et brise quelque peu, avec d'autres chaînes semblables, la monotonie de la grande plaine de l'Ouest canadien. J'ai nommé la Montagne Pembina: ce titre, que toutes les cartes portent, est peut-être un peu prétentieux. Il s'agit en réalité d'un plateau ondulé, peu élevé, coupé ici et là par des vallées peu profondes au fond desquelles serpentent quelques rares ruisseaux. Son altitude varie peu: de 1500 à 1700 pieds (de 300 à 400 mètres) au-dessus du niveau de la mer (nous voulons parler de la Baie ou Mer d'Hudson où s'écoulent ses eaux), et il domine d'environ 500 pieds (180 mètres) la plaine avoisinante, mais l'ascension assez rapide qu'on en fait (quelques milles à peine nous amènent au sommet) lui donne de l'importance. Rathwell est à 1071 pieds d'altitude et Notre-Dame de Lourdes à 1559. C'est donc une différence de 488 pieds. Saint-Léon est à 1650 pieds, et, comme village, domine toute la Montagne Pembina. Le terrain de ce plateau est presque partout très riche malgré sa couleur grise et son apparence parfois rocailleuse, et très différent de celui de la plaine où domine une argile noire comme du charbon.

En 1890 et 1891, le contraste était plus accentué encore qu'aujourd'hui entre la plaine, où s'éparpillaient quelques rares touffes d'arbres à l'aspect rabougri, et les plateaux, couverts d'une forêt vierge presque impénétrable et de très belle venue. Sans doute, en bien des endroits, il y avait des clairières, mais invariablement c'était l'annonce d'un marécage moins engageant encore pour le voyageur, que la grande forêt. Les essences qui dominaient étaient le tremble et le liard (deux espèces de peuplier), et le bouleau. On y trouvait aussi le chêne, le frêne et l'érable négundo en assez grande abondance. Aucun conifère ni aucun bois ayant une véritable valeur pour la construction. Tout au pied du plateau commençait la grande plaine et il est étonnant que cette plaine, d'une fertilité extraordinaire pour les moissons, soit peu favorable au développement de la grande végétation. Cela tient sans doute à la nature du sous-sol où plongent les racines.

Avant l'arrivée des colons, à part les piquets de chêne enfoncés ici ou là par les arpenteurs de 1874 à 1875 et bien dissimulés sous l'épaisse couche de débris végétaux, il n'y avait guère qu'un seul indice du passage de l'homme dans ces parages: c'était un vieux sentier (cart trail) parcouru jadis par les caravanes de chasseurs métis avec les célèbres charrettes à boeufs employées alors dans les prairies. Mais ce sentier, suivant la branche septentrionale de la Rivière aux Ilets de Bois (aujourd'hui Rivière Morris), et Boyne près de sa source, ne faisait que couper le coin nord-ouest de la paroisse actuelle, dans une région où les colons ne s'établirent que plus tard, et il fut peu remarqué.

La paroisse de Notre-Dame de Lourdes s'étend presque tout entière sur le plateau. A peine empiète-t-elle vers le nord sur un petit coin de la plaine.

(A suivre)

L'effort économique de l'Empire Libre Français

OTTAWA—Deux ans après les ralliements africains de 1940, il est déjà possible d'avoir une vue d'ensemble des efforts accomplis par la France Combattante dans les territoires impériaux de cette région. Les résultats obtenus sont magnifiques et dépassent de beaucoup tout ce qu'on avait prévu et espéré. Là-bas la France Combattante a montré que la grande tradition de Lyautey ne s'est pas perdue.

Au jour de la libération la France possédera un Cameroun et une Afrique Equatoriale Française qui non seulement n'auront pas été épuisés par les vols et les exactions de l'ennemi, mais qui encore jouiront d'une prospérité, d'un équilibre économique et de progrès sociaux qu'ils n'avaient jamais encore connus.

En août 1940, au Cameroun et en Afrique Equatoriale la situation était très grave. Les lignes de communications maritimes étaient coupées. L'exportation des produits était devenue impossible.

Mais dès le ralliement, des mesures énergiques furent prises. Des accords commerciaux furent passés avec les Alliés. Mais en même temps on se tourna vers l'avenir et on jeta les bases de l'organisation d'ensemble qui devaient permettre au Cameroun et à l'Afrique Equatoriale de jouer leur rôle dans la conduite de la guerre.

Aujourd'hui la production y est en plein essort, l'exportation a repris. Le Cameroun exporte du cacao, de l'huile de palme, du café, des minerais et du bétail.

Le Tchad envoie du bétail, du beurre et du cuir à la Nigeria voisine.

Le Gabon de nouveau exporte son bois.

En Oubangui la production du coton se développe constamment en même temps que l'importance croissante de la production vivrière réduit les nécessités de l'importation.

L'Afrique Française Combattante vend déjà à l'Amérique de l'étain et du caoutchouc, du plomb et du zinc. Sa production d'or du Gabon et de diamants croit régulièrement.

En même temps que l'Afrique Française Combattante assure ainsi le développement de ses ressources et de ses débouchés, elle songe aussi à l'après guerre. C'est ainsi qu'elle organise dès à présent le stockage d'une partie des cafés du Cameroun. Grâce à ce stockage, le Cameroun sera libéré, des milliers de tonnes de café.

Dès le début de leur ralliement, les territoires africains de la France Combattante se sont appliqués à étendre et à perfectionner leur réseau routier. Du Nord au Sud, la route qui relie Bengui à Fort Lamy est passée du projet à la réalité. Désormais, d'un bout à l'autre de l'année, on peut se rendre à Fort Archambault, grâce à une route empierrée. Avant la fin de 1942 cette route s'étendra jusqu'à Fort Lamy.

D'est en ouest ces ingéniers se sont également appliqués à étendre et à améliorer les voies de communication. Au mois de juillet 1940, la fameuse route qui, passant par l'Oubangui, relie le Cameroun au Soudan égyptien, était encore d'un usage difficile, en raison des rivières qu'il fallait franchir sur des bacs.

Aujourd'hui ces bacs ont été remplacés par des ponts en béton armé, de telle façon que depuis l'Océan Atlantique jusqu'à un point situé 1300 kilomètres à l'intérieur des terres, la route s'étend sans solution de continuité. Au cours des mois prochains, des travaux similaires seront effectués sur le dernier tronçon routier, long de 700 kilomètres, qui mène de la frontière au Soudan.

On s'est occupé des routes mais aussi des aérodromes—en particulier ceux qui servent de relais aux avions américains acheminés vers l'Orient—et des ports: les travaux d'équipement du port de Pointe Noire sont en train de faire de cette base l'une des plus modernes et des mieux adaptées de toute la côte de l'Afrique occidentale.

Le nouvel immeuble de l'Université de Montréal

MONTREAL — L'inauguration officielle du magnifique immeuble universitaire du Mont-Royal a été fixée au jeudi 1er octobre par la Commission des études de l'Université de Montréal.

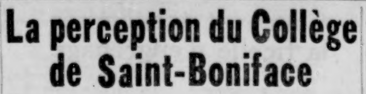
La collation de vingt-cinq doctorats honoraires et la bénédiction des immeubles, marqueront principalement cette cérémonie qui se déroulera dans l'après-midi. Les anciens de l'Université ont organisé vers le même temps, un grand gala littéraire, auquel participeront les plus grands artistes français actuellement en Amérique.

Plus de pneus aux chauffeurs négligents

OTTAWA.—Les conducteurs de véhicules commerciaux qui usent leurs pneus sans discernement s'en verront peut-être refuser le renouvellement, a déclaré la semaine dernière le régisseur des approvisionnements, Alan H. Williamson.

"Ceux qui surchargent leurs camions ou qui, d'une façon ou de l'autre, usent inutilement leurs pneus sont passibles de se voir refuser le renouvellement de ces pneus, a-t-il dit. Nous avons donné instruction à cette fin aux fonctionnaires chargés de voir au rationnement des pneus. De plus, ceux qui useront plus de pneus que le nombre auquel ils ont droit, dans des conditions d'usure normales, pourront difficilement les remplacer".

"Il y a environ 800,000 automobiles au Canada et leurs propriétaires n'ont pas d'espoir d'obtenir de nouveaux pneus avant la fin de la guerre, à moins de changements imprévus. Environ 150,000 automobiles seront immobilisées dès juin 1943, qui deviendront, quant au caoutchouc, une source de ravitaillement pour les voitures considérées comme essentielles."



Prêtres

$41.20—M. l'abbé A. Moreau.
$50.00—M. l'abbé R.-G. Bélanger.
$10.00—M. l'abbé L.-A. Fortin.
$5.00—R. P. H. Gonneville, O.M.I.
$50.00—M. l'abbé O. Moquin.
$33.90—M. l'abbé G. Couture.
$25.00—M. l'abbé A. Décosse.

Communautés

$100.00 — Les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, au Manitoba.
$5.00—Le Couvent de l'Ile-de-Chênes.
$5.00—Les Soeurs Oblates de Fannystelle.

Kenora, Ont.

$5.00—M. Henri Corneillie.
$2.00—M. Maurice Perron.
$1.00—Mmes Th. Barry, Donat Péloquin, P.-A. Couture, J. Spalton, J. McIlwaine, MM. Alex. Lafrenière, J.-A. Ryan, I. Gagné, G. Fairfield, J. Perron, fils, J. Perron, père, Elz. Heppelle.
$0.50 — MM. Henri Péloquin, Aimé Poirier, Alphonse Plante, Pierre Leroux, A. Favreau, R. Reynard, Louis Reynard, F. Duquette, Jos. Roy, Jos. Spencer, R. Fairfield, Regis Heppelle, J.-L. Favreau, Oscar Favreau, W. Heppelle, Mmes Alma Lelièvre, B. Johnson, A. Dubé, W. Boyle, Parisien, H. Murray.
$0.35—Mme Alfred Rousseau.
$0.25 — MM. Léo Turcotte, Edouard Leroux, Henri Métail, R.-H. Favreau, W. Camiré, A. Porlier, O. Simoneau, E. Bemoiton, Jos. Leblanc, Mmes W. King, F. Gaudreau, L. Kerr, J. Reynard, M.-L. Dorion, G. Sinclair, A. Derouard, H. Sherman, A. Péloquin.
TOTAL—$34.35.

Dryden, Ont.

$3.00—MM. J.-L. Shillen, A.-A. Kunza.
$2.00—M. M.-E. Cadario, Anonyme.
$1.00—MM. Frank Kurz, T.-M. Quirk, Jean Smith, K. Sheridan, O. Anderson, E. Daoust, Mlle Donaghue, MM. F.-E. Sanctemente, M.-R. Morris, Joseph Bischoff, Mlle Annie Bischoff, MM. Sfreddo, J. Lobreau, I. Oliver, A. Sfreddo, G. Donadel, F. Sfreddo, C. Sfreddo, L. Sfreddo, George Erneween, J. Streeth, Mme Le Palm, M. Hugo Binda, Mme M. Traverso, M. J. Milanese, Mme J. Moffatt, MM. M. Milanese, Marco Milanese, J. Wintersgill, Anonyme.
$0.50 — Mmes Chas Robinson, J. Christianson.
TOTAL—$41.00.

Rainy River, Ont.

$3.00—Mme Ch. Arnoult.
$2.00 — MM. D.-F. Sullivan, Nelson Marquis.
$1.00 — Mme J. Morrison, M. Alonzo Desmarais, Mme H. Sawchuk, MM. Frank Gaudet, Delphis Proteau, Mme F. Galliker, MM. J.-H. Morisette, Arsidace Lahaie, Wm Gorman, Mme P. Oliver, MM. J.-A. Lawless, Albert V. Haley, Charles Lambert, Patrick Byrnes, Roy Millard, Frank Sponarski.
$0.75—M. Henry Jarvis.
$0.50—MM. Albert Bourgeois, Louis Meunier, Mme G. Byrnes.
$0.35—Mme A. Clissold.
$0.25 — MM. Eugène Lacroix, Eugène Thivierge.
TOTAL—$26.10.

Mariapolis, Man.

$1.00—MM. A. Barsalou, G.-A. Guilbert, J. Trottier, Alfred Choquette, Mme Parceval Toutant, MM. Israël Desrochers, R.-P. Lussier, A. Poirier, Ferd. Lussier, Mme Alfred Lussier, MM. J.-E. Allard, J. Deschênes, Mme Archélaus Gaboury, MM. O. Morin, J.-G. Morin, Mme Hubert Lussier, MM. J.-B. Bonnot, C. Andries, H. Barsalou, Félix Levreault, Firmin Lussier, Mme Philippe Levreault, MM. Philémon Lapierre, Ph. Toutant, Mme Blanche Moreau, MM. Adrien Landry, W. Trottier, J. Foley, Albert De Pape, J. Hacault, Antoine Landry, T. Conrad, Ubald Lavoie, A. Lombaert, Mme Marie-Jeanne Fraser, trois anonymes.
$0.50—M. Henri F. Desrochers, Mme Aug. Sierens, MM. Alphonse Desrochers, H. Steentyes, Mlle Martha Sierens, Mme C. Walleyn, MM. J. Picard, A. Boulet, Albert Lebeau, Rémi DePape, G. Hacault, V. Choquette, six anonymes.
$0.40—MM. Jos.-B. Desrochers, A. Turcotte.
$0.35—M. Oscar Hacault, Mme Capou.
$0.25—MM. F. Lecocq, Lucien Rigaux, H. Defrost, E. Benoit, Mme C. Steen, MM. Ovila Boulet, W. Fraser, René Barsalou, Léon Barsalou, Aimé D. Allard, huit anonymes.
$7.50—Autres anonymes.
TOTAL—$60.00.

La Broquerie, Man.

$5.00—Un ancien, la Congrégation des Dames de Ste-Anne.
$2.00 — MM. C.-M. Dupas, N. Gagnon, Alphée Kirouac, Joseph Tétrault.
$1.50—Mlle J. Choiselat.
$1.00—MM. L. Langelier, Éloi Gagnon, V. Gamache, Jos. Fobas, Mme Es. Lord, MM. Hector Normandeau, Jos. Gosselin, G. Nadeau, Mme G. Normandeau, MM. Roger Boily, Elas Gauthier, Nap. Boily, A. Bédard, Mme D.-N. Normandeau, MM. Camille Boily, Ar. Normandeau, Arthur Henri, Jos. Beaupré, Mme Alphée Côté, MM. Ph. Savard, Louis Rougeau, Mlle H. Chaput, MM. Narcisse Fournier, Z. Lagassé, L.-J. Granger, Arthur Mireault, Jos. Dandonneau, Hector Bédard, A. Choiselat, Léo Moquin, Albert Rocan.
$0.75—M. Edouard Taillefer.
$0.50—MM. Alfred Laurencelle, S. Chartier, L. Degagné, Arthur Venier, P. Laurencelle, Mme A. Bisson, MM. Louis Laurencelle, Eugène Laurencelle, Alfred Larivière, Mike Martinack, Mmes Eugène Savard, Félix Pelletier, J. Emond, MM. Emery Rocan, E. Simard, Ad. Jolicoeur, Alphonse Jolicoeur, Emile Lambert, Cyprien Savard, Sylva St-Laurent, Jos. Pelletier, Mlle Marie-Anne Granger, MM. P. Gagnon, Ernest Ouellette, Laurent Dubé, W. Prairie, G. Wenden.
$0.35—M. Philippe Laramée.
$0.25 — MM. Henri Vaudair, Albert Chartier, P.-Z. Boisjoli, Adélard Fournier, Pierre Laramée, Georges Savard, Albert Laramée, A. Balcaen, Henri Pelletier, Mme Jos. Balcaen, MM. Jos. Balcaen, J.-B. Simard, Fernand Balcaen, Louis Balcaen, J.-M. Terrien, Oscar Balcaen, Mme O. Balcaen, MM. C. Therrien, Eug. Champagne, Mme Franç. Desjardins, MM. G. Lavacque, E. Fiola, P. Bériault, Lucien Emond, Edmond Rocan, Wilfrid Savard, Mlles Yvonne Rocan, Irène Rocan, MM. G. Laurencelle, C. Tellier, C. Tellier, C. Tellier, C. Tellier, P.-E. Gagnon, Honoré Simard, Mmes Emma McCarthy, M. Lafrance, MM. P.-A. St-Laurent, N. Deslauriers, Joseph Simard, Cyprien Simard, Wilfrid Carrière, Jacques Mireault, Lucien Mireault, M. Desrosiers, W. Harel, E. Désorcy, C. Larivière, G. Gosselin, Joseph Taillefer, Ovide Vielfaure.
$0.20—M. E. Grenier.
$0.10 — M. Arthur Chartier, Mme A. Crétain, MM. E. Vielfaure, Joseph Vaudal, P. Marstad, G. Lambert, A. Grégoire.
$0.15—MM. H. Boisjoli, J.-J. McDonald.
$0.05—M. Hervé Côté.
$1.00—MM. Vielfaure, Vivier.
$15.00—Anonymes.
TOTAL—$96.10.

Fannystelle

$5.00—M. Marcel Arnal.
$1.00—MM. Joseph Arnal, Alfred Hamel, Lucien Arnal, Emile Ménard, Edouard Delude, Emile Cyrenne, Amédée Morrissette, Aristide Godin, Mme Gratia Meilleur, MM. Wilfrid Privé, Emile Guyot, Alphonse Arnal, Edouard Cyrenne, Alex. Lavigne, Ernest Ménard, Georges Godin, Eudore Dureault, Ovide Bourque, Gaspard Piché, Lucien Guyot, Eugène Painchaud, Charlemagne Piché, Roger Piché, Joseph Ménard, Oscar Cyrenne, Omer Cyrenne, Raymond Painchaud, André Painchaud, Gabriel Piché, C.-F. McGreevry, Roméo Charbonneau, Albert Piché, Henri Arnal, Mme Théodore Poitras, Mlle Suzanne Arnal, MM. Edmond Nadeau, Aimé Arnal, Eugène Arnal, Etienne Poitras, Armand Dureault.
TOTAL—$45.00.

La terre du huitième

Roman paysan

Par ADOLPHE NANTEL

M. Adolphe Nantel, qui a vécu de longues années dans la forêt canadienne avant de se consacrer à la littérature et dont le premier livre **A la hache** obtint le prix David en 1933, publie après 9 ans un autre récit de la terre dont l'action se déroule dans les Laurentides. L'auteur de **La Terre du huitième** parle des gens qu'il a vus, décrit un pays et des moeurs qu'il a longuement étudiés dans une oeuvre pleine de fraicheur et de joie. Les personnages sont vivants et dès les premières pages l'atmosphère vous charme. **La Terre du huitième** est une oeuvre dans la grande tradition régionaliste canadienne-française.

M. Roger Duhamel dans un article consacré à **La Terre du huitième** paru dans **Le Canada** écrit: "Nantel est avant tout un peintre, un peintre à qui il faut le grand air. Il aime donner la vie à des êtres bâtis en force et en beauté, à les voir évoluer avec noblesse au sein de l'humanité."

"**La Terre du huitième** est un beau récit, écrit dans cette langue pittoresque et sensuelle qui a acquis une sorte de célébrité aux savoureuses pochades de Gabadadi."

Prix: $1.00; par la poste, $1.10. Edition numérotée sur Byronic, $2.00.

Les Editions de l'Arbre, 340, avenue Kensington, Westmount, Montréal.

PHILIPPE BEAULIEU

éditeurs: L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, des Trois-Rivières.

Dessinateur: Jean-Jacques Cuvelier, Les Trois-Rivières.

(Suite)














(A suivre la semaine prochaine)

Collaboration intellectuelle entre époux

Parmi les conditions de bonheur à deux, il en est une qui, les consolidant, fait en même temps que les sympathies mutuelles se multiplient. Je veux parler de la collaboration intellectuelle entre la femme et le mari.

Egalité de savoir

Il faut donc qu'il y ait entre le mari et la femme une certaine égalité de savoir, au moins sur les choses pratiques. Cela ne signifie pas que la femme a besoin de posséder, au même degré que son mari, de l'histoire, de la géographie, de la physique, de la chimie ou de la philosophie. Bien au contraire, rien ne paraît plus insupportable à un homme qu'une femme qui fait parade de son savoir. Pourtant, les jeunes diplômées abusent souvent de leur facilité à réciter de frais passages de manuels. Qu'elles se souviennent que les maris, restant hommes cent pour cent, ne leur pardonneront pas ces vains étalages.

En dehors du foyer

Hors du foyer, il est des obligations qu'une femme aussi intelligente qu'aimable doit favoriser, quand elles concernent son époux. Je veux parler de ces devoirs sociaux qui résultent de la profession. Comme les femmes, les hommes aiment se rencontrer entre eux. Les mêmes idées, les mêmes goûts, le séjour prolongé aux mêmes études collégiales ou universitaires, toutes choses que le mari veut revivre dans leur milieu et leur intensité, cela peut forcer à des sorties. C'est là, pour une bonne mesure, que l'homme se retrouve lui-même, noue des amitiés qui lui sont profitables, se livre à des distractions qui lui sont indispensables. Sa formation, sa culture, sa vie intellectuelle y gagnent plus qu'on ne saurait dire.

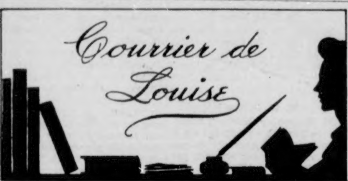
Devoirs du mari

Il est d'autres motifs pour l'homme de s'absenter du foyer, et ces motifs sont d'ordre moral, patriotique ou religieux. C'est le tort des jeunes épouses en particulier de se plaindre des oeuvres qui réclament le temps de leurs époux. A les entendre, un homme ne devrait jamais quitter d'une semelle son foyer, où souvent, à l'insu ou au su de sa compagne, il se fatigue et s'abrutit par excès de monotonie.

Elles oublient aussi que, s'il existe des devoirs envers la famille, il en est d'aussi graves envers la société, civile ou religieuse, et que c'est aux hommes que la société demande du dévouement, ce qui suppose qu'elle attend un peu de renoncement de notre part: Une femme qui empêche son mari de faire partie d'oeuvres patriotiques ou religieuses, par simple caprice égoïste, montre qu'elle ne possède pas la moindre notion des exigences de la vie sociale.

Tenir ainsi son mari en prison, et le noyer sous des flots d'érudition, voilà deux obstacles à la collaboration entre l'époux et l'épouse. Et sans collaboration, peut-on goûter du bonheur?

Jeanne LE BER.



Q.—Dans votre courrier de la semaine dernière, celle qui a signé "Une qui est bien fatiguée" se plaint des personnes qui abusent de l'usage du téléphone de leurs voisins. J'aimerais bien donner suite à sa question, en mentionnant la manie qu'ont certaines gens d'emprunter à tout instant, soit un livre, un rouleau de fil, une tondeuse à gazon, une bicyclette, un tuyau d'arrosage, etc., etc. Le plus beau c'est que la plupart de ces emprunteurs ne nous remettent jamais ces objets. Il faut qu'on aille se les chercher soi-même. Quel est, d'après vous, le meilleur moyen de mettre fin à ces abus?—LA VOISINE D'EN FACE.

R.—Comme je le disais la semaine dernière, le monde dans lequel nous vivons est composé d'individus de tous caractères et de toutes espèces. Il ne faut donc pas s'étonner d'en rencontrer parfois qui semblent avoir été créés pour faire souffrir les autres... Les personnes dont vous vous plaignez appartiennent évidemment à cette catégorie.

Vous me demandez quelle attitude prendre vis-à-vis de ces emprunteurs? Voici ce que je vous conseillerais: Si ces personnes sont réellement dans le besoin, et que sincèrement elles ne peuvent se procurer les articles qu'elles vous demandent, parce qu'elles n'en ont pas les moyens, que voulez-vous? le principe de la charité chrétienne passe avant tout... Accomplissez cette bonne oeuvre en pensant que c'est pour rendre service à un membre de Jésus-Christ que vous la faites. "Un verre d'eau donné en son nom ne restera pas sans récompense", ne l'oubliez pas.

Mais si vous êtes convaincue que cette habitude ne servira qu'à encourager la paresse, les folles dépenses pour des choses superflues, l'injustice et la malhonnêteté chez vos voisins, alors, refusez-leur poliment ce qu'ils réclament, en alléguant quelque motif réel. Il faut prendre les gens comme ils sont, et à celles qui ne comprennent pas le langage de la délicatesse il faut parler celui de la franche vérité. Ces personnes qui croient que tout leur est dû se froisseront sans nul doute de votre façon d'agir, surtout si elles ont été tant soit peu "gâtées" sur ce rapport. Mais ne vous en vous souciez pas; en réfléchissant, elles verront que vous avez parfaitement raison de vouloir conserver votre bien, et les nuages se dissiperont peu à peu.

Ce qui est d'autant plus choquant pour celui qui se procure tout ce qu'il lui faut au prix de travail et de peines, est de constater combien ses emprunteurs dépensent follement... Les "parties" se succèdent les uns après les autres, ils font bonne chère, s'habillent comme des millionnaires, et quand vient le moment où il leur faudrait un objet utile, ils courent chez les voisins pour l'emprunter. Cette façon d'agir est un non-sens qu'il faut à tout prix éliminer.

Maintenant, il y a la question de la remise des objets empruntés. On dit souvent, et avec raison, qu'un objet prêté est un objet perdu. En effet, de nos jours, on se soucie bien peu de la justice sur ce point. Le bien d'autrui n'est pas respecté; on s'approprie ou on détériore ce qui ne nous appartient pas, et cela, sans aucun scrupule! Quelquefois, après des mois, les objets fournis par un voisin charitable, lui sont remis dans sa cour brisés, cassés, inserviables. Bien loin de le remercier, on lui occasionne des dépenses pour sa bienveillance... Voilà comment les hommes sont reconnaissants.

Que chacun donc se surveille sur ce point, et que les emprunteurs ne se froissent plus si leurs voisins agissent désormais d'une façon tout à fait "raisonnable" envers eux. A bon entendeur, salut!

•

Q.—Il me semble que le deuil se porte beaucoup moins en ville qu'à la campagne. Or, mon père est décédé en juin, et comme je demeure maintenant en ville, je ne sais si je devrais porter le deuil complet, robe et bas noirs, etc. Quelques-unes de mes compagnes semblent croire le contraire. Dois-je faire comme les autres?—INDECISE.

R.—Voici la longueur du deuil pour un père: un an de noir et six mois de demi-deuil. Ceci s'applique à la ville comme à la campagne.

Vous pourriez donc porter des robes noires garnies d'un peu de blanc, des souliers noirs et des bas noirs ou gris ou de couleur sombre. Le chapeau, les gants et la bourse devraient être noirs. Quant au manteau, portez celui que vous avez; il n'est pas du tout nécessaire d'en acheter un de couleur noire.

•

Q. — Auriez-vous l'obligeance de m'indiquer certaines adresses, où je pourrais obtenir des livres français sérieux? Merci très sincère.—LISETTE.

R.—La Maison Notre-Dame, 210, rue Masson, St-Boniface, possède une collection considérable de livres sérieux. Si vous le désirez, vous pouvez également vous adresser soit aux Editions Fides, 3425, rue Saint-Denis, Montréal, ou aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal.

•

Q.—Je possède plusieurs beaux tapis et je ne sais comment les nettoyer. Un conseil me ferait plaisir. Merci.—YEUX BLEUS.

R.—D'abord, battez-les vigoureusement, ou passez l'aspirateur pour en faire sortir toute la poussière. Puis, trempez de la sciure de bois dans de la benzine, que vous jetterez sur le tapis. Balayez cette sciure en frottant un peu pour qu'elle pénètre bien dans la laine.

Si vous voulez raviver les couleurs de vos tapis, leur redonner un aspect neuf, balayez sur leur surface des feuilles de thé humides ayant servi à faire une infusion. L'eau vinaigrée redonne également aux couleurs des tapis tout leur éclat.

•

Q.—J'ai 17 ans et je mesure 5 pieds et 6 pouces et demi. Quel devrait être mon poids normal?—BRUNETTE.

R.—D'après une liste que j'ai consultée, votre poids normal devrait être de 128 livres.

Louise

Pour Vous, Mesdames



On a assisté récemment à Hudson (Québec) à un mariage peu banal. En effet, le jeune couple a quitté l'église dans la voiture de famille, qui n'avait pas été à telle fête depuis des années. Les restrictions imposées par la guerre ne tarderont pas sans doute à rendre au cheval sa place d'honneur dans les grandes occasions. D'ailleurs, la voiture découverte ne manque ni d'élégance ni de confort, et ce ne sont pas les amateurs de pittoresque qui se plaindront.

Nettoyage d'une machine à coudre

Lorsqu'une machine à coudre n'a pas servi depuis un certain temps, il est nécessaire de lui faire un grand nettoyage.

Pour cela démontez toutes les différentes pièces et passez-les dans du pétrole en les y laissant quelques heures. Essuyez-les, frottez-les bien avec un morceau de flanelle sèche, remontez-les et graissez soigneusement avec l'huile spéciale à machine.

Tous les rouages d'une machine à coudre doivent être graissés chaque fois que l'on se sert de cette dernière. Il vous suffit, pour cela de mettre quelques gouttes d'huile, avec la burette affectée à cet usage, dans les trous pratiqués sur les parties extérieures et intérieures et dans le bâti.

Il faut avoir soin, chaque fois que l'on s'est servi d'une machine à coudre, de débarrasser la griffe des poussières de tissu qui s'y accumulent, puis de rabattre le coffre qui protège la machine des poussières extérieures.

Conseils pratiques

Un oeuf est fêlé. Vous ne pourrez plus le cuire à la coque, il se viderait dans l'eau bouillante. Pourtant vous pouvez le recaller en frottant la fente et ses environs avec du citron ou du vinaigre.

• • •

Le gâteau parfaitement réussi s'est mal démoulé, à cause d'une maladresse dans le démoulage qui a compromis le résultat. Si vous pouvez remettre en place le morceau détaché, il vous suffit d'orner la surface. Vous pourrez par exemple la caraméliser en la saupoudrant de sucre cristallisé et en passant ensuite sur ce sucre un tison chauffé au rouge.

• • •

Un bouillon de trop et voilà la crème aux oeufs qui matonne. Aura-t-on encore du lait pour la recommencer? Ce n'est pas sûr et c'est si dommage de gâcher alors que tout est si cher. Il y a peut-être un moyen de vous en tirer. Mettez la crème manquée dans une bouteille propre et agitez violemment ou bien versez-la dans un saladier et fouettez avec le fouet à oeuf; neuf fois sur dix cela arrange tout.

RECETTES

Bouillon brun pour soupes

- Jarret de boeuf de 6 livres
- 4 pintes d'eau froide
- ½ tasse d'oignon tranché
- ½ tasse de carottes en cubes
- ½ tasse de navet en cubes
- ½ tasse de céleri et de feuilles en cubes
- 2-3 bouquetons de persil
- 1 petite feuille de laurier
- 2 clous de girofle
- Pincée de marjolaine
- ¼ c. à thé de poivre
- 2 c. à thé de sel

Coupez la viande en petits morceaux; fendez l'os. Mettez la moitié de la viande dans le pot, ajoutez l'eau, laissez reposer 30-40 minutes. Grattez la moelle des os, faites fondre et lorsque c'est chaud, ajoutez le reste de la viande; faites brunir sur tous les côtés. Ajoutez la viande et l'eau dans le pot; amenez lentement au point d'ébullition. Faites mijoter 3-4 heures. Ajoutez les légumes et les assaisonnements, faites mijoter encore pendant 2 heures. Egouttez et faites refroidir. Ceci fait un bouillon de 3 pintes.

• • •

Petits gâteaux à la farine d'avoine

- ½ tasse de graisse
- ½ tasse de sucre brun
- ½ tasse de sirop de maïs
- ¾ tasse de lait
- 2 tasses d'avoine roulée
- ½ tasse de raisins
- 1½ tasse de farine à toutes fins, tamisée
- 1 c. à thé de sel
- ¾ c. à thé de cannelle
- ½ c. à thé de clous de girofle
- ¼ c. à thé de muscade
- 2½ c. à thé de poudre à pâte

Battez la graisse en crème, ajoutez le sucre brun et le sirop de maïs, mélangeant ensemble parfaitement. Incorporez en remuant dans le lait, ajoutez l'avoine roulée et les raisins; mélangez bien. Mélangez et tamisez la farine, le sel, les épices et la poudre à pâte, ajoutez au premier mélange et battez parfaitement. Laissez tomber par cuillerée sur une tôle graissée et faites cuire dans un four à feu modéré (375 F.) pendant 15 à 20 minutes. Suffisamment pour 4 douzaines de petits gâteaux de grosseur moyenne.

Le médecin: Vous ne claquez jamais des dents, la nuit?

Le patient: Non, docteur, car j'enlève toujours mon râtelier avant de me coucher.

Sur la mort d'un enfant

O mon fils, ô mon fils, tu dors là, sous la terre,
Par la pluie et les vents, dans l'horreur de la nuit;
Ton petit lit d'enfant est vide, solitaire;
Nous t'avons dit adieu pour jamais aujourd'hui.

Durant les soirs d'été, quelque étoile furtive,
Ayant épanoui sa corolle de fleur,
Trace un sillage d'or sur l'ombre et, fugitive,
S'éteint, laissant aux yeux éblouis sa splendeur.

Tu t'es fanée ainsi, petite étoile morte,
Après avoir fleuri cette image de chair;
Flambeau qu'un ange allume et qu'un autre ange emporte,
Tu fais la nuit plus noire et le ciel plus désert.

.. ..

Par delà le tombeau, sous les voiles funèbres,
Va, je t'écoute encore et j'entends ton appel,
Plus loin, toujours plus loin dans les froides ténèbres,
Qui descend jusqu'à moi des profondeurs du ciel...

O mon fils, sois heureux: tu n'as gardé du monde
Qu'un léger souvenir de lumière et de bruit,
Tu ne fis qu'effleurer, sans y jeter la sonde,
L'océan de misère où roule un flot d'ennui.

Sois heureux. Viens parfois aux heures d'insomnie,
Sur nos fronts enfiévrés poser ta douce main,
Que nous sentions ton âme, à nos âmes unie,
Nous guider tendrement jusqu'au bout du chemin!

Jacques-André MERYS

Votre personnalité est un gage de succès

Conseils aux employés de bureaux

Les qualités qui constituent une belle personnalité sont faciles à acquérir. Elles dépendent en grande partie de votre physionomie, de votre toilette, de vos manières et de votre voix, mais surtout de votre attitude.

Voici quelques conseils qui contribueront à donner à votre personnalité le charme qu'il lui faut pour vous assurer le succès dans la vie.

Soyez obligeante envers tous et chacun. Faites plus même que vous n'êtes tenue de faire. Cela favorisera la sympathie des autres à votre égard, et vous obtiendra plus facilement des augmentations de salaire...

Soyez ordonnée — Prenez l'habitude de remettre les choses à leur place lorsque vous ne vous en servez pas. Et ceci, non seulement parce que la négligence est souvent une cause de renvoi, mais parce que vous accomplissez mieux votre travail, lorsque vous l'entreprenez avec méthode et précision.

Soyez gaie—Il se peut que vous rencontriez des obstacles, que tout n'aille pas sur les roulettes au cours de vos journées... Habituez-vous à accepter les contretemps qui se présentent sans aigreur, sans mauvaise humeur. Souvenez-vous qu'un "bonjour" dit avec un sourire contribuera davantage à ensoleiller votre journée, et à gagner le respect de vos compagnons de travail.

Montrez un intérêt sincère pour votre travail—C'est-à-dire, si vous l'aimez... S'il ne vous plait pas, vous faites mieux de l'abandonner et de chercher un autre emploi plus conforme à vos goûts. Maintenez votre attention sur ce que vous accomplissez. Ne vous mêlez pas aux "cancans" qui se font dans le bureau.

Soyez discrète — Votre patron vous appréciera davantage, s'il voit en vous une secrétaire discrète, capable de garder pour elle-même les confidences qui peuvent lui être communiquées par les correspondances, le courrier, etc. De plus, il doit pouvoir compter sur vous **toujours,** et être assuré qu'avec vous les affaires du bureau resteront au bureau!

Soyez polie—Il y a une vieille définition de la politesse qui se traduit ainsi: "L'art de faire et de dire les choses les plus aimables d'une façon aimable." Ne craignez donc pas d'employer les mots "merci", "s'il vous plait". Si vous avez des subordonnés, ne les traitez pas de façon autoritaire; ne les commandez pas. **Demandez-leur** s'ils veulent bien faire telle ou telle chose.

Acceptez les réprimandes en bonne part. S'il arrive que le patron doive vous reprendre, sachez comprendre qu'il le fait parce qu'il y est obligé. Rendez-lui donc la tâche plus facile en coopérant volontiers avec lui dans ce sens. Vous en serez la première heureuse.

(Traduit de l'anglais par "La Liberté et le Patriote")

Ma Messe Quotidienne

SEPTEMBRE

6. **15e dimanche après la Pentecôte.** Messe propre. Gloria. Credo. Or.: 2e, "A Cunctis"; 3e, commandée. Préf. de la Trinité.
7. **Féerie.** Messe du dimanche précédent. Sans Gloria ni Credo. Or.: 2e, "A Cunctis"; 3e, "Fidelium"; 4e, commandée.
8. **La Nativité de la Très Sainte Vierge.** Messe propre. Gloria. Or.: 2e, S. Adrien: 3e, commandée. Préface de la B.V.M.
9. **S. Gorgon.** Messe "Laetabitur". Gloria. Or.: 2e, "A Cunctis"; 3e, commandée.
10. **S. Nicolas de Tolentino.** Messe "Justus". Gloria. Or.: 2e, commandée.
11. **SS. Prote et Hyacinthe.** Messe "Salus". Gloria. Or.: 2e, "A Cunctis"; 3e, commandée.
12. **Le Saint Nom de Marie.** Messe propre. Gloria. Credo. Préf. de la B.V.M. Or.: 2e, commandée.

Nos Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											■
2						■					
3					■						
4				■				■			
5									■		
6		■								■	
7			■								
8				■				■			
9							■				
10						■					
11	■										

HORIZONTALEMENT

1.—Conclusion d'un discours.
2.—Serf de l'Etat chez les Spartiates — Titre donné, dans l'Inde, aux grands officiers de la cour du Sultan.
3.—Ville de premier ordre — Taxe sur les boissons.
4.—Isthme unissant à l'Indochine la presqu'île de Malacca — Gendre de Mahomet — Bruit sec.
5.—Système des peines établies par la loi — Article simple (féminin).
6.—Fruit du grenadier.
7.—Symbole chimique du chrome. — Conduiras en menant.
8.—Ville de Tunisie — Selle grossière de bête de somme — Fait quelque chose.
9.—Lieux où s'arrêtent des troupes en marche — Conjonction marque l'intention.
10.—Fief militaire accordé par le Grand Seigneur à un soldat turc — Marche.
11.—Ornées de festons.

VERTICALEMENT

1.—Voleur à la tire.
2.—Choisir — Qui recule au lieu d'avancer.
3.—Palmier des Indes — Qui a telle ou telle réputation.
4.—Enlevé — Gros perroquet — Mouvement de l'homme.
5.—Ile de l'Atlantique — Ecrivain philosophe et mathématicien français, né à Paris.
6.—Lignes dont les premiers mots sont rentrés.
7.—Qui donne du ton — Douze mois.
8.—Poche ouverte par le haut — Ville des Pays-Bas — Rivière de France.
9.—Service anniversaire — Effleuré la peau.
10.—Qui appartient au nez — Léger, souple.
11.—Oiseaux échassiers migrateurs.

Solution du problème précédent

J	O	I	N	T	O	Y	E	U	R	S
U	R	N	E	■	M	U	S	S	E	T
R	A	D	O	U	B	■	T	I	N	E
A	N	E	■	N	O	E	■	N	I	A
S	T	■	C	I	N	T	R	E	■	R
S	E	N	A	T	■	R	O	S	S	I
I	■	A	L	E	S	E	S	■	E	N
Q	U	I	■	S	U	C	■	C	R	I
U	R	N	E	■	B	I	G	A	M	E
E	F	E	N	D	I	■	A	N	O	R
S	A	S	S	A	S	S	I	O	N	S

Joyeuse Fête

2 septembre
Laurent Ethier, St-Georges.
Roland Ethier, St-Georges.
Raymond Arpin, Lorette.
Eliane Gauthier, La Broquerie.
Juliette Péloquin, St-Malo.

3 septembre
Roméo Montsion, Ste-Rose-du-Lac.
William Nault, Thibaultville.
Maurice Pelletier, St-Jean-Baptiste.
Simonne Vandervoode, Laflèche, Sask.

4 septembre
Edna Gosselin, St-Norbert.
Claire Bernier, St-Boniface.
Claire Morin, St-Malo.

5 septembre
Yvette Laurencelle, La Broquerie.
Lucien Labossière, St-Léon.

6 septembre
Yves Callarec, Laurier.

7 septembre
Marie-Béatrice Audette, Lorette.
Marie Martine, Grande-Clairière.
Jeannine Tétreault, St-Malo.

8 septembre
Arthur Bonot, Vassar.
René Gauthier, Thibaultville.
Ernie Brown, La Broquerie.

Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

Et, avant qu'on eût songé à me retenir, je m'élançai encore dans l'arène, je courus à mon confrère, je lui arrachai le bonnet d'âne au moment où il le posait sur la tête du gros garçon, et, avant que le maître eût eu le temps de se reconnaître, je courus à lui, je mis mes pieds de devant sur ses épaules, et je voulus placer le bonnet sur sa tête. Il me repoussa avec violence, et il devint d'autant plus furieux, que les rires mêlés d'applaudissements se firent entendre de tous côtés.

"Bravo! l'âne, criait-on; c'est lui qui est le vrai âne savant!"

Enhardi par les applaudissements de la foule, je fis un nouvel effort pour le coiffer du bonnet d'âne; à mesure qu'il reculait, j'avançais, et nous finîmes par une course ventre à terre, l'homme se sauvait à toutes jambes, moi courant après lui, ne pouvant parvenir à lui mettre le bonnet, et ne voulant pourtant pas lui faire de mal. Enfin j'eus l'adresse de sauter sur son dos en passant mes pieds de devant sur ses épaules, et, m'appuyant de tout mon poids sur lui, il tomba; je profitai de sa chute pour enfoncer le bonnet sur sa tête, et je l'enfonçai jusqu'au menton. Je me retirai immédiatement; l'homme se releva, mais, n'y voyant pas clair, et se sentant étourdi de sa chute, il se mit à tourner, à sauter. Et moi, pour compléter la farce, je me mis à l'imiter d'une façon grotesque, à tourner, à sauter comme lui; j'interrompais parfois cette burlesque imitation en allant lui braire dans l'oreille, et puis je me mettais sur mes pieds de derrière, et je sautais comme lui, tantôt à côté, tantôt en face.

Dépeindre les rires, les bravos, les trépignements joyeux de toute l'assemblée est impossible; jamais âne au monde n'eut un pareil succès, un pareil triomphe. Le cercle fut envahi par des milliers de personnes qui voulaient me toucher, me caresser, me voir de près. Ceux qui me connaissaient en étaient fiers; ils me nommaient à ceux qui ne me connaissaient pas; ils racontaient une foule d'histoires vraies et fausses dans lesquelles je jouais un rôle magnifique. Une fois, disait-on, j'avais éteint un incendie en faisant marcher une pompe tout seul; j'étais monté à un troisième étage, j'avais ouvert la porte de ma maîtresse, je l'avais saisie endormie sur son lit, et, comme les flammes avaient envahi tous les escaliers et fenêtres, je m'étais élancé du troisième étage, après avoir eu soin de placer ma maîtresse sur mon dos: ni elle ni moi, nous ne nous étions blessés, parce que l'ange gardien de ma maîtresse nous avait soutenus en l'air pour nous faire descendre à terre tout doucement. Une autre fois, j'avais tué à moi tout seul cinquante brigands en les étranglant les uns après les autres d'un seul coup de dent, de manière qu'aucun d'eux n'eût le temps de se réveiller et de donner l'alarme à ses camarades. J'avais été ensuite délivrer, dans les cavernes, cent cinquante prisonniers que ces voleurs avaient enchaînés pour les engraisser et les manger. Une autre fois, enfin, j'avais battu à la course les meilleurs chevaux du pays; j'avais fait en cinq heures vingt-cinq lieues sans m'arrêter.

A mesure que ces nouvelles se répandaient, l'admiration augmentait; on se pressait, on s'étouffait autour de moi; les gendarmes furent obligés de faire écarter la foule. Heureusement que les parents de Louis, de Jacques et de tous mes autres maîtres avaient emmené les enfants dès que la foule s'était amassée autour de moi. J'eus beaucoup de peine à m'échapper, même avec le secours des gendarmes; on voulait me porter en triomphe. Je fus obligé, pour me soustraire à cet honneur, de donner par-ci par-là quelques coups de dents, et même de décocher quelques ruades; mais j'eus soin de ne blesser personne, c'était seulement pour faire peur et m'ouvrir un passage.

Une fois débarrassé de la foule, je cherchai Louis et Jacques; je ne les aperçus d'aucun côté. Je ne voulais pourtant pas que mes chers petits maîtres revinssent à pied jusque chez eux. Sans perdre mon temps à les chercher, je courus à l'écurie où l'on mettait toujours nos chevaux et nos harnais. J'y entrai, je ne les y trouvai plus; on était parti. Alors, courant à toutes jambes sur la grand'route qui menait au château, je ne tardai pas à rattraper les voitures, dans lesquelles on avait entassé les enfants sur les parents; ils étaient une quinzaine dans les deux calèches.

"Cadichon! voilà Cadichon!" s'écrièrent tous les enfants quand ils m'aperçurent.

On fit arrêter les voitures; Jacques et Louis demandèrent à descendre pour m'embrasser, me complimenter et revenir à pied; puis Jeanne et Henriette, puis Pierre et Henri, puis enfin Elisabeth, Madeleine et Camille.

"Voyez-vous, disaient Louis et Jacques, que nous connaissons mieux que vous l'esprit de Cadichon; voyez comme il a été intelligent! Comme il a bien compris les tours de ce sot Mirliflore et son imbécile de maître!

— C'est vrai, dit Pierre; mais je voudrais bien savoir pourquoi il a voulu absolument mettre le bonnet d'âne au maître. Est-ce qu'il a compris que le maître était un sot, et qu'un bonnet d'âne est le signe qui indique la sottise?

CAMILLE

Certainement, il l'a compris; il a bien assez d'esprit pour cela.

ELISABETH

Ah! ah! ah! Tu dis cela parce qu'il t'a donné le bouquet comme à la plus jolie de l'assemblée.

CAMILLE

Pas du tout, je n'y pensais pas, et, à présent que tu m'en parles, je me souviens que j'ai été étonnée, et que j'aurais voulu qu'il allât porter le bouquet à maman: c'est elle qui était la plus belle de l'assemblée.

(A suivre)

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Le lieutenant Jacques Moreau, instructeur bilingue aux Trois Rivières, P.Q. et autrefois au collège ici, était parmi nous dimanche.

• • •

Une forte tempête de grêle, accompagnée d'un vent violent s'est abattue sur notre région, jeudi dernier. Une vingtaine de nos meilleurs cultivateurs au nord et à l'ouest de la ville ont eu leurs champs plus ou moins ravagés par la grêle. Un bon nombre d'entre eux étaient assurés.

• • •

Mme Joseph Saulnier est de retour d'une promenade d'un mois à Frenchville, Sask.

• • •

Il y a quelques jours eut lieu le mariage de Mlle Emila Boutin, fille de M. et Mme Hormidas Boutin, avec M. Armand Arguin, tous deux de Gravelbourg.

• • •

Il y a eu une grande assemblée générale à la salle municipale le 29 août, pour organiser une Caisse Populaire à Gravelbourg.

• • •

Le R.P. A. Lizée, supérieur du collège, et MM. Elphège St-Arnaud et Bonneau ont assisté à une réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C. à Régina.

• • •

Deux élèves de l'école de Gravelbourg doivent aller compléter leurs études au couvent de Jésus-Marie à Sillery, P.Q.

Laflèche

M. Adélard Norbert est revenu d'un séjour de quelques semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Il semble bien remis d'une très grave maladie.

• • •

Une grand'messe anniversaire pour l'âme de M. Joseph Roy vient d'être célébrée à Laflèche. Plusieurs parents y assistaient, entre autres la veuve, Mme J.-A. Roy et ses fils, MM. Ernest et Gérard Roy, M. et Mme Edmond Bilodeau et leur famille. M. Gérard Roy qui chanta au jubé a pris le train samedi pour Régina où il s'est enrolé dans l'aviation.

• • •

Un orage terrible s'est abattu mercredi après-midi sur notre région, et la grêle a malheureusement détruit plusieurs belles récoltes dans le sud, en particulier celles de MM. Joseph Palmier, Maurice Bachein, Alfred Clermont et B. Pacquet.

Jeudi soir, nous avions un autre orage électrique, encore plus violent que celui de la veille, bien que sans grêle. La foudre tomba à deux endroits du village: à l'hôtel Métropole et sur un arbre, devant la demeure de M. Mat. Klein. Tous en furent quitte pour la peur.

• • •

Le Couvent des Filles de la Croix a ouvert ses portes aux externes, jeudi dernier. La rentrée des pensionnaires a eu lieu le mardi, 1er septembre; le personnel enseignant est le même que l'an passé, sauf que Mlle Champigny de Willow-Bunch a remplacé Mlle Blanche Kenny, au grade I.

Swift-Current

C'est avec regret que les paroissiens de Swift Current ont appris la mort de M. J.-R. Ayotte. Il nous avait quittés, il y a un an, pour aller à Régina et à Winnipeg.

Né à St-Barthélémi, P.Q., il y a 64 ans, M. Ayotte est venu à St-Jean-Baptiste, Man., à l'âge de 10 ans. Il épousa Irma Déry qui mourut en 1920. Il laisse pour le pleurer six enfants: Emile, de Wartime; Marie-Josèphe, de San Bernardino, Calif.; Georges, de Prince-Albert; Léo, de Chicago; Lucien, de Montmartre, et Irène; trois frères, Edmond, de Régina; Jean-Baptiste et Albert, de St-Jean-Baptiste; une soeur, Soeur St-Anaclet, d'Ottawa.

Le service fut chanté à la cathédrale de Régina par le R. P. Cabanel, curé de Swift Current, assisté de MM. les abbés Vachon, de Coderre, et Turgeon, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: MM. Conrad Dozois, de Montmartre; A.-J. Breton, de Montmartre; Gilbert Audette, J.-H. Lambert et David Fillion, de Régina, E.-B. Coderre, de Coderre. Le corps fut enterré à Moose Jaw, près de son épouse.

A la famille, nous exprimons nos sincères sympathies.

DEMANDE DE LIBERTE PROVISOIRE REJETEE

BERLIN.—Guy la Chambre avait demandé à la Cour de Riom sa mise en liberté provisoire pour raison de santé. La Cour a rejeté sa demande.

COLLEGE MATHIEU
Gravelbourg, Sask.

Ouverture des classes

En raison du manque de main-d'oeuvre pour les récoltes, l'ouverture des classes au Collège de Gravelbourg a été remise au 1er octobre. Nous prions instamment les parents de bien vouloir nous envoyer leurs enfants pour cette date.

Dollard

Nous sommes heureux d'apprendre le retour de Mme D. Johnston, qui s'est rétablie assez rapidement après avoir été victime d'un grave accident. Sa fille, Mme Clarence Golem, avec son jeune enfant, l'accompagnent.

• • •

Après un séjour de trois semaines chez M. B. Pattyn, Mme De Cuypère et sa famille sont repartis pour St-Boniface, Man.

• • •

Mlle Florence Arcand, étudiante garde-malade, qui vient de passer trois semaines dans sa famille, est retournée à l'hôpital de St-Boniface, Man.

• • •

Mlles Hazel et June Ridley, qui vinrent d'Angleterre l'année dernière, passent quelques semaines de vacances chez M. et Mme Bert Shirley.

• • •

Mme A. Dufresne est partie pour une semaine à Shaunavon, chez son fils, M. le curé Dufresne.

• • •

M. Hervé Gobeil, qui s'est fracturé deux côtes durant son travail à Shaunavon, est venu avec sa famille passer quelques jours chez M. et Mme W. Auger et chez M. et Mme V. Desautels, leurs parents.

Départ de deux soldats

A l'occasion du départ de MM. Charles Nolin et Orval Vig pour l'armée, des réunions d'adieu furent organisées par leurs amis de cette paroisse. Dimanche après-midi, ces derniers se rendirent à la demeure de M. Ed. Vig, père d'Orval, et dimanche soir chez le père de Charles Nolin, M. W. Nolin.

Des bourses furent offertes à ces jeunes militaires qui nous quittent.

Prix pour le blé et le maïs

Le professeur Rayner, de l'Université de Saskatchewan, est venu à Dollard pour inspecter et juger les champs de blé "Apex" et le maïs du Club coopératif.

Le professeur fit remarquer que si les avis étaient mieux suivis, il y aurait un plus grand nombre de jeunes gens qui seraient récompensés.

Les frères Bublitz gagnèrent de nouveau les premier et deuxième prix, et Stanley Arcand remporta le troisième.

Les trois soeurs Mitchell gagnèrent les 4e, 5e et 6e prix pour le blé; pour le maïs, F. Bublitz eut le 1er prix; A. Bublitz le deuxième, et Stanley Arcand, le troisième.

• • •

Mlle H. Johnson, institutrice à Régina, est venue passer quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Ch. Johnson.

Ferland

Reprise des classes

Les vacances sont terminées. Les trois écoles de la paroisse ont ouvert leurs portes pour un nouveau terme. A l'école du village, les Révérendes Soeurs en ont repris la direction. Mlle M.-J. Godenir a pris charge de l'école Ferland, et Mlle Béatrice Couture assume la direction de l'école Survivance.

Les institutrices de la paroisse sont parties enseigner dans les différentes places environnantes. Ce sont: Mlles Rolande Couture, à Frenchville; Simone Chabot, à Ponteix; Yvette Chabot, à Meyronne et Noëlla Chabot, à Gravelbourg.

De nombreux étudiants partiront bientôt pour aller étudier dans divers pensionnats environnants.

Orage de grêle

Un deuxième orage de grêle s'est abattu sur la région le 26 dernier. En certains endroits les dommages sont assez considérables, notamment chez MM. Sylva Mircault, Philippe et Ephrem Bouffard.

Ici-et-là

MM. et Mmes Elphège St-Arnault et Albert Forcier, de Gravelbourg, étaient les invités de M. et Mme Aristide Fournier, il y a quelque temps.

• • •

Mlle Suzanne Lizée, de Laflèche, passa quelques jours chez M. Avila Chabot, la semaine dernière.

• • •

MM. Charles et Ernest Dion, de l'aviation canadienne, stationnés à Mossbank, passèrent quelques jours chez leurs parents, la semaine dernière.

• • •

M. Philippe Boutin, de Domremy, est venu travailler chez son oncle, M. Philippe Bouffard.

• • •

Mme Aristide Fournier accompagnée de Mlles Irène et Rita Fournier assistaient à une profession religieuse à Ponteix, la semaine dernière.

• • •

Plusieurs membres des Chevaliers de Colomb de la paroisse assistèrent à la réunion mensuelle des Chevaliers à Gravelbourg.

• • •

M. et Mme Joseph-Edmond Chabot rendaient visite à M. Joseph Palmier, de Laflèche, dimanche dernier.

• • •

M. le curé J.-E. Brouillard a rendu visite à des amis au Lac Pelletier, la semaine dernière.

• • •

M. et Mme Léon Beaudoing, de Ponteix, visitèrent des parents la semaine dernière.

• • •

M. et Mme J. Bellefeuille, de Val Marie, étaient en visite chez M. et Mme Hector Massé, il y a quelque temps.

M. Robert Desautels, de Ponteix, était de passage à Ferland, la semaine dernière.

Un Canadien français

Le commandant d'escadre Jean Fauquier, d'Ottawa, a reçu la Distinguished Flying Cross. Il est cité en termes élogieux pour ses exploits.

La Seine a été mise à sec récemment

VICHY — Le samedi 15 courant les Parisiens ont vu la Seine presque à sec. Pour nettoyer le lit du fleuve des débris accumulés depuis des générations, les autorités ont fait vider la Seine.

Le secret de meurtres, de rapts et de suicides anciens, est ce que s'attendaient à voir les curieux. On n'a rien trouvé de plus émotionnant qu'un bon stock de vieux fusils, de sabres, de baïonnettes; ceci a légèrement désappointé la foule nombreuse tenue à distance par les gendarmes, et qui assistait aux travaux de nettoyage.

On a ouvert le barrage de Suresnes, à l'ouest de la capitale, et le fleuve est devenu un mince filet d'eau. Toute la journée, des centaines d'ouvriers ont travaillé dans la vase.

Un énorme tas de chaines qui avaient été jetées dans la rivière de l'île des Cygnes, après l'Exposition, a failli causer le chavirement d'un canot-automobile qui portait des personnages officiels en tournée d'inspection.

La Seine a repris son niveau ordinaire après que le barrage a été fermé à minuit.

En Ontario

Fort Frances

Le R. P. Paquette, O.M.I., ainsi que le R. P. Denys Audette sont allés à St-Boniface pour y suivre les exercices de la retraite annuelle.

• • •

Mlle Irène Blais, de Sherbrooke, P.Q., visite actuellement sa soeur, la Révérende Soeur Léonie Blais, à l'hôpital La Vérendrye. Mlle Blais a passé également quelque temps à Winnipeg.

• • •

Mlles Noëlla et Louise Robin sont revenues la semaine dernière d'un voyage à Toronto et Guelph, Ont., où elles visitèrent leurs frères, Paul et Clément Robin.

• • •

Mme Adélard Carrière et sa famille nous quittèrent ces jours derniers pour Winnipeg, en route pour Vancouver, C.-B., où elle rejoindra son mari, qui habite cette province depuis plus de deux mois.

• • •

Le R. P. Masterson, du Collège St-Paul, est retourné à Winnipeg jeudi matin, après avoir prêché la retraite aux Révérendes Soeurs des Missions.

• • •

M. Philip Pochailo nous a quittés, il y a près de deux semaines, pour Edmonton, Alta, où il a joint l'aviation canadienne.

• • •

M. Denis Belair, de Fort William, Ont., est ici en voyage d'affaires.

• • •

Nous avons appris avec regret que le soldat Pierre Bédard a été gravement blessé dans l'attaque de Dieppe, France.

• • •

M. Ernest Charlebois, grand chevalier, a été le délégué officiel à l'assemblée régionale des Chevaliers de Colomb tenue à Fort William, Ont.

• • •

Mlle Cécile Gagné nous a quittés pour Winnipeg, en route pour Rockcliffe, Ont., où elle doit se rendre aux quartiers de l'aviation canadienne.

• • •

Mlle Marie-Ange Daignault est malade à l'hôpital La Vérendrye après avoir subi une opération d'appendicite.

• • •

M. Louis Cousineau passe une semaine de vacances à Virginia, Minn., chez M. et Mme E. Roy.

• • •

Une soirée en l'honneur du vingt-quatrième anniversaire de Mlle Thérèse Laforest eut lieu jeudi soir à la demeure de M. et Mme Turgeon. Etaient présentes: Mlles Thérèse Laforest, Ann O'Brien, Bernice Ross, Aldéa Boisvert, Rita et Hélène Laforest, Rita Belluz, Doreen Robnett, Margaret Volt.

La soirée se passa à chanter et à jouer différents jeux. Un goûter délicieux fut servi par Mmes Laforest et Millar. Les Révérendes Soeurs Gilbert et Blanche Turgeon, de Chicago, Ill., toutes deux tantes de Thérèse, visitèrent leurs parents et étaient présentes à cette petite soirée.

RESTRICTION SUR LES MACHINES A LAVER

OTTAWA.—Le ministère des munitions et des approvisionnements a prohibé, à partir d'hier, la vente, sans permis spécial, des machines à laver commerciales ou de toute autre machine ou pièce de machinerie utilisées dans les buanderies commerciales, ou dans les ateliers de nettoyage et de pressage.

Section française à la commission des prix

OTTAWA.—Le gouvernement vient de fonder une section française de la publicité à la commission des prix et du commerce en temps de guerre. M. Raoul Desmarais, ancien journaliste de Montréal, a été nommé directeur de ce nouveau service de la commission des prix. Il aura comme adjoint, M. Omer Chartrand, ancien journaliste du "Droit" d'Ottawa.

MM. Desmarais et Chartrand sont à la commission des prix depuis environ six mois. M. Desmarais était attaché au bureau de Montréal et M. Chartrand à celui d'Ottawa. Avant de devenir fonctionnaire de guerre M. Desmarais était sous-chef de l'information au journal du matin "Le Canada", de Montréal.

Un bureau général de publicité existe depuis quelque temps déjà à la commission des prix. Le directeur en est M. W.-F. Prendergast et le sous-directeur, M. Ross Brown.

BERLIN REND HOMMAGE AUX CANADIENS

LONDRES.—Même les Nazis doivent rendre hommage aux soldats canadiens. La radio de Paris contrôlée par les Allemands a été captée à Londres au moment où l'annonceur disait que les Canadiens sont doués d'un courage magnifique.

L'annonceur dit:

"Ce qui frappe surtout dans le raid de Dieppe c'est l'opiniâtreté du soldat canadien. On pouvait avoir l'impression que ces hommes étaient fixés au sol et ils combattirent jusqu'à la dernière balle."

Un résidant de Dieppe déclare qu'il fut éveillé par l'activité aérienne et qu'il entendit les bombes éclatant dans toutes les directions.

Plus tard il vit les soldats canadiens et britanniques se lançant à l'attaque armés de fusils-mitrailleurs et il réalisa ce qui se produisait.

Nouvelles de France

MORT DU COLONEL FRANÇOIS

ALGER.—On annonce la mort à Oran du colonel François, un des as de l'aviation française. Il avait volé 3,500 heures et avait été cité douze fois à l'ordre du jour. En 1940, il commandait le groupe de bombardiers no 7.

• • •

EXCES DE ZELE

PARIS.—L'agence Transocéan rapporte que M. Villeneuve a été arrêté à Paris pour avoir attaché, bien que non-Juif, une étoile jaune à son vêtement en alléguant que sa femme devant, comme juive, porter cet insigne, il jugeait correct de faire de même.

• • •

ELARGISSEMENT DU PORT DE MARSEILLE

MARSEILLE.—En raison du développement croissant du trafic entre la France et ses colonies africaines, le gouvernement de Vichy a décidé d'accélérer les travaux d'élargissement du port de Marseille.

• • •

RESTAURANT MUNICIPAL

LYON.—Radio-Lyon annonce l'ouverture à Nice, d'un restaurant municipal. Le prix des repas—vin et service compris—n'excédera pas 10 fr. 50.

Des dispositions ont été prises pour que trois mille repas puissent être servis journellement.

• • •

VICHY.—On annonce la mort de M. Charles Bihaureau, directeur du service technique de la Direction des Carburants. Ancien élève de l'école Polytechnique, M. Bihaureau était un des meilleurs techniciens français du pétrole.

Les familles des minstres fédéraux font leur part

OTTAWA—Les détails suivants prouvent que ceux qui dirigent les destinées du pays comptent un bon nombre des leurs dans l'armée et dans les divers services de guerre.

Trois neveux de M. King sont sous les armes. L'un d'eux, le capitaine Horatio Nelson Lay, commandait le "Restigouche", premier navire de guerre canadien en service actuellement. Les deux autres sont le lieutenant de marine Lyon King, médecin dans la marine canadienne, et le lieutenant d'aviation H.-M. Lay, dans le C.A.R.C.

M. J.-L. Ralston

Le colonel J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, a un fils unique, Stuart Bowman Ralston, qui, depuis plus d'un an fait partie de l'artillerie canadienne outre-mer, au titre de premier lieutenant.

M. C.-G. Power

Le Ministre de l'Air, M. C.-G. Power, a un fils, le lieutenant Frank Power, qui faisait partie de l'expédition des troupes canadiennes à Hong-Kong; on ne connait pas encore son sort. Aussi l'officier-pilote W. Pendleton Power, qui fait partie du C.A.R.C., présentement en Angleterre.

M. C. Gibson

M. Colin Gibson, ministre du Revenu national, a deux fils dans l'armée du Canada: le lieutenant Desmond Gibson, avec les ingénieurs royaux du Canada outre-mer, et Colin-D. Gibson, qui suit un cours d'officier à Brockville.

M. J.-G. Gardiner

M. James-G. Gardiner a un fils en service actif, l'officier pilote John-E. Gardiner, qui se trouve outre-mer avec le C.A.R.C.

M. C.-D. Howe

M. C.-D. Howe compte un fils dans la marine du Canada. Il fut rescapé dans l'océan Indien lorsque le croiseur anglais, le "Dorsetshire", à bord duquel il se trouvait, fut torpillé.

M. H. Mitchell

M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, un vétéran de la dernière grande guerre, n'est pas aussi chanceux, car son fils, par suite d'une vue défectueuse, fut refusé lorsqu'il se présenta pour s'enrôler.

M. L. St-Laurent

M. Louis St-Laurent fait sa grosse part. Son fils, le lieutenant de marine, Renault St-Laurent, sert à bord d'une corvette, et sa fille, Madeleine, est capitaine dans le corps auxiliaire féminin.

Un autre de ses fils, Jean-Paul St-Laurent, est lieutenant dans la Réserve du régiment de Québec.

M. W.-P. Mulock et M. A. MacDonald

M. W.-P. Mulock, ministre des Postes, vient de voir son fils aîné inscrit dans le Corps d'Aviation Royal Canadien. Par contre, le ministre de la marine, M. Angus MacDonald, n'a aucun de ses enfants dans le service actif, son fils aîné n'ayant que quinze ans.

M. J.-T. Thorson

M. J.-T. Thorson, ministre des Services nationaux de guerre, est dans le même cas que M. A. MacDonald, le plus vieux de ses fils étant trop jeune pour le service militaire.

M. J.-E. Michaud

M. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries, a quatre fils dont l'aîné n'a pas atteint l'âge militaire, mais il fait quand même partie de la réserve du régiment de Hull.

M. J.-L. Ilsley

M. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, n'a que deux filles, et M. Norman McCarthy, secrétaire d'Etat, est dans le même cas. M. J.-A. McKinnon, ministre du Commerce, n'a qu'une fille.

M. I. MacKenzie

M. Ian MacKenzie, ministre des Pensions et de la Santé, lui-même un héros de la dernière grande guerre, est célibataire comme M. King.

PRES DE 8000 FEMMES DE PLUS DE 70 ANS GAGNENT LEUR VIE

OTTAWA.—Une enquête sur les réserves de main-d'oeuvre révèle qu'une vaillante brigade d'environ 7,850 Canadiennes, âgées de plus de 70 ans, exécute des travaux rémunérés. Le Bureau fédéral de la statistique a fait cette découverte en cherchant le nombre de femmes qui peuvent être appelées à mesure qu'augmentent les demandes de main-d'oeuvre.

La principale source de main-d'oeuvre se trouve chez les femmes mariées de 15 à 44 ans, souligne le rapport de l'enquête. Les veuves et les divorcées composent en majorité le groupe des femmes de plus de 70 ans. Des 98,-453 femmes de cette classification, 4,655 gagnent leur vie. Les célibataires de plus de 70 ans sont au nombre de 18,620; 2,636 ou 14.-16 p. c. travaillent encore. Seulement 1.02 p.c. ou 550 des femmes mariées de cet âge travaillent.

Plus de 39 p.c. ou 13,194 femmes célibataires, de 55 à 64 ans gagnent leur vie, alors que 3,282, âgées de 65 à 69 ans, sont encore au travail. Chez les femmes mariées du même âge, 6,311 remplissent des occupations.

CONFERENCE D'ART

PARIS.—M. Robert Brasillach et M. Pierre d'Espezal ont fait sous la présidence de Benoist-Méchin, une conférence sur le sculpteur allemand Arno Breker, dont Pierre Laval et les représentants d'Abetz avaient inauguré l'exposition.

(Robert Brasillach était rédacteur en chef du journal "Je Suis Partout").

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de Saint-Boniface
29 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$9.50—$9.75
Bons	$9.00—$9.25
Moyens	$8.25—$8.75
Ordinaires	$7.00—$8.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$9.50—$9.75
Bons	$9.00—$9.25
Moyens	$8.25—$8.75
Ordinaires	$7.00—$8.00
Génisses—	
De choix	$9.00—$9.25
Bonnes	$8.50—$8.75
Moyennes	$7.50—$8.25
Ordinaires	$7.00—$7.25
Veaux engraissés—	
De choix	$10.00—$10.25
Bons	$9.00—$9.75
Moyens	$8.50—$8.75
Vaches—	
Bonnes	$6.75—$7.50
Moyennes	$4.75—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.50
Taureaux—	
Bons	$7.00—$7.50
Moyens	$6.25—$6.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.50—$9.50
Ordinaires	$7.50—$8.00
Moyennes	$6.50—$7.00
Vaches laitières	$70.00—$110.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$8.00—$8.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.00—$12.50
Ordinaires et moyens	$6.00—$10.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$14.15—$14.25
B2—Déduction par tête	.50—2.50
B3—Déduction par tête	$14.15—$14.25
C1—Déduction par tête	1.50
C2—Déduction par tête	$2.00—$2.50
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	2.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	$2.50
Pesants—Déd. par 100 liv.	1.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$10.50—$10.50
Ordinaires	$8.00—$9.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.50—$4.00
Bons pesants	$5.00—$6.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina
28 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$7.75—$8.00
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$7.75—$8.00
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.75
Génisses—	
De choix	$8.00—$8.25
Bonnes	$7.50—$7.75
Moyennes	$6.75—$7.25

PRODUITS du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.33
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.29
Grade A, moyens, la douz.	.28
Grade B, la douz.	.20
Grade C, la douz.	.18

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Vieilles poules, 3 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.

Poulets—	
Nourris au lait—	
au-dessus de 5 liv.	.20
de 4 à 5 liv.	.19
au-dessous de 4 liv.	.17
Grade A, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Nourris au lait—	
Grade B, au-dessus de 5 liv.	.18
de 4 à 5 liv.	.17
au-dessous de 4 liv.	.15
Grade B, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 5 sous au-dessous des prix de ceux "nourris au lait, B".	
Poules—	
Grade A, au-dessus de 5 liv.	.16
Grade A, de 4 à 5 liv.	.15
Grade A, au-dessous de 4 liv.	.13
Grade B, 2 sous au-dessous des prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 3 sous au-dessous des prix pour grade B.	

FRANCAIS COMBATTANTS ET POLONAIS COMPAGNONS D'ARMES



La photographie est celle d'un officier en second des forces polonaises dans une tranchée du Moyen Orient, à côté d'un soldat français; l'extrême jeunesse de ce soldat français est un trait fréquent parmi les troupes du Général de Gaulle.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

R. Le Blond promu

M. Rupert Le Blond, fils du Dr et Mme Le Blond, de Prince-Albert, a été promu du grade de lieutenant à celui de capitaine.

Pénurie de main-d'oeuvre

Dans certaines régions du district de Prince-Albert, les fermiers manquent d'hommes pour la récolte. Dans la région de Colleston, les fermiers ne peuvent se procurer d'hommes. Ils seraient prêts à payer, paraît-il trois, quatre et cinq dollars par jour.

Cours d'école normale

Etant donné la possibilité d'un manque d'instituteurs en 1943 dans la Saskatchewan, le ministère de l'instruction désire que le plus grand nombre possible d'étudiants s'inscrivent pour le cours d'école normale qui commencera le 24 septembre dans les trois institutions du pays. Les élèves du grade XII, même ceux qui ont passé cinq sujets avec succès sont admissibles. Ceux qui ne pourraient assister à ce cours en raison de difficultés financières, peuvent obtenir un emprunt du gouvernement, emprunt qu'ils rembourseront lorsqu'ils enseigneront. Quant aux élèves très pauvres, le gouvernement s'engage à leur offrir $15.00 par mois pour défrayer les dépenses de logement et de pension. Cet argent devra toutefois être remboursé, lorsqu'ils enseigneront.

Duck Lake

Mme Joseph Lanovaz, née Marie-Anne Kleine est décédée dans cettte paroisse, le lundi 24 août, à l'âge de 42 ans. Depuis quelques mois déjà une maladie incurable laissait prévoir sa fin prochaine. En bonne chrétienne, Mme Lanovaz s'était résignée à la volonté du Maître et attendait patiemment la fin de ses souffrances. Arrachée à sa famille encore très jeune, elle laisse pour pleurer sa perte son mari, trois filles, deux garçons et plusieurs frères et soeurs. Son service funèbre, chanté à la paroisse, fut très impressionnant. Un grand concours de parents et d'amis y assistaient. Les porteurs furent: MM. Marcel Debray, Albert Perret, Henri Gauthier, Pierre Comeau, Ludger Doucette.

Toutes nos sympathies vont à la famille si cruellement éprouvée.

• • •

Mlle Irène Mandin vient de nous quitter pour St-Louis, Missouri, où elle fera un stage de deux ans pour suivre des cours spéciaux et supérieurs, comme garde-malade. Mlle Mandin était boursière de la Province dans un récent concours et pour succès obtenus dans ses études.

• • •

Le R.P. Guy Brisebois, O.F.M., de Montréal, était de passage parmi nous à l'occasion d'une retraite prêchée dans cette paroisse.

• • •

Nous regrettons de voir la Révérende Soeur Mechtilde de Jésus, de la communauté de la Présentation de Marie nous quitter, ainsi que d'autres dévouées religieuses que le devoir appelle ailleurs.

Montmartre

Le raid sur Dieppe a fait trois victimes dans notre district. D'abord M. Henri Bachelue, fils de M. et Mme Albert Bachelue, depuis plusieurs mois dans l'armée canadienne, y a perdu la vie en défendant le pays. Un message laconique annonça la triste nouvelle à son épouse qui réside à Kendal.

• • •

Mme Vve Henri Giroux a également reçu la nouvelle de la disparition de son fils, Hervé, un des compagnons de Bachelue, dans la même bataille. Nos sympathies aux familles affligées.

• • •

Le major Elmer White qui a été élevé à Montmartre, fils de M. Louis White, ancien marchand, a également perdu la vie dans cette lutte.

Quatre aviateurs ont perdu la vie dans une descente sur la rive nord du lac Chapleau dans la nuit du 21, et les débris de l'aéroplane, ont été dispersés sur les eaux du lac, près de l'endroit où se font ordinairement les piqueniques de Montmartre et des environs.

De passage

Mme Jos. Deschênes, de Mariapolis.

M. et Mme Georges Gratton, de St-Laurent.

Mlle Lucienne Faubert, de Winnipeg.

Aussi Fred Rainville, étudiant chez les Pères Oblats, en route pour le scolasticat de Lebret, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Fred Rainville.

De retour après une absence de plusieurs mois, M. Jos. Lévesque. Il a repris le travail sur sa ferme.

Mme L.-P. Côté et Gilberte sont de retour d'un voyage dans l'Est.

Mme Lucien Ayotte nous a quittés pour aller résider à Régina, où Lucien suit un cours dans la milice canadienne.

Saint-Victor

Le samedi 22 août, MM. René Lalonde et Paul Nadeau ainsi que Mlle Claire Lalonde se rendaient à Gravelbourg, pour affaires.

• • •

Le dimanche 23 août, M. Eugène Lalonde est allé à Gravelbourg chercher nos religieuses: Mère St Alphonse, directrice et maîtresse du cours supérieur, Mère St Félix, maîtresse du Cours intermédiaire, Mère Ste Angèle, maîtresse des petits. La cuisinière arrivera dans quelque temps.

A nos bonnes religieuses, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue et nous les assurons de notre plus entier dévouement.

• • •

M. Eusèbe Fontaine, de Meadow Lake, frère de M. Alfred Fontaine est en visite dans son ancienne paroisse. Il doit certainement se rendre compte que St-Victor a progressé depuis quelques années. Notre village devient de plus en plus important.

• • •

M. et Mme Omer Préfontaine, de Lisieux, étaient en visite chez M. J.-D. Lalonde, le dimanche 23 août.

• • •

M. l'abbé Bergeron et M. Emile Le Tilly étaient en visite le dimanche 23 août chez M. S. Ducharme.

• • •

Une assemblée de Chevaliers de Colomb eut lieu au soubassement de l'église après la messe de dimanche. MM. Payette, Lafrenière, Gareau et Benoît, tous de Willow Bunch, y assistaient. Plusieurs hommes et jeunes gens ont répondu à l'appel.

• • •

M. et Mme Léo Beauregard et leurs trois enfants, passèrent quelques jours chez leurs parents à Lisieux et à Scout Lake.

• • •

M. Norman Gaudry, d'Assiniboia, est ici pour le temps des battages.

• • •

L'ouverture des classes eut lieu le jeudi 27 août. Nous souhaitons bonne chance et bon succès aux institutrices et aux élèves.

• • •

Le jeudi 27 août, Mgr Kugener, M. l'abbé Couture, Mlles Lucie et Majella Lavallée étaient de passage au presbytère.

• • •

Le soldat Lucien Lalonde, stationné à Terrace, C.-B., est en visite chez ses parents pour deux semaines.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Mgr Kugener a dû partir précipitamment vendredi pour Val Marie. Il venait d'apprendre la mort inopinée de M. l'abbé O. Beaupré, curé de cet endroit. Mgr revenait précisément de Val Marie au commencement de la semaine.

• • •

En visite à Ponteix pour une prise d'habit chez les religieuses de Notre-Dame d'Auvergne: Mgr Kugener, Mlle Magella Lavallée, Mme Lebel. Mgr Kugener en profita pour visiter Val Marie, Billimum, Ferland et Meyronne.

• • •

Mlle Agnès Coots, employée à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, a visité chez M. Alphonse Dauphinais, dimanche dernier.

• • •

En visite chez Mme Lebel, Mlle Bernadette Dumand, de Val Marie (nièce de Mme Lebel).

• • •

M. Joseph Dauphinais nous a quittés, mercredi dernier, pour l'Université Laval, où il doit commencer ses études de médecine. Bon courage!

• • •

En visite à St-Victor, Mgr Kugener, M. l'abbé G. Couture, et Mlles Lucie et Magella Lavallée.

• • •

Plusieurs de nos jeunes gens ont reçu leur appel pour l'examen médical. Ce sont: MM. Paul Duperrault, Robert Sylvestre, Denis Bruneau, Roger Granger, Alphonse Durand et Joseph Dauphinais.

• • •

Il y eut un incendie chez M. Sinaï Beausoleil, mardi dernier. Allumé par la foudre, il fut impossible de le contrôler, et M. Beausoleil eut de la difficulté à faire sortir ses bestiaux de la grange. Il en perdit quelques-uns malgré tous ses efforts.

Baptême

Joseph-Emile-Mitchel, fils de M. et Mme Lacerte, baptisé le 23 août. Parrain et marraine, M. J.-E. Beston et Mlle Albertine McGillis.

PLUS DE CHARBON

VICHY.—Radio-Vichy a annoncé que la ration de charbon va être augmentée pour les foyers domestiques dans les grandes agglomérations urbaines. Cette mesure ne s'appliquera pas aux personnes qui vivent seules à moins qu'elles ne soient mères ou femmes de prisonniers.

LE POITOU VA RENAITRE

VICHY.—Le maréchal Pétain ayant décidé de diviser la France en provinces, le Poitou va renaître. Il se composera des cinq départements suivants: Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne et Vendée, et aura pour capitale non pas Angoulême ou la Rochelle, mais Poitiers.

POUR ENFANTS FRANCAIS

GENEVE.—La Croix Rouge suisse, signale Radio-Paris, a décidé de transformer la Carlton Hotel à Geneve en un centre de réception pour les enfants français.

COUVRE-FEU SPECIAL POUR LES JUIFS

STOCKHOLM. — Suivant le correspondant berlinois du "Dagen Nyheter," journal de Stockholm, les Juifs en France, non seulement devront à l'avenir porter, comme signe distinctif, l'Etoile de David, mais ne pourront plus quitter leur domicile entre 8 heures du soir et 7 heures du matin.

LE GENERAL OLRY A SA RETRAITE

VICHY.—Le général Olry, qui commanda l'armée des Alpes jusqu'à la capitulation, a atteint la limite d'âge et va prendre sa retraite.

PARIS.—Le château historique de Moncoutour, près de Tours, a été détruit par un incendie.

Pourquoi en veut-on à M. Murray?

N.D.L.R.—Cet article a été écrit avant que la nomination du Dr J.-S. Thomson au poste de de gérant général de Radio-Canada eut été annoncée.

• • •

Depuis quelques semaines, un drame monté en épingle se joue autour de l'institution Radio-Canada. Dans l'esprit de ceux qui l'ont monté, le dénouement doit aboutir à la déposition de M. Gladstone Murray comme administrateur général de la Société Radio-Canada, et à la suppression du réseau français. Naturellement, ce double but n'est pas exposé d'une façon aussi claire, aussi catégorique. Nous savons que M. Murray a compris le fait bilingue et qu'il a tâché d'orienter les émissions radiophoniques selon cette exigence. D'où l'institution d'un double réseau, français et anglais. Et si des difficultés financières et techniques n'avaient pas paralysé l'initiative du gérant général de Radio-Canada, nous sommes enclins à croire que le réseau français n'aurait pas été limité à la province de Québec. Voici ce qu'écrit à ce propos M. Charles Gauthier dans **Le Droit**: "A tout esprit qui n'est pas obscurci par une rancune à exercer ou une vengeance à assouvir, il est clair que M. Murray, qui a porté jusqu'ici le plus gros poids des responsabilités, doit avoir pris quelque part et acquis quelque mérite dans la fondation, le développement et les progrès de cette entreprise nationale. Depuis le début de Radio-Canada, M. Murray a compris quel devait être le caractère d'une entreprise nationale de radiodiffusion dans un pays où deux races à langue et à culture différentes ont des droits égaux. Il s'est efforcé de répondre aux désirs légitimes de la minorité. S'il n'a pas toujours obtempéré aux demandes qui lui étaient faites, ce n'était pas faute de bonne volonté, mais à cause du manque de fonds disponibles ou de difficultés techniques insolubles."

Un Comité parlementaire a été institué pour faire enquête au sujet des accusations portées contre l'administration de Radio-Canada et, indirectement contre M. Murray dont on veut la tête. Il ressort des témoignages entendus que le but ultime désiré est l'unification des deux réseaux. Mais pour que cette unification s'effectue, il faut que M. Murray disparaisse. L'absorption du réseau français par le réseau anglais est sous-entendu dans le rapport des enquêteurs: "Les témoignages établissent clairement, lisons-nous dans le rapport, que les réseaux français et anglais sont exploités sous une surveillance et suivant des principes entièrement distincts, en matière de programmes. Bien que des variations dans les programmes soient nécessaires et désirables, selon les régions, et selon qu'ils sont réalisés en langue française ou en langue anglaise, il ne faut jamais oublier que le but de la Société est de représenter et de servir les intérêts de tout le Canada. Une liaison plus étroite est donc recommandée dans la préparation des programmes entre les réseaux français et anglais, et elle doit se relier à une ligne de conduite précise bien définie par le Bureau des gouverneurs. 'Sic'!" Et s'il faut une nouvelle ligne de conduite, quelle sera-t-elle?

D'après le témoignage des personnes entendues devant le Comité d'enquête, d'après les interprétations qu'en donnent certains journaux anglais, le **Saturday Night**, le **Globe and Mail**, le **Free Press** entre autres, la ligne doit converger davantage vers l'anglicisation des Canadiens français. Il n'est pas salutaire pour l'unité canadienne que les Canadiens français aient leur réseau indépendant dans le Québec. M. Frank Chamberlain n'en fait pas un secret lorsqu'il écrit dans le **Saturday Night** du 1er août dernier: "Radio-Canada met en danger l'unité nationale de son système en satisfaisant aux caprices du Québec, et en maintenant en opération un puissant réseau canadien-français dont le reste du pays ne connait pratiquement rien." L'on peut facilement retourner l'accusation contre le réseau anglais dont la population française du Canada ne connait rien, comme le fait habilement M. Charles Gauthier. Cette accusation met à découvert les desseins de ceux qui ont monté le drame contre Radio-Canada et son administrateur général.

La mèche a été éventée. Depuis la publication du rapport des enquêteurs, le public en général et la presse non-partisane se sont montrés plutôt sympathiques à M. Murray. Cette attitude devrait contrecarrer les menées du groupe réactionnaire qui désire la tête du gérant général de la Société Radio-Canada, afin de réaliser plus efficacement son projet d'unification. Nous croyons que M. Murray a aidé puissamment à l'unité canadienne en instituant un double réseau qui répond aux exigences du fait bilingue. Nous sommes aussi d'opinion que le groupe réactionnaire met en péril cette unité canadienne, lorsqu'il machine la disparition du réseau français. Et nous affirmons que non seulement les Canadiens français du Québec ont droit à leur réseau indépendant, mais encore que tous les citoyens de langue française dans les autres provinces du Canada ont droit, eux aussi, à un réseau qui corresponde à leur culture, puisque le français est officiel non seulement dans Québec, mais dans tout le pays. Nous ne devrions pas être obligés de réclamer sans cesse nos droits. Ces droits devraient nous être concédés de bon coeur, toujours et partout. Une telle ligne de conduite, au lieu de nuire à l'unité canadienne attacherait davantage tous les citoyens de langue française à leur patrie et à ses institutions politiques. Si l'élément anglais du Canada se décidait un beau jour à reconnaître le fait bilingue dans tous les domaines et acceptait volontiers que justice soit faite à leurs concitoyens de langue française dans le fonctionnarisme et les postes de commande au pays, des liens d'amitié plus solides uniraient les deux plus forts groupes qui dirigent notre politique canadienne.

M. Murray, il nous semble, a travaillé efficacement au rapprochement des deux races. Il a entendu favorablement les revendications du groupe français de l'Ouest. Nous avons maintenant une heure de français par jour. Ce n'est pas encore assez, M. Murray en convient lui-même probablement. Mais c'est début prometteur. Sans doute il y a des difficultés, et M. Murray ne peut faire tout ce qu'il veut. Mais avec de la bonne volonté et de la coopération, Radio-Canada pourra augmenter ses émissions françaises dans l'Ouest. De notre côté, montrons par une réclamation constante que nous tenons à ce à quoi nous avons droit.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Des aviateurs can.-français qui se distinguent

Tant que le Canada fournira des braves comme ceux dont les photos paraissent plus bas, et qui se sont signalés par quelque fait héroïque, on ne peut douter de l'issue finale du conflit qui se livre actuellement. Leurs noms resteront écrits dans les annales de notre histoire, et nous avons raison d'être fiers de ces Canadiens Français!



L. ROBILLARD

Ce jeune sergent, d'Ottawa, a à son crédit de beaux exploits aériens. Dans des conditions exceptionnellement périlleuses, Robillard réussit à capturer plusieurs soldats nazis, et à revenir en Angleterre avec ses prisonniers.

Il reçut la "Distinguished Flying Medal" des mains du Roi au Palais Buckingham.



P.-H. MORIN

qui est revenu au Canada récemment, a également été décoré de la "Distinguished Flying Medal", car on lui attribue de nombreux raids aériens, exécutés au-dessus de Berlin, Wilhemshaven, etc.



J.-P. DESLOGES

L'un des nôtres dont l'héroïsme s'est manifesté au cours de la bataille d'Angleterre. Quoiqu'ayant perdu un oeil lors de ce conflit, il continue à servir son pays en formant de jeunes aviateurs.

R. ROUSSEAU

"Un beau type de Canadien Français qui a fait son devoir." Tel est l'éloge qu'a fait de lui M. Adjutor Savard. Le sergent Rousseau faisait partie d'une escadrille de bombardiers. Il est natif de Trois-Pistoles.

AVIS SPECIAL AUX COMMISSAIRES D'ECOLES

Toutes les annonces concernant les demandes pour institutrices, imprimées dans un cadre, seront publiées au prix minimum de $1.00 par insertion.

ON DEMANDE

instituteur ou institutrice bilingue pour l'école Ethier no 1834. Salaire, $900.00 par année, pour personne d'expérience. S'adresser à **M. Rom. Le Blanc, secrétaire, Domrémy, Sask.** 19P

Institutrice bilingue demandée immédiatement pour l'école Dinelle. Grades 1 à 10 inclusivement. 28 élèves. Salaire, $900.00 comptant. Logis meublé. S'adresser à **M. E. Caillé, sec., Elstow, Sask.** 19P.

L'avion "Auro-Lancaster" sera fabriqué au Can.

DORVAL, P.Q.—Un avion quadrimoteur s'est posé sur l'aéroport de Dorval, la semaine dernière, arrivant en droite ligne d'Angleterre, d'où il venait de sortir des usines. Il s'agit d'un puissant Avro-Lancaster, qui servira au Canada d'échantillon pour la construction sur une grande échelle d'avions semblables pour l'aviation britannique de guerre. Clyde Pangborn en est le capitaine. Cet aviateur américain de grand vol avait un compagnon américain et trois autres hommes d'équipages canadiens. Deux hauts fonctionnaires anglais étaient aussi à bord. La traversée aérienne s'est faite sans encombres. L'avion portait 60,000 livres de fret. Il peut faire 300 milles à l'heure et son rayon est de 3,000. Les moteurs sont de la marque Rolls-Royce Merlin. Il y a quatre niches de mitrailleuses. Toutes les parties vitales de l'avion sont couvertes d'une demi-tonne de plaques d'acier. Ce serait l'avion anglais le plus facile à construire et à produire en grande quantité.

CONSEIL D'ECONOMIE INDUSTRIELLE

VICHY.—Radio-Vichy annonce la publication, dans le "Journal Officiel," d'un décret aux termes duquel un Conseil de l'Economie industrielle et commerciale vient d'être créé.

BATAILLES A COUPS DE POING ENTRE SENATEURS

BATON-ROUGE, Louisiane.—Des batailles à coups de poing ont éclaté dans le Sénat louisianais, et les membres de la Chambre et du Sénat ont participé à la mêlée.

La dispute commença à la suite d'un discours du sénateur Dudley Leblanc, d'Abbeville, qui avait dénoncé le gouverneur Sam Jones et le gouvernement devant une foule considérable. Comme Leblanc venait de laisser le micro du Sénat, le député Fred Heintz, chef administratif de la Chambre, a apparemment invité Leblanc à venir causer dehors.

Soudainement il y eut des coups de poing et Leblanc et Heintz se trouvèrent au milieu de la foule des combattants.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Pierre-Jolys

Arrivée des Frères

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux Clercs de St-Viateur, arrivés récemment dans notre paroisse pour prendre charge de l'école des garçons.

Le Révérend Frère Léo Charlebois, nommé directeur du collège, enseignera aux grades supérieurs. Le Frère Paul Côté sera professeur intérimaire des élèves des grades quatre et cinq, en attendant l'arrivée du Frère Gagnon. Le Frère Etienne Bohémier prend la charge des grades inférieurs.

A ces nouveaux Frères, nous souhaitons un véritable succès.

Rentrée des classes

Le mardi 25 août eut lieu l'ouverture des classes. Plusieurs enfants se sont rendus à l'appel pour faire acte de présence dès le premier jour.

Saint-Eustache

La commission scolaire du village est à faire embellir l'intérieur de l'école, et M. Dominat Létourneau en est l'entrepreneur. Ainsi, nos classes seront plus gaies et plus attrayantes pour nos bonnes religieuses et pour leurs élèves. Nous félicitons messieurs les commissaires pour leur esprit d'initiative. M. Létourneau mérite aussi des félicitations pour son bon travail.

La fête de l'Assomption fut célébrée avec plus de solennité que jamais. Tout portait à la piété et à la joie. Mgr le curé chanta la messe de 10 heures et donna l'instruction. Le choeur de chant des jeunes filles, sous la direction de Mlle Rébecca McDonell, et ayant comme organiste Mlle Henriette Picard, exécuta avec brio une belle messe en parties. Un solo par Mlle Claire Desjardins fut particulièrement remarqué. Dans l'après-midi, Mlle la directrice reçut une marque d'appréciation et d'estime de la part des jeunes filles-choristes qui se rendirent à la résidence de sa mère, Mme veuve A. McDonell. Toutes se souviendront longtemps de cette délicieuse après-midi passée ensemble. La chaude et délicate réception que leur a faite Mlle Rebecca McDonell ne s'oubliera pas de si tôt.

Toutes revinrent à l'église à 7 heures du soir pour la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Là encore le choeur de chant des jeunes filles se surpassa. On clôtura ainsi ce beau jour par un triomphe au Dieu Eucharistique.

Cette fête coïncidait avec le trentième anniversaire de l'arrivée de Mgr Bastien comme curé de la paroisse. A cette occasion, il fit une courte revue des trente dernières années, et il assura ses paroissiens qu'il désirait utiliser le regain de vitalité que Dieu lui donne pour le plus grand bien spirituel et temporel de sa paroisse.

Dernièrement, nous conduisions à son dernier repos M. John Halpin, un de nos bons jeunes pères de famille. M. Halpin n'avait que trente-huit ans. Il a succombé à la terrible maladie de la tuberculose, malgré les soins qui lui furent prodigués au Sanatorium de St-Boniface. Il laisse pour le pleurer et prier pour le repos de son âme, son épouse, née Marianne Gervais, et cinq enfants. Nos sympathies les plus vives vont à Mme Halpin et à ses enfants.

Letellier

Remerciements

Mme J.-B. Cloutier et ses enfants remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des sympathies par télégrammes, bouquets spirituels, offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles de leur cher défunt, M. le docteur Jean-Baptiste Cloutier.

Ils désirent remercier tout particulièrement les religieux, religieuses, parents et amis qui ont si charitablement assisté le Dr Cloutier à ses derniers moments, en l'absence du reste de la famille.

• • •

M. Jean-Marc Cloutier, l'aîné des fils du défunt, membre du corps d'aviation, joint sa profonde gratitude à celle de sa famille, pour toutes les délicatesses sans nombre dont les siens furent l'objet depuis la mort subite de son père bien-aimé.

Sainte-Agathe

"Shower"

Le 18 août avait lieu le "Shower" de Mlle Béatrice Lapointe. La soirée se passa avec beaucoup d'entrain. Après un délicieux goûter, on eut le plaisir d'entendre Mlle Lapointe dans "The Anniversary Waltz." Mlles Yvette et Claire Plamondon chantèrent deux solos, ainsi que Mme Céline Gauthier. On comptait 80 invitées.

Mariage

GRATTON—LAPOINTE

Le mariage de Mlle Béatrice Lapointe, fille de M. Joseph Lapointe et de feu M. Louise Gauthier avec M. J. Arthur Gratton, fils de M. et Mme Arthur Gratton, a été béni le samedi 22 août par le R.P. Aurèle Lemoine, O.M.I., cousin du marié. La mariée portait une jolie toilette blanche. Son bouquet se composait de roses "American Beauty". Pendant la cérémonie, les Enfants de Marie exécutèrent des cantiques appropriés. Une réception eut lieu chez le père du marié. Un succulent banquet fut servi au Café Waldorf par les parents de la mariée. Les nouveaux époux nous quittèrent ensuite pour un court voyage à Kenora. Nous leur souhaitons santé, bonheur et prospérité.

• • •

M. et Mme Auguste Brémault ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon à l'hôpital de St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Brémault, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Les RR.PP. Albert et Isidore Joyal, O.M.I., ainsi que le R.P. Aurèle Lemoine, O.M.I., sont en promenade à Ste-Agathe.

Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba — AECFM

AVIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT

1. INSTRUCTION RELIGIEUSE.

   7ème et 8ème grades: Chapitres 24 et suivants jusqu'à la fin. (Choix de 74 numéros avec programme évangélique adapté), M. l'abbé Léo Blais.
   9ème et 10ème grades: "La lumière sur la route". Pages 157 à la fin.
   12ème grade: L'Action Catholique.

   Nota Bene—"La lumière sur la route" et "L'Action Catholique" ne sont pas encore arrivés de Montréal. Il va falloir patienter quelques jours.

LIVRES DE LECTURE

2. L'édition des livres de lecture des FF. du Sacré-Coeur étant épuisée, nous avons dû adopter pour la remplacer le manuel des FF. de l'Instruction Chrétienne. Voici les livres qui seront au programme:
   "Lecture courante", grades 3 et 4.
   "Lecture courante", grades 5 et 6.
3. Pour le syllabaire des grades 1 et 2, c'est encore celui des FF. des Ecoles Chrétiennes qui est en usage partout. (Les Académies St-Joseph et Provencher, le couvent de St-Norbert et l'école des garçons seulement doivent mettre à l'essai le nouveau syllabaire de Mlle R. Deniset.)
4. Pour les 9ème et 10ème grades l'auteur canadien est "La campagne canadienne" par le R. P. Dugré, S.J.

Le SECRETAIRE.

Thibaultville

On sait déjà que c'est le lundi 7 septembre, qu'à Thibaultville on célèbrera la fête du travail. En plus des attractions ordinaires, il y aura un concours des meilleurs violonistes du Manitoba. Prix alléchants. Ce concours est organisé et jugé par M. Andy Desjarlais, l'artiste si populaire au poste CJRC.

• • •

Le lundi 24 août, ouverture des classes du village sous la direction de la nouvelle Supérieure, la Révérende Soeur S. Emile. Nous sommes heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à celle qui remplace la fondatrice regrettée ici, la Révérende Soeur S. Camille Lellis. Les communautés religieuses sont comme les chênes verts, elles sont immortelles. Si l'une doit abandonner le labeur, il s'en trouve une autre pour continuer le sillon.

Le lundi 24, l'ouverture des classes s'est faite par une messe à 8 heures, à laquelle une grande partie des enfants ont communié pour demander à Dieu les lumières pour l'année qui commence.

Dimanche prochain, à 7 h. 30, ouverture des classes de catéchisme avec film illustrant la leçon ou encore la prédication du jour. On sait que ce mode moderne d'enseigner la religion, nous l'avons inauguré, il y a déjà 7 ans, à Rainy River, en 1935, avec un projecteur "Stereopticon" qui a été donné depuis au Collège de St-Boniface. Mais le gros projecteur a été remplacé par un beaucoup plus petit, qui donne cependant une image suffisamment lumineuse pour l'endroit.

• • •

Il nous fait plaisir de constater et d'annoncer que la campagne d'embellissement, et le concours ont commencé à porter des fruits. Plusieurs paroissiens ont au cours de l'été, rafraîchi les peintures de leur habitation. Qu'il nous suffise de mentionner la maison de M. Joseph Dupont, qui se trouve en face du presbytère, le magasin de M. Maxime Champagne, de M. Pierre Sansregret. Et si ce n'était la maladie qui retient au lit un bon et dévoué paroissien, M. Léopold Breton aurait certainement peinturé aussi sa maison. Et tout cela nous encourage à réorganiser notre concours d'embellissement.

• • •

Le jeudi 10 septembre, à 2 heures p.m., exposition agricole à Thibaultville, qui aura probablement lieu sur le terrain d'amusement. Il y aura exposition des produits par les membres des clubs de jardins, du club d'éleveurs, et enfin exposition aussi de cages d'oiseaux. Il nous fait plaisir de constater qu'ici les jardins sont plus nombreux, et l'on améliore les troupeaux.

Elie

"Le bien ne fait pas de bruit", est une expression que l'on entend assez souvent, et qui pourrait très bien s'appliquer à notre école.

Depuis des années, nos bonnes religieuses travaillent avec un dévouement inlassable à l'instruction et à l'éducation de nos enfants, et le bien qu'elles accomplissent est inappréciable, quoique accompli dans l'ombre.

Il est bon cependant de lever un instant le voile et faire connaître les succès remportés cette année par notre école, qui mérite certainement d'être classée parmi les meilleures de la province.

Aux examens du Département, neuf candidats se sont présentés pour le XIe grade. Les résultats n'ont apporté qu'un seul supplément. Deux élèves ont passé avec distinction, et ont été les heureux gagnants de bourses offertes par le Département d'Education: Mlle Simone Carrière, bourse de $100.00, M. Lucien Bernardin, bourse de $100.00 aussi. Ces deux élèves se sont distingués non seulement aux examens anglais, mais au concours français, ils occupent de très bonnes places: M. Lucien Bernardin est 3e de son grade et 1er des garçons qui ont pris part au Concours aux grades supérieurs (IX, X, XI et XII); Mlle Simone Carrière est 4e de son grade.

Ces deux jeunes étudiants méritent nos très sincères félicitations, ainsi que Mlle Thérèse Bouchard qui est arrivée 2e au grade IX avec un point seulement de moins que la première.

Les autres élèves occupent, eux aussi, de très bonnes places, plus que la moitié ayant obtenu "grande distinction".

Dans les classes élémentaires, le bon travail se fait également, et les élèves font des progrès réels dans les deux langues, et les petits anglais sont fiers d'apprendre notre belle langue. Au dernier Concours de l'Association d'Education, deux d'entre eux ont passé leur grade (grade IV) avec distinction: Mary Ann Heshuk et Stuart Edmonston.

Les paroissiens d'Elie ont donc raison d'être fiers de leur école et sont reconnaissants envers les dévouées religieuses qui ne demandent en retour de leur dévouement, que la constante et entière coopération des parents.

Otterburne

Le 13 août dernier, M. Eudore Lacasse, fils de M. et Mme Napoléon Lacasse, épousait à Aubigny Mlle Agathe Lévesque, fille de M. et Mme Louis Lévesque.

• • •

M. Alphonse Roy, qui avait passé quelques semaines à l'hôpital St-Boniface, est revenu chez lui depuis une quinzaine. Sa convalescence, bien que lente, laisse espérer qu'il se remettra parfaitement de la grave maladie qui l'avait terrassé.

• • •

Les premiers jours de la semaine dernière ont vu se rouvrir les portes de nos écoles: à St-Viateur Est, le lundi 24; au village, le mercredi 26. Mlle Marguerite Royal est revenue à son poste à l'école St-Viateur. Au village, Mlle Denise Gratton a repris l'enseignement aux grades supérieurs. Une nouvelle institutrice, Mlle Hélène Joyal, a pris charge des grades inférieurs.

• • •

M. et Mme Robert Coulter quittent Otterburne pour le Sanatorium de St-Vital où ils ont obtenu chacun un emploi. Mme Coulter, qui a enseigné plusieurs années au village d'Otterburne, continuera son rôle d'institutrice auprès de quelques enfants patients au Sanatorium.

Saint-Norbert

Dimanche dernier, la paroisse offrait ses hommages à son bon vicaire, M. l'abbé Joseph Jolicoeur, à l'occasion de son départ définitif pour Vassar.

La réunion fut assez nombreuse malgré la température pluvieuse et les mauvais chemins.

Les différents groupes d'A.C. pour lesquels M. Jolicoeur s'est dévoué, tenaient à lui exprimer leur reconnaissance. A. M. Alex. Moreau revenait le rôle de traduire les sentiments et les voeux de tous. Voici le texte de son adresse:

Monsieur l'Abbé,

"Le catéchisme nous enseigne que l'envie, péché capital est un sentiment de tristesse, à la vue du bien du prochain, ou de joie à la vue du mal qui lui arrive.

La paroisse de St-Norbert éprouve aujourd'hui ce double sentiment de véritable tristesse pour le mal qu'elle ressent elle-même de la perte d'un prêtre, dont elle a eu juste le temps d'apprécier l'activité et le dévouement. C'est aussi un sentiment de joie sincère qu'elle éprouve pour vous-même, M. l'abbé, en constatant la confiance que vous témoigne son Excellence Mgr l'Archevêque en vous confiant la direction d'une paroisse, après seulement quelques mois de sacerdoce.

Ici, votre rôle consistait surtout à promouvoir les mouvements d'A.C. par la direction des oeuvres de jeunesse: J.O.C., J.E.C. et petits croisés. Tout vous intéressait au plus haut point, et tous reconnaissent la valeur de votre direction. C'est un plaisir de les entendre parler de leurs réunions, des histoires aussi intéressantes qu'instructives que vous leur racontiez et des moyens toujours pratiques que vous saviez employer pour leur faire plaisir. Dernièrement, un petit croisé racontait joyeusement qu'il avait fait une promenade dans la voiture de M. le Vicaire. —Comment, M. le Vicaire a une voiture, et pourquoi faire? lui dit-on. —Mais, puisqu'il est nommé Curé et qu'il aura des missions à visiter, il lui faut une voiture. —Il est nommé Curé, alors il va nous quitter? —Mais oui; il s'en va à Vassar; et les larmes commençaient à couler.

Si les enfants versent des pleurs, les paroissiens plus âgés, bien que regrettant votre départ, ne manifestent pas si bruyamment leur chagrin, parce qu'ils comprennent que votre zèle demande un champ d'action plus étendu et une responsabilité plus grande que celle de simple vicaire. Aussi, c'est avec confiance qu'ils vous disent adieu, vous remercient de tous les services rendus et vous souhaitent un heureux succès dans vos nouvelles fonctions de directeur des âmes.

Là-bas, dans ce pays presque perdu aux extrémités du diocèse, vous rencontrerez des obstacles, comme il s'en trouve dans toutes les paroisses; mais avec l'ardeur que nous vous connaissons, nous sommes assurés, que semblable au troupier dont la résistance adverse et l'odeur de la poudre ne font qu'exciter la vaillance, vous saurez vaincre toutes les difficultés, remporter la victoire et procurer la gloire de Dieu.

Dans cette conviction, la paroisse de St-Norbert vous offre cette bourse bien garnie, faible témoignage de sa reconnaissance."

Puis suivirent une allocution élogieuse par M. le Curé Forest au sujet de son dévoué collègue, et un dernier mot de M. le Vicaire.

Lorette

Mariage

Le samedi 22 août, M. le curé a béni le mariage de M. Victor Demarcke, fils de feu Hector Demarcke et de Maria Vanheede, avec Mlle Denise Saltel, fille de feu Norbert Saltel et de Marie Leclaud. MM. Pétrus et Théophile Demarcke accompagnaient les mariés.

Baptême

Le dernier né à Lorette est Joseph-Robert-Donald, enfant de Frank Grossman et de Germaine Arpin. Le baptême a eu lieu le 31 juillet.

Entrée au Couvent

Mlle Lucille Gendron, fille de M. René Gendron, est partie le 24 dernier pour le Noviciat des Soeurs de St-Joseph, à St-Hyacinthe.

Dunrea

Mme Richard Roy, accompagnée de son fils, Germain, est revenue enchantée de son voyage, au cours duquel elle a assisté au mariage de sa soeur, Mme Joseph Beaupré. En même temps, elle a rendu visite à ses parents et amis de Ste-Agathe.

• • •

M. et Mme Avila Lacroix et leur famille, ainsi que M. et Mme Emile Lacroix, Mlle Hélène Pelletier, MM. Henri Garand et Gérard Forest étaient en visite chez la famille A. Pinvidic et Auguste Garand, pour la fin de semaine.

• • •

Plusieurs de nos gens travaillent actuellement au camp de Shilo qui ne se trouve qu'à environ 35 milles d'ici.

• • •

Un accident est arrivé à M. Raoul Garand la semaine dernière. Il était occupé à mettre les gerbes de grain dans la batteuse lorsque soudain les chaînes conductrices de gerbes s'arrêtèrent. Voulant y remédier, il se fit prendre le doigt entre les mailles de la chaîne, ce qui lui arracha le le doigt jusqu'à la deuxième jointure. M. le curé Roy l'a aussitôt amené d'urgence à l'hôpital de Brandon.

• • •

Les classes à l'école du Sacré-Coeur de Dunrea, ont commencé le 1er septembre.

Scarth

M. Claude Ayotte, de l'aviation canadienne, stationné à Vancouver, était de pasage chez sa soeur et beau-frère, M. et Mme Emile Brunet.

• • •

M. Isidore Kernel a eu un accident en travaillant dans son champ. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

De passage à Scarth, MM. Jos. Godard et Emile Durand. Ils ont visité M. Emile Brunet, un ancien citoyen de St-Jean-Baptiste.

• • •

Les petits enfants ont eu 3 jours de catéchisme chez M. Kernel. Ils feront bientôt leur première communion.

• • •

M. Gabriel Boulanger est à améliorer sa ferme. Il se construit une belle grande écurie. M. Fernand Hennuset répare la sienne.

• • •

M. et Mme Emile Brunet, avec leurs enfants Gabriel, Adrien et Jeannine, ont fait un voyage à Brandon. Ils ont eu l'occasion de prendre le dîner avec M. Herman Lafrenière, qui travaille actuellement à Brandon.

• • •

M. et Mme Langlois, de Virden, avec deux de leurs filles, étaient en visite chez M. Kernel.

• • •

Léo Brunet a passé ses vacances chez sa grand'mère, Mme Louise-Philippe Ayotte. Il y restera pour les classes.

• • •

Ces jours derniers, M. et Mme Emile Brunet ont visité leur oncle et tante, M. et Mme Hector Fillion, de Oak Lake.

N.-D. de Lourdes

Naissances

24 juillet — David-Marcel, fils de Marcel Dupuis et de Liliane Lefèbre.

24 juillet — Georges-Wilbert, fils de Antoine Chevrier et de Marie Kustra.

12 août—Lucien-Valère-Joseph-Auguste, fils de Maurice Debreuil et de Marie Cousin.

12 août — Gisère-Marie-Hubertine-Berthe-Claire, fille de Maurice Bibault et de Jeanne Payette.

Mariages

29 juillet—Paul Chammartin et Hélène Julien.

17 août—Pierre Moreau et Mme Pierre Turpaud, née Marie-Louise Parent.

Nos meilleurs voeux.

En visite

M. et Mme Noé Lesage et leur fille.

Fannystelle

Baptême

Marie-Cécile-Dianne, fille de M. et Mme Louis Ménard. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bernard, oncle et tante de l'enfant.

Nos malades

Nous souhaitons prompt rétablissement à Mmes E. Lavigne, Rosa Régis, Mlle Claire Arnal, et à MM. Roméo Charbonneau et Jules Dureault.

• • •

Plusieurs parents ont profité des vacances pour faire opérer leurs enfants pour les amydales.

Va-et-vient

Le R. P. Paul Piché, O.M.I., supérieur du Juniorat, est venu célébrer la messe ici le dimanche 2 août. Il était accompagné de M. Dumont, de Ponteix, Sask.

• • •

M. et Mme Edouard Piché, de Cardale, Man., visitèrent leurs parents, la semaine dernière.

• • •

M. Adolphe Guyot est venu passer une huitaine chez son frère, M. Emile Guyot.

• • •

Les élèves de musique attendent avec impatience leur maîtresse, Mlle Alice Mollot, qui est partie pour Montreal depuis plus d'un mois. Elle devait y visiter des amies.

• • •

Mme Aimé Piché, de New Westminster, C.-B., était dans sa famille depuis trois semaines. Elle nous a quittés la semaine dernière.

• • •

Mlle Jeanne Champagne et ses frères, de Somerset, étaient de passage chez leur tante, Mlle Guilbeault, pour un mois.

• • •

M. Louis Boisvert, de l'Aviation Canadienne, et son épouse, de Pine Falls, visitèrent leurs parents pour plusieurs jours.

• • •

Mlles Alma et Emelda Piché, et Marguerite Lalonde passèrent une semaine parmi les leurs.

Nos soldats

MM. Henri Cyrenne, Henri Morrissette, de Vernon, C.-B., et Paul Black, de Shilo, visitèrent leurs parents pendant plusieurs jours.

• • •

M. Aimé Arnal, propriétaire du restaurant de Fannystelle, nous quitte pour joindre l'armée canadienne.

• • •

M. Paul-Arthur Régis, revenu de Montréal et enrôlé dans l'Aviation Canadienne, est maintenant stationné à Brandon.

• • •

Dimanche dernier, eut lieu la rencontre des collégiens de St-Boniface: Chabot, Girard, Dureault et Arnal. Ils espèrent tous se revoir à l'ouverture des classes.

• • •

Le R. P. M. Caron, S.J., recteur du Collège, a visité notre paroisse pendant les vacances.

• • •

M. le curé, aidé de plusieurs paroissiens, a renouvelé la clôture de l'église et du presbytère.

• • •

En outre plusieurs agriculteurs ont embelli leurs fermes, soit en peinturant les bâtisses, soit en faisant des réparations bien nécessaires.

SEUL LE CHRISTIANISME PEUT UNIR LES RACES ENTRE ELLES

WHITBY, Ontario.—Le Dr G. H. Villett, de Vancouver, a déclaré que ce n'est qu'en suivant d'aussi près que possible les principes chrétiens que l'on parviendrait à faire disparaître les divisions qui séparent les races.

NOUVEAU CHEF D'ETAT-MAJOR

VICHY.—L'amiral Darlan a nommé le général Verneau chef d'état-major en remplacement du général Piquendar, appelé au commandement du 1er groupe d'armées.

Saint-Brébeuf

Notre doyenne de la paroisse, Mme veuve Mathilde Zastre, va bientôt entrer dans sa 92ème année. Née à St-François-Xavier, il y a à peu près 91 années de cela, Mathilde Rosse était la plus jeune des enfants de Louis Rosse et de Betry Short, qui avaient en tout 14 enfants. Louis Rosse était un des premiers habitants de St-François et il travaillait pour la Baie d'Hudson.

A 18 ans, Mathilde Rosse a épousé André Zastre, de St-François-Xavier. Leur mariage fut béni par le R. P. Thibaut. De leur union naquirent 12 enfants, dont l'aînée, Mme Pierre Thibert, habite à Ste-Rose-du-Lac, Man. Elle est âgée de 71 ans. Au début de ce siècle, André Zastre et son épouse, Mathilde, sont venus s'établir à Guynemer (St-Jean de Brébeuf). En 1937, Mathilde Zastre perdait son époux, et depuis lors, elle demeure seule, veuve, avec son fils, Alex. Zastre, qui veille sur sa vieille mère. Il a lui-même 63 ans. La plupart des enfants de Mme Zastre sont mariés. Aussi notre mère doyenne a actuellement 91 arrière-petits-enfants et 52 petits-enfants Elle se porte toujours assez bien. Très vaillante, travailleuse, elle fait elle-même son pain et aussi de temps à autre la lessive. Inutile d'ajouter qu'elle est une excellente et vaillante chrétienne qui a bien éduqué toute sa famille.

Ne pouvant pas se rendre à l'église, vu son grand âge et l'éloignement de l'église, elle ne manque pas de recevoir la Sainte Communion chaque mois quand le prêtre vient célébrer la Sainte Messe dans sa demeure.

Puisse-t-elle vivre encore longtemps parmi nous et embaumer notre paroisse de ses bons exemples de piété, de courage et de travail.

A notre mère doyenne de la paroisse, nos meilleurs souhaits de bonheur en ce monde, et de gloire un jour au paradis.

Un paroissien.

Transcona

M. et Mme Auguste Berthelette annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille, Rose-Marie-France, née le 15 août et baptisée le 23 août. Le parrain et la marraine ont été Donald et Luce Berthelette.

L'ALLEMAGNE PAIE LES POTS CASSES

NEW-YORK.—La radio allemande a révélé la semaine dernière, que le gouvernement allemand avait accordé dix millions de francs (environ $100,000.00) au préfet de la Seine-Inférieure, pour dédommager les habitants de Dieppe et des environs, "en récompense de leur belle conduite lors de l'attaque alliée sur Dieppe."

LYON.—Radio-Lyon annonce que René Belin, ancien secrétaire d'Etat au Travail, a été nommé directeur de la Caisse de Prévoyance Gas-Electricité.



Sur l'air de Cadet Rousselle

La pomme de terre a fort bel air (bis)
Elle fait la joie des militaires (bis)
Bien qu'un peu forte de la taille
Elle prend part à la bataille
Sans jamais s'offusquer
Des plats où on la fait entrer.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Retraite du Clergé

Tel qu'annoncé, il y aura encore cette année, deux retraites du clergé, le 6 et le 13 septembre. Le prédicateur de la retraite au clergé sera S. Exc. Monseigneur Desranleau, évêque de Sherbrooke.

Catéchisme de Vacances

On est de nouveau prié de faire tenir à la Commission du Catéchisme, à l'Archevêché, le rapport des catéchismes de Vacances. Ce rapport porte sur les endroits où les classes ont eu lieu, les noms des institutrices, le nombre d'enfants, etc.

Attention

La police est aux trousses de quelques individus de réputation douteuse qui se disent spécialistes en orfèvrerie et dorure. Ils se font ainsi donner des objets précieux dans le but de les redorer, les nettoyer et les réparer.

On sait que certaines églises ont vu ainsi partie de leur mobilier s'évanouir. On fera bien d'être prudent avant de confier des objets de ce genre à des étrangers.

(Communiqué)

A la Cathédrale

Ouverture des Classes

L'ouverture des classes s'est faite le mardi 1er septembre à neuf heures du matin, aux deux académies. Les élèves des grades 1 à 8 se sont rendus au poste. Pour ceux des grades élevés, l'entrée ne se fera que vers la mi-septembre. Au jardin de l'Enfance Langevin l'ouverture se fera jeudi de cette semaine. Le collège ouvrira ses portes plus tard, vers la mi-septembre.

Premier vendredi

A l'occasion du premier vendredi, il y aura confession des filles de l'Académie mardi et mercredi après-midi. Jeudi on entendra les confessions des garçons, et jeudi soir celles des grandes personnes. Vendredi, le Saint Sacrement sera exposé toute la journée, et il y aura heure d'adoration le soir. Le chant sera exécuté par les Enfants de Marie.

Baptêmes

Le 16 août—Joseph-Albert-Gérard, né le 11 août, fils de John McNab et de Lucie Bruce. Parrain, Antoine Bruce; marraine, Emma McNab.

Le 16 août—Charles-Wilfrid-Joseph, né le 29 juillet, fils de Roméo Brodeur et de Thérèse Jourdain. Parrain, Louis-Ambroise Brodeur; marraine, Sara Desrochers.

Le 16 août—Marie-Lorraine-Jacqueline, née le 13 août, fille d'Adolphe Huot et de Juliette Lemay. Parrain, Arthur Lemay; marraine, Blanche Provencher.

Le 16 août—Elain-Marlyn-May-Mary, née le 6 août, fille d'Armand Ouellette et de Mariane Miller. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Ouellette.

Le 16 août—Velma-Edith-Anita-Marie, née le 2 août, fille de Georges Dussiaume et d'Irène Pilon. Parrain, Edouard Dussiaume; marraine, Sophie Bosc.

Le 23 août—Jeannette-Hélène-Marie, née le 4 août, fille de Henri Lamoureux et de Blanche Hadfield. Parrain, Omer Lamoureux; marraine, Florence Lamoureux.

Le 23 août—Joachim-Joseph-Roger-Denis, né le 16 août, fils de Joseph-Louis-Philippe Coutu et d'Orise-Marie Perron. Parrain, Philippe Coutu; marraine, Léa Coutu, son épouse.

Le 23 août—Gilles-Camille-Joseph, né le 13 août, fils de Camille Landry et d'Anna Saint-Onge. Parrain, Hermas Asselin; marraine, Marie-Louise Landry, son épouse.

Le 23 août—Claudette-Bernice-Marie, née le 18 août, fille d'Aimé Fontaine et de Germaine Emond. Parrain, Joseph Joubert; marraine, Mélina Fontaine, son épouse.

Bibliothèque Publique

La Société d'Enseignement Postscolaire offre à la population française de Saint-Boniface et du Manitoba les services d'une bibliothèque française qui comprend déjà plus de 4000 volumes. La bibliothèque est située à la Maison Notre-Dame (entrée 210, rue Masson). Les heures où la bibliothèque est ouverte sont les suivantes:

Lundi, mardi et jeudi après-midi, de 3 à 5 heures;
Lundi et vendredi soir, de 7 à 9 heures.

La bibliothécaire en charge, Mlle Fabiola Gosselin ou une assistante, sera à son poste à ces heures-là. Le service est gratuit. Pour tous renseignements, on pourra s'adresser à la bibliothèque directement, ou à la Société d'Enseignement Postscolaire.

Cette bibliothèque se compose des volumes de la bibliothèque paroissiale, de volumes achetés par la Société d'Enseignement Postscolaire, de volumes reçus de la Province de Québec par l'entremise de la Chambre de Commerce et de volumes offerts par le gouvernement français.

MARIAGES

LANGEVIN—PREECE

En l'église de Holy Cross, le samedi 29 août, M. l'abbé J. Fullerton, a béni le mariage de Beryl-Iris-Amy, fille de Mme C.-H. Preece et de feu M. Preece, avec M. Hubert-Pierre Langevin, fils de M. et Mme Frédéric Langevin, de St-Boniface.

Pendant la cérémonie, M. Laurent Pambrun exécuta "O Perfect Love" et l'"Ave Maria". M. Pierre Chabalier touchait l'orgue.

Une réception eut ensuite lieu dans la salle de banquet du café Waldorf et plus tard, chez une soeur de la mariée, Mme H. Ballard, avenue Chalmers.

M. et Mme Langevin demeureront sur la rue Spence.

• • •

KEENAN-LANGEVIN

Le mariage de Mlle Malvina Langevin, fille de M. et Mme R. Langevin, de St-Boniface, avec l'officier d'aviation, Jack Keenan, fils de feu M. Joseph Keenan et de Mme Keenan, de Montréal, a été béni dans l'église de St-Joseph, Ottawa, le 15 août. Le R. P. J.-H. Keenan, S.J., oncle du marié, officiait.

La mariée était accompagnée du lieutenant d'aviation, B. Windsor.

Une réception eut lieu à la résidence du chef d'escadrille et Mme Nash. Les nouveaux époux sont ensuite partis en voyage au lac Quimet, P.Q. Ils résideront à Ottawa.

• • •

DUMAINE-LAURENDEAU

Le lundi 24 août, M. le curé E. Lavoie a béni le mariage de Lucille-Marie, fille de M. le docteur et Mme N.-A. Laurendeau, avec le caporal René-Arthur Dumaine, qui fait partie des "Cameron Highlanders", fils de M. et Mme J.-B. Dumaine.

La mariée était accompagnée de son père.

Une réception intime eut lieu à la résidence des parents de la mariée, M. le docteur et Mme Laurendeau, 499, rue Ritchot.

M. et Mme René Dumaine sont ensuite partis en voyage à l'Ile Laurendeau, lac des Bois. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Course cycliste de Letellier à St-Boniface

Le Club Belge de St-Boniface annonce que la course cycliste annuelle de Letellier à St-Boniface aura lieu le lundi 7 septembre. Pour la huitième année consécutive, Jean Van Kerkvoorde a été choisi comme président du comité qui voit à l'organisation de la course, et tout indique qu'il obtiendra son succès habituel.

Une vingtaine de cyclistes partiront vers 2 heures et demie de l'après-midi, à 2 milles et demi au sud de Letellier, et passeront par St-Jean-Baptiste, Morris, Ste-Agathe et St-Norbert pour se rendre à St-Boniface. La ligne d'arrivée se trouve en face du monument commémoratif sur l'avenue Provencher et les premiers arrivés seront attendus vers 5 heures du soir.

Parmi les participants à cette course il y aura Victor Nuyten, qui a gagné la course en 1936, 1938 et 1940. Maurice Pothier, le détenteur du record,—2 h. 26 m. 40 sec.,—sera sur la ligne de départ. Ce sont les deux seuls représentants de la "vieille garde". Les jeunes, tels que Tettamanti, Oland, Wilson et bien d'autres encore se sont promis de les remplacer aux places d'honneur. La course se fera sous la pluie ou sous le soleil, et elle terminera la saison des courses pour 1942.

DEL AVANT.

La Ligue de Dix Quilles du Cercle Ouvrier élit ses officiers

La Ligue de Dix Quilles du Cercle Ouvrier a tenu, dimanche dernier, son assemblée annuelle. Un bon nombre de membres de l'an dernier, ainsi que plusieurs nouveaux, se sont rendus à l'appel du secrétaire, et l'intérêt qui a animé les discussions augure bien pour la saison 1942-43.

Au grand étonnement des amateurs de Winnipeg, la Ligue comprendra encore cette année 20 équipes et fonctionnera d'après les mêmes constitutions que l'an dernier. Les hostilités commenceront les 18 et 19 septembre, et un nouvel horaire ira bientôt sous presse.

Les élections ont donné les résultats suivants: Président, Ed. Fry; vice-président, Roland Couture; secrétaire, Louis La Rivière; conseillers, Raymond Roy, Ed. Guyon, Napoléon Senez et Louis Decloux.

Décès

M. ADRIEN SOURISSEAU

M. Adrien Sourisseau, de 160 rue Seine, citoyen bien connu de la ville de St-Boniface, est décédé à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 64 ans.

Le service a été chanté le lundi 31 août, par M. l'abbé J. Robert, avec inhumation dans le cimetière paroissial.

Né à l'Ile de Ré, France, M. Sourisseau vint à St-Boniface avec son frère, Eugène, en 1907. Il était membre actif de l'Union Nationale Française et du mouvement libre de la France combattante.

Lui survivent: son frère Eugène, sa veuve, une fille, Mme J. Germain, Brantford, Ont; six fils, dont 4 servent sous les drapeaux, le caporal Marc, le caporal Pierre et un autre qui est aviateur; le maître Lucien, de la marine, Adrien et Henri Sourisseau, de St-Boniface.

• • •

JOSEPH G. COUTU

Joseph-Georges Coutu, qui demeurait à suite 2, appartement Dubuc, est décédé le dimanche 23 août, à l'âge de 41 ans. Il a vécu toute sa vie au Manitoba.

Il fut employé pendant 15 ans au service de la Kiewel Brewing Co., St-Boniface.

Lui survivent, sa femme, Clara, et une petite fille, Le service a eu lieu à la cathédrale de St-Boniface, avec inhumation dans le cimetière paroissial.

Les Japonais imitent les nazis

WASHINGTON.—L'agence de nouvelles hollandaise "Aneta" révèle que les Japonais utilisent dans l'Ile de Java les mêmes méthodes de terrorisme que celles qu'emploient les nazis dans les contrées qu'ils occupent. Six Hollandais viennent d'être condamnés à mort, et six autres aux travaux forcés, pour avoir écouté les commentaires de la radio britannique.

CHARGE IMPORTANTE CONFIEE A M. H. CARMICHAEL

OTTAWA.—M. H.-J. Carmichael, ancien directeur général du service de la production des canons, au ministère des Munitions et approvisionnements, devient coordonnateur de la production et président de la Commission de la production.

Jeunesse Catholique

(Directeur: M. l'abbé A. Couture)

Réorganisons-nous!

Mes chères militantes,

Nous voici de nouveau au mois de septembre. Pour la gent écolière ceci rappelle qu'il est temps d'ouvrir de nouveau les livres où elle puisera les sciences les plus diverses.

En J.A.C.F. et en J.O.C.F., de même, il faut songer à réorganiser les équipes d'Action Catholique, afin de faire un travail de conquête sérieux et profond.

Pendant les mois d'été, il semble qu'un peu plus de latitude de la part des dirigeantes s'impose. Mais avec l'automne, chacune sent le besoin d'assister régulièrement soit aux cercles d'études, soit aux réunions d'équipe.

Militantes, c'est à vous tout particulièrement que je m'adresse, car, vous êtes à la base de tous nos mouvements d'Action Catholique. C'est vous qui entraînerez celles qui sont susceptibles de subir une influence bienfaisante. Sans vous, militantes, pas de mouvement solidement organisé, pas de conquête.

Devant la déchristianisation progressive des individus et de la société, l'appel des vraies militantes se fait plus pressant, plus anxieux; de partout on désire des laïques responsables, sur qui l'Eglise puisse compter.

Si votre aumônier, vos dirigeantes vous demandent d'accepter la responsabilité de chef d'équipe, de grâce ne refusez pas pour des prétextes puérils.

Un petit nombre d'étudiantes convaincues, d'ouvrières intelligentes et décidées pourraient aujourd'hui beaucoup plus qu'en un autre temps, influer sur la marche du monde entier. Mais, qu'il est difficile de trouver un petit nombre d'âmes vraiment dévouées!

Chacune reste attachée à ses plaisirs, à ses affaires. Changer sa vie, la consacrer pour travailler au salut du monde, on ne le peut, on ne le veut pas.

Tant d'âmes pourtant sont appelées par l'élan magnifique de la jeunesse. Elles écoutent, semblent hésiter un instant. Mais le torrent de la vie les emporte et elles roulent dans le stérile mouvement des jours vides. Elles reculent jusqu'à la fin et elles n'ont pas connu Dieu, ni leur âme, ni le royaume de Dieu. Enfin, un jour elles meurent, sans avoir mis "la main à la charrue."

Puisque la moisson est grande et les ouvrières peu nombreuses, ne perdons pas notre temps à gémir. Ne soyons pas de celles qui disent en se désolant: "La J.E.C., la J.O.C. bah! c'est toujours à recommencer." Faisons face vaillamment aux difficultés que nous rencontrons. L'Action Catholique ce n'est pas une machine qui roule cent milles à l'heure, mais, c'est une loco qu'il faut pousser sans relâche, à grands tours de bras. Et ça se comprend; admettons-le tous: c'est plus dur de remonter la côte que de la descendre.

Affectueusement
GERMAINE

Nous offrons nos félicitations à M. l'abbé J. Jolicoeur, aumônier de la J.O.C. et de la J.O.C.F. de St-Norbert, qui prendra possession de sa nouvelle cure à Vassar, le 6 septembre.

• • •

Voeux de bonheur, à une ancienne jociste de la section Hôpital St-Boniface, Mlle Anne-Marie Boily, de St-Laurent, dont le mariage à été célébré le 18 août.

• • •

Les Jocistes organisent une grande campagne pour la vente du journal Jociste, "La Jeunesse Ouvrière," en septembre. Jeunes ouvrières qui lisez ces lignes, savez-vous que "La Jeunesse Ouvrière" est votre journal, celui qui prend toujours vos intérêts à coeur? Ne voyez-vous pas qu'il s'adresse uniquement à vous et aux autres jeunes, qui se préparent comme vous, à devenir de vraies bonnes ouvrières, de fiers ouvriers. Si vous trouvez que "La Jeunesse Ouvrière" travaille pour vous, qu'elle prend vos intérêts, encouragez-la, montrez-la à vos voisins, vos voisines, et n'oubliez pas de vous y abonner, de lui trouver de nombreux abonnements.

• • •

A l'avenir, on voudra bien envoyer les rapports mensuels, ou toute autre correspondance à l'adresse de la secrétaire diocésaine, comme suit: Mlle Germaine Laporte, Résidence des Employées, Hôpital St-Boniface.

Retraites fermées

Du 4 au 8 septembre, pour jeunes gens. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 10 au 14 septembre, pour hommes mariés. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 17 au 21 septembre, pour femmes mariées. Prédicateur: R. P. de l'Etoile, C.SS.R.

Du 25 au 28 septembre, pour filles. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 2 au 5 octobre, pour femmes et filles. Cette retraite sera prêchée en anglais. Prédicateur: M. l'abbé Benoit, curé de Holy Cross.

Petites Notes

En l'honneur de Mlle Lucette Lavoie, dont le mariage avec M. L.-A. Tétreault, aura lieu le 7 septembre, Mme W. S. Drewry et Mlles Rita et Agnès Tétreault, rue Jeanne d'Arc, ont reçu le dimanche 23 août, à l'heure du thé.

Un "corsage" a été présenté à l'invitée d'honneur.

Mmes Louis Tétreault, Isaïe Lavoie, H.-B. Libsberg et Henri Lacerte présidaient. Elles étaient assistées de Mlles Anna Leclerc, Annette Painchaud, Hélène La Rivière, Alice La Rivière, Fernande Tremblay, Henriette Bédard et Florence Langevin.

• • •

M. et Mme Joseph Bibeau et leurs petites filles, Louise, Laurette et Berthe, sont revenus dimanche d'un congé d'une semaine.

• • •

Mlle Madeleine Dumouchel est arrivée de Montréal en visite chez sa mère, Mme J.-T. Dumouchel, et chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Joseph Bibeau, 288 rue Dumoulin.

• • •

Alfred M. Monnin, officier cadet de l'armée, a commencé son cours d'officier d'infanterie à Brockville, Ont., ayant terminé une période d'entraînement au no 44, centre d'entraînement préliminaire de l'Armée Canadienne, à St-Jérome, P.Q. Bachelier ès arts du collège de St-Boniface, et étudiant en droit de 3ème année, M. Monnin s'est enrôlé au mois de mai. Ses parents, M. et Mme A.-F. Monnin, demeurent à 524 rue Aulneau.

• • •

M. et Mme Frank Meday et leur fille, Bernice, de Chicago, Ill., et Mme J.-A. Lapierre et sa fille, Thérèse, de Montréal, sont en visite chez Mme Meday et chez M. et Mme Napoléon Despatis, 486, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

• • •

Mlle Denise Pelletier est de retour d'un congé au lac Brereton.

• • •

Mlle Marcelle Couture est de retour d'une promenade dans la province de Québec, au cours de laquelle elle a visité son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Emile Couture, de Montréal, et sa soeur et son beau-frère, M. et Mme E. Corbeil, de Perron, P.Q.

Mlles Thérèse et Jeanne Frey reçurent le mercredi, le 26 août à la résidence de leur mère, Mme Edouard Frey, en l'honneur de Mlle Madeleine Béghin, dont le mariage avec M. André Frey eut lieu le 29 août. La petite Robillard présenta les cadeaux. Des fleurs pour corsage lui furent aussi offertes. Mmes A. Béghin, J.-E. Frey et A. Soulier présidaient, assistées de Mlles Florence et Henriette Bédard et Violette McBeth. Les invitées étaient au nombre de 30.

• • •

En l'honneur de Mlle Edith Bibeau, dont le mariage avec M. Emile Savoie, aura lieu le 5 septembre, Mmes F. Savoie, Emery Proulx et Edward Lowe, ont organisé un "shower" au Cercle Ouvrier, le 26 août.

Mlles Thérèse Emard et Simone La Liberté reçurent les invitées. Les cadeaux furent présentés à Mlle Bibeau par Mlles Patricia Proulx et Estelle Savoie.

Aidaient au service: Mmes Henri Boisselle, J. Verplaets, A. Leclerc. R. Gloux; Mlles Shirley Bush, Louise Chale et Antoinette Asselin.

NOCES D'ARGENT DE M. ET MME FRANCOIS SAVOIE

Les parents et amis de M. et Mme François Savoie ont assisté à une messe qui a été célébrée par le R.P. Alcide Normandin, O.M.I., dans la chapelle de la Maison Notre-Dame, à 9 heures, le 28 août, à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage.

Pendant la cérémonie, des neveux de M. et Mme François Savoie firent entendre des cantiques appropriés. M. l'abbé Léon Savoie, eccl., exécuta "l'Ave Maria," et M. Emile Savoie, "Noël du mariage", par Cloudens et "O res Mirabilis".

Après la messe, un déjeuner fut servi à la Maison Notre-Dame.

Parmi les invités on distinguait: le R.P. Alcide Normandin, O.M.I.; le R.P. Elie Savoie, O.M.I.; M. l'abbé Léon Savoie, eccl.; M. l'abbé Léo Blais; Mmes D. Monchamp; E. La Liberté; A. Farley; Arthur Larin; Pierre St-Jacques; Mlle Lucille Savoie, M. et Mme Alfred Savoie, M. et Mme Arthur Savoie, MM. Fernand et Joseph Savoie.

M. et Mme François Savoie furent les invités d'honneur à une réunion que s'est tenue dans la salle du Cercle Ouvrier. M. et Mme Antonin Savoie, et M. et Mme Alfred Savoie, recevaient les invités. Un cadeau fut présenté à M. et Mme François Savoie par leurs nièces, Cécile et Huguette Savoie.

Le clergé catholique donne l'exemple

OTTAWA — Pour remplir les fonctions de leur ministère auprès des malades, et pour aller porter les derniers sacrements aux mourants, les prêtres de la paroisse du Sacré-Coeur, d'Ottawa, se serviront de bicyclettes.

Le curé a expliqué: "Auparavant nous prenions des taxis, mais récemment il nous a fallu attendre au moins 20 minutes avant d'en trouver un, et quelquefois, les malades ne peuvent pas attendre; c'est pourquoi maintenant nous nous servirons de bicyclettes".

NOUVELLES TROUVAILLES ARCHEOLOGIQUES AU MEXIQUE

MEXICO.—De riches découvertes archéologiques ont été faites récemment près de Tula, à 50 milles de Mexico, par l'Institut national d'histoire et d'anthropologie. Il s'agit de la mise à jour d'une pyramide, d'une forteresse et des débris d'une statue de 18 pieds de hauteur, datant toutes de la période du 7e au 11e siècle alors que la civilisation toltèque était florissante en ce pays.

HECKING EST MORT

PARIS.—On annonce la mort du violoncelliste Gérard Hecking, professeur au Conservatoire de Paris.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions: quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive assez souvent que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Are Husbands Necessary? I
Holiday Inn ....
Heart of the Rio Grande ......
Two Yanks in Trinidad I

I.—N'offre aucun danger pour public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — PRINCE-ALBERT, Sask.

Journal hebdomadaire — *Fondé en 1913*

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada $2.00; Etats-Unis $2.50; Europe $3.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXX — Numéro 19

Le Congrès des hebdomadaires à Saskatoon

L'Association des hebdomadaires canadiens a tenu récemment à Saskatoon son 23e congrès annuel. En dépit des difficultés de tous genres imposées par la guerre, et de la modicité des ressources de ceux qui s'occupent de journaux hebdomadaires dont les revenus, on le sait, sont habituellement modestes, l'assistance était nombreuse. Au fait, toutes les provinces du Canada, sauf l'Ile-du-Prince-Edouard, étaient représentées par un ou plusieurs délégués.

Le Congrès de cette année ne fut cependant qu'une image bien imparfaite de celui tenu l'an dernier dans l'historique cité de Champlain. On comptait alors trois cents délégués; celui de Saskatoon n'en a groupé que cent-quatre-vingt. Le programme offrait aussi, l'an dernier, plus de variété et un choix beaucoup plus riche de conférenciers. A cela, il faut ajouter le charme irrésistible qu'exerce sur tout étranger la ville de Québec. Les faits historiques qui s'attachent pour ainsi dire à chaque rue, à chaque maison, le décor merveilleux de la vieille cité, l'hospitalité proverbiale, presque naïve de la population, sa charmante simplicité, les conversations françaises entendues dans la rue, les tramways, les trains, les nombreuses et très riches églises, où à toute heure prie une foule recueillie de simples gens, de professionnels, de religieuses, tout cela est propre à Québec et attire les curieux. Tout journaliste n'appartient-il à cette classe unique d'humains?

Saskatoon, quoique encore une petite ville,—elle ne compte pas 45,000 habitants,—possède cependant des attraits particuliers. Ainsi elle est proprette; peut-être est-ce même la ville du Canada où le souci de la propreté est poussé au plus haut point. On est surpris, de plus, de trouver dans ce coin où pendant plusieurs années rien ne voulait pousser, de si jolies fleurs. La population est simple, hospitalière et "large d'esprit".

Le groupe catholique, fort cosmopolite, exerce presque plus que sa part d'influence dans la gérance de la ville. Ainsi le maire, M. S. N. McEachern, est un catholique qui ne craint pas de s'afficher comme tel. D'une personnalité agréable et gaie, il a produit une très heureuse impression sur les délégués, par le discours fort heureux qu'il prononça le jour d'ouverture du Congrès.

Ce qui frappe davantage le nouveau venu à ces assises, c'est l'esprit de bonne entente, de franchise, voire même de camaraderie, qui existe entre les délégués, dès leurs premiers contacts. Cependant en causant intimement avec ces journalistes de langue anglaise, on reste stupéfait de leur ignorance du problème canadien-français au pays. A notre avis, c'est, au moins chez les gens simples et de bonne foi, à cette ignorance plutôt qu'au fanatisme qu'il faut attribuer certaines de leurs attitudes. Des professionnels qui ont étudié dans nos écoles et universités d'Etat, qui possèdent un baccalauréat, parfois même une maitrise-ès-arts, ne connaissent rien ou à peu près rien des droits et des légitimes aspirations de l'élément français. Ignorance inexcusable, coupable même, tout à fait injustifiable, mais ignorance quand même. Et ces journalistes ont pour mission d'instruire le peuple, de le diriger, de créer chez lui une mentalité canadienne. On comprend mieux alors pourquoi le véritable esprit canadien qui est caractérisé par le respect de notre constitution, et qui reconnait au pays deux grandes races ayant des droits égaux, ne se rencontre que chez quelques rares personnes cultivées, qui ont pu se libérer d'elles-mêmes du cadre étroit dans lequel on les avait formées, par des études personnelles. A ce point de vue, le Canadien français, même s'il n'a qu'une instruction élémentaire, possède une notion beaucoup plus juste, et plus canadienne, du problème que crée la présence de deux races au pays. Son sens de la justice, son désir de favoriser la bonne entente, le poussent à essayer au moins à comprendre le point de vue de ses compatriotes de langue anglaise, ce que l'Anglais moyen ne fait pas.

Les délégués à un Congrès de journalistes ne font pas seulement que discuter leurs problèmes, quoique cela soit le but principal de leurs assises. Des conférenciers de renommée viennent habituellement les entretenir de sujets sur lesquels il est opportun qu'ils possèdent des renseignements exacts. Les politiciens ne méconnaissent pas l'influence de la presse, surtout à l'approche d'élections; aussi déployent-ils en ces circonstances toute leur habileté et distribuent-ils à tout venant leurs grâces et leurs sourires. Cela en définitive, ne cause de tort à personne et rapporte quelques consolations à ceux qui dans notre système démocratique doivent cultiver le sentiment populaire.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole aux congressistes cette année. Ils ne furent pas tous d'égale valeur; d'aucuns furent même assez ordinaires. Qu'il nous suffise de mentionner quelques-uns de ceux qui ont sorti du chemin habituel des banalités.

Le docteur J.-S. Thomson, président de l'Université de la Saskatchewan, fut de ceux-là. Avec un rare courage, il a fait des aveux que seul un homme de sa renommée peut se permettre. Tout autre eut été accusé de fanatisme, de parti pris, ou d'ignorance. Le docteur Thomson a été écouté avec le respect que tout homme doit porter à celui qui a le courage de trancher dans le vif lorsque le bien commun le commande. Il n'a pas craint d'avouer que notre système d'éducation neutre avait été une faillite complète. Il a invité les rédacteurs de journaux hebdomadaires à appuyer le mouvement qui s'organise pour remettre la religion dans notre éducation et pour permettre à la foi religieuse de redevenir le guide dans une civilisation qui est devenue laïque et athée. Nous eussions souhaité que tous nos fervents de la démocratie sans dieu fussent là pour l'écouter.

"The kind of education we have been having has almost ruined the world. It has dealt with techniques of life. Technicians of all kinds have been trained. But would any one say that a scientific education would save the world? The countries that have made the most scientific progress are those that have lost their faith." Ici le docteur Thomson cite en exemple le cas de l'Allemagne. Le même sort tragique est réservé à notre pays, s'il ne se hâte pas d'apporter à son système scolaire les correctifs nécessaires pour permettre à la religion d'y jouer le rôle que commande notre foi en Dieu. "Religion has to be put back into the day school."

Le directeur du Bureau d'information publique à Ottawa, M. G.-H. Lash, est un homme de lettres qu'il est toujours agréable d'entendre, tant sa phrase est harmonieuse et son vocabulaire choisi. Ses conférences constituent un véritable régal littéraire.

M. Lash a parlé du prochain emprunt de la victoire. Il a fait part des craintes qu'il entretient pour son succès. Partout on lui a dit que les canadiens font déjà tous les sacrifices possibles et qu'ils ne pourraient pas souscrire largement au prochain emprunt.

"Ne prostituons pas le symbole et la beauté de ce mot. Le sacrifice est un mot divin réservé pour les hommes et les femmes qui ont librement offert leurs vies sur l'autel de la liberté... Qui sommes-nous dans cette terre de prospérité et de richesse pour parler de sacrifice parce qu'il nous faut nous passer d'un nouvel habit, cet hiver, ou abandonner un club ou deux, ou consommer des repas moins dispendieux, ou cesser de prendre des liqueurs, ou marcher au lieu d'aller au travail en auto, ou habiter un logis moins dispendieux, ou humilier notre orgueil en prenant des pensionnaires; ou travailler un peu plus fort afin d'éviter d'engager de la main-d'oeuvre. Si ce sont là des sacrifices, alors comment doit-on qualifier ce que font les autres sur les champs de bataille du monde où l'on combat pour que notre pays reste libre?

"La réponse viendra au mois d'octobre. J'espère et je prie que pour la gloire du Canada, pour le souvenir de nos fils qui sont tombés, et pour l'honneur de ceux qui doivent mourir avant que cette guerre soit gagnée, le peuple du Canada dira, quel que soit le prix de la liberté, que nous le paierons."

Un ancien du Collège de St-Boniface, M. Gillis Purcell, actuellement surintendant de la Presse canadienne, a aussi porté la parole au Congrès. Il a blâmé en termes non équivoques les Canadiens qui réclament par les journaux ou par la tenue d'assemblées populaires l'ouverture d'un second front. "Pourquoi ne pas laisser cette décision à ceux qui dirigent nos destinées militaires en Europe, et qui ont seuls le pouvoir d'agir avec pleine connaissance de cause." Souhaitons que ces propos d'un homme qui fut officier des relations extérieures de l'armée en Angleterre pendant près de deux ans mettent fin aux campagnes pour un second front, dirigées par un groupe d'exaltés qui ne connaissent rien dans les affaires militaires.

L'un de nos amis, le rédacteur-gérant du comité de publicité des finances de guerre, M. Wilfrid-H. Goodman, a recommandé aux journalistes de rendre d'abord hommage dans la rédaction de leurs nouvelles aux héros canadiens. "Pourquoi attendrions-nous pour poser une plaque, pour élever un monument au jeune homme qui a donné sa vie pour ses compatriotes?" Suggestion excellente et qui devrait trouver écho chez tous les nôtres pour qui la patrie est le Canada.

Il y aurait encore beaucoup à écrire sur ce congrès; nous n'avons voulu relever que les parties d'intérêt spécial pour les Canadiens de langue française.

Aux élections qui eurent lieu le dernier jour, un seul de nos compatriotes fut élu sur trente directeurs ou officiers que compte l'Association des hebdomadaires. C'est évidemment trop peu. Le blâme ne doit pas être imputé à l'esprit de domination de nos confrères anglais, mais à notre faux esprit d'isolationisme qui n'a produit jusqu'à maintenant rien de bon. Si au lieu de deux délégués, la province de Québec en avait envoyé cinquante ou soixante comme elle y avait droit, les résultats eussent été différents. Hâtons-nous de comprendre que les critiques, les injures, qui ne sortent pas de notre milieu, n'apporteront aucune amélioration à notre état.

Là où il s'agit de contrôle démocratique, pourquoi ne ferions-nous pas valoir nos droits?

UN AVIATEUR CANADIEN



Il y a quelque chose de symbolique dans ce regard dirigé vers le ciel, chez l'aviateur canadien qui monte dans la carlingue de son appareil. Ce coup d'oeil semble dire: "Nous voici! Regardez!" Ce pilote est un instructeur du C.A.R.C., et ses élèves combattent maintenant par centaines sur les théâtres de la guerre où les Canadiens luttent pour la destruction du fascisme et la sauvegarde de nos libertés.

Billet du mercredi

Parachutistes canadiens

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Le Canada possèdera bientôt son premier corps de parachutistes. Il envoyait récemment vingt-six officiers et sous-officiers à Fort Benning, en Géorgie, pour y poursuivre un entrainement spécial, auprès des parachutistes américains. Dans quelques mois, ils formeront à leur tour des parachutistes au camp Shilo, dans le Manitoba. Les nations alliées n'aperçurent que tardivement les possibilités des opérations militaires, par voie de parachutes. Il fallut en 1940 la prise de l'aéroport de Rotterdam, puis l'envahissement de la Hollande par les troupes allemandes, pour qu'aux Etats-Unis l'état-major s'intéressât à cette forme moderne de la guerre. Cela étonne d'autant plus que l'idée de soldats sautant d'avions en territoire ennemi, à l'aide de parachutes, aurait pris naissance dans un cerveau américain. Pendant la guerre de 1914-1918, le général W. Mitchell conçut ce plan, alors jugé fantaisiste, de déposer ainsi 20,000 hommes derrière les lignes allemandes. On n'y donna pas suite. Allemands et Russes s'emparèrent cependant de l'idée, avec le succès que l'on sait.

★

L'école des parachutistes de Fort Benning s'ouvrit en 1940, une fois connus les exploits des parachutistes allemands. On y compte d'abord deux officiers et 48 hommes, tous volontaires. Un an plus tard, l'école peut se vanter d'avoir formé quatre bataillons, de 400 hommes chacun. Les progrès continuent, au point qu'elle fournit à l'armée un bataillon chaque mois. Le parachutiste se doit d'être célibataire, âgé de moins de trente ans, de physique parfait et d'une grande maitrise de soi. L'entrainement comprend six semaines d'exercices physiques, parmi les plus rigoureux. L'élève commence par sauter d'une tour, attaché à une chaise spéciale, puis à son parachute. A ce dernier stage, il tient dans la main gauche une balle de caoutchouc. S'il l'échappe dans sa descente, on l'estime inapte; trop de nervosité chez lui. Jamais l'on ne force un élève à sauter d'un aéroplane. On ramène à terre celui qui ne se sent pas le cran nécessaire, puis on l'invite à joindre un autre corps d'armée, sans plus de façons. Pour qu'il n'ait pas le temps de se lamenter sur lui-même, ni de causer énervement ou inquiétude chez ses collègues, il ne reste pas un instant de plus à l'école. Pour une raison ou pour une autre, on élimine en moyenne 22 sujets sur 150 aspirants. Pour se qualifier totalement, le parachutiste doit réussir cinq sauts: l'un seul, les quatre autres avec des compagnons. Le saut implique des dangers, mais moindres qu'on ne croit. Sur un total de 4,500 sauts, on n'enregistra qu'un cas de mort.

★

Au vrai, l'atterrissage paraît plus risqué que le saut lui-même, bien que celui-ci récèle peu d'attraits pour l'enfant gâté ou la femmelette. Le parachutiste saute vraiment de l'avion en marche, battant l'air des bras et des jambes, pour garder la position verticale. Quand s'ouvre le parachute, il se produit un choc assez rude, qui blesse parfois l'élève aux épaules. En touchant terre, il importe de ne pas chercher le sol du pied, mais de rouler sur soi-même. L'expérience prouve que nombre de blessures s'évitent ainsi. Dans les débuts, on enregistre à Fort Benning un assez grand nombre d'accidents: pour 4,300 sauts, 111 hommes à l'hôpital, dont 28 souffrant de fractures. Les méthodes se perfectionnant, on n'envisage aujourd'hui qu'une possibilité de deux blessés par 1,000 sauts. L'élève quitte l'avion d'une altitude variant de 1,250 à 1,500 pieds, mais l'on descend parfois à 750 pieds du sol. A la guerre, les parachutistes se précipitent parfois de 250 à 300 pieds de hauteur. C'est dire le danger couru. Les parachutistes de Fort Benning sont commandés par le colonel William C. Lee, qui saute volontiers avec les jeunes, malgré ses 46 ans, et bien que ses fonctions ne l'y obligent pas. Il entend prêcher d'exemple, ce qui lui donne une autorité incontestable. En Géorgie, les parachutistes canadiens seront à dure école, mais ils sauront se montrer à la hauteur. Les nôtres prouvèrent partout, jusqu'ici, qu'ils peuvent affronter n'importe quoi.

L'ILLETTRE.

Causerie de la Survivance française à Radio-Canada

La prochaine émission radiophonique mensuelle gracieusement accordée par la Société Radio-Canada au Comité de la Survivance française aura lieu le samedi, 5 septembre 1942, de 7h. 15 à 7 h. 30 du soir. Le conférencier invité sera M. Arthur Saint-Pierre, de Montréal, membre de la Société Royale du Canada, docteur en sciences sociales et professeur à l'Université de Montréal. M. Saint-Pierre a intitulé sa causerie: "Quelques aspects de la démographie franco-américaine".

M. Saint-Pierre parlera de Montréal (poste CBF), mais sa causerie sera diffusée par tous les postes du réseau français de Radio-Canada et par le poste à ondes courtes CBFW.

Le Comité de la Survivance française invite tous nos compatriotes du Canada et des Etats-Unis à être aux écoutes, le 5 septembre, pour cette causerie de M. Saint-Pierre.

Le Grand Meaulnes

Par ALAIN-FOURNIER

Un roman in-12, 360 pages. Prix: l'exemplaire, $1.25; par la poste, $1.35.

Mort très jeune, Louis Hémon (1880-1913) nous donna "Maria Chapdelaine", un grand et bon livre.

Tel fut également le destin d'Alain-Fournier (né en 1886, mort pour la France en 1914). Sa gloire littéraire est renfermée dans son unique **Le Grand Meaulnes**, que les critiques classent parmi les chefs-d'oeuvre de la littérature contemporaine.

Ce qui enchante, ce qui rend **Le Grand Meaulnes** si attachant, c'est l'association du réel et du merveilleux, de la vie rustique et de la féerie, de l'amour et de l'impuissance à jouir du bonheur: tout ce qui fait rêver l'adolescent qui se tient, à la tombée de la nuit, le front collé contre la vitre, est évoqué d'une manière exacte et prestigieuse.

Le vieux Saint-Boniface

Par NOEL BERNIER

IX

Parmi nos réminiscences de jeune homme, il en est une qui en vaut particulièrement la peine: c'est celle de nos relations avec le célèbre Ambroise Didyme Lépine, adjudant-général dans le gouvernement de Louis Riel en 1869-70.

Lépine avait joué un rôle de premier plan lors des troubles de 1870. C'est lui qui commandait la troupe qui "intercepta" l'honorable William McDougall quand ce personnage se présenta, avant le temps, comme gouverneur envoyé par Ottawa, pour régir un territoire qui n'était pas encore canadien. C'est lui aussi qui fut envoyé à la poursuite des soldats que le major Boulton avait levés pour faire échec au gouvernement provisoire.

C'est Lépine qui, en sa qualité de chef militaire du gouvernement provisoire, présida le conseil de guerre qui condamna à mort Thomas Scott.

En 1871, lorsque les Féniens des Etats-Unis projetèrent d'envahir le Manitoba, Lépine fut le premier à se prononcer contre eux, et le 6 octobre 1871, il déclara, dans une réunion tenue chez Louis Riel, qu'il lèverait des troupes pour combattre les Féniens. Deux jours plus tard, dans un mémorable rassemblement à Saint-Boniface, il était présenté au gouverneur Archibald, qui le remercia de sa loyauté à la Couronne britannique. Un des biographes de Lépine le dépeint très bien comme "un homme de peu de mots et même quelque peu hautain, mais plein du sentiment du devoir."

La première fois que je vis ce personnage on me le montra sur la rue Main à Winnipeg. Il avait plus de six pieds de haut, et la robustesse se révélait dans son marcher de noble allure. Figure expressive, avec un puissant nez romain.

A quelques jours de là,—nous étions en 1898—je fus présenté à Lépine au bureau de mon frère, où se trouvait par hasard Edmond Buron, qui dès cette époque écrivait dans les journaux. Je me souviens que le chef métis suggéra à Buron de traiter de l'histoire du Manitoba; il lui signala qu'il y trouverait bien des choses intéressantes et aussi bien des choses à mettre au point.

Par la suite je rencontrai souvent Lépine, car il était un de nos amis; quand je fus devenu un jeune avocat, Lépine fut témoin dans un procès de limites à foin, et c'est son témoignage qui me fit perdre ma cause. Vous riez? cela le fit rire aussi.

Un jour Lépine s'amusa avec nous du fait que la presse de tout le Canada avait annoncé son décès et lui avait consacré toutes espèces d'appréciations.

Vint l'heure où l'on annonça pour de vrai la mort d'Ambroise Didyme Lépine—le 8 juin 1923. Il avait quatre-vingt-trois ans. Nous allâmes le voir reposant dans son cercueil; il avait conservé jusque dans la mort la vigueur de ses beaux traits énergiques. Il était exposé chez son fils, M. Louis Lépine, à Saint-Vital, où défilèrent bien des personnages. On lui fit les funérailles d'un homme d'Etat; de fait, il avait été homme d'Etat. Sir Rodmond Roblin, ancien premier ministre de la province, et des législateurs nombreux, vinrent lui rendre leur dernier hommage.

On rappela alors les événements de cette carrière mouvementée; on rappela notamment l'affaire Scott — Scott fusillé en 1870, sous le gouvernement provisoire.

En 1873, le pays de la Rivière-Rouge étant devenu province canadienne, la Couronne traduisit Lépine en cour comme responsable de ce qu'elle appelait juridiquement le meurtre de Scott. Lépine fut condamné à mort. Mais sa sentence fut commuée en un emprisonnement de vingt-et-un mois (19 janvier 1875 au 25 octobre 1876), avec la perte de ses droits politiques. La Société Historique de Saint-Boniface possède le parchemin officiel de cette commutation, qui s'intitule le "Conditional Pardon in favor of Ambroise Lépine".

★

Lépine paraît avoir accepté sans trop murmurer ses vingt-et-un mois de réclusion. Le gouverneur de la prison de Winnipeg discerna qu'il n'avait pas affaire à un prisonnier de droit commun; il comprit que cette détention du célèbre chef métis était pour les autorités une manière d'en finir sans trop heurter l'opinion anglaise et surtout l'opinion ontarienne. Ce gouverneur perspicace laissa une grande liberté à son distingué pensionnaire: il lui permettait de sortir en ville à peu près à volonté. A la faveur de cette liberté, Lépine vit souvent sa famille; souvent aussi il passait de longues journées sur la côte de la rivière Rouge à causer avec ceux qui travaillaient sur le bac.

Le soir, Lépine rentrait coucher à la prison. Il nous est revenu que, certaines fois, il rentrait si tard que tout le monde était couché. Alors il frappait à la porte et réclamait son droit de gite! Jamais le gouverneur n'eut d'ennui, sauf celui d'ouvrir la porte tard dans la nuit... Lépine avait donné sa parole, or il était l'honneur même.

Plus tard Lépine fut aussi réintégré dans ses droits politiques, et ce fut l'honorable M. Royal qui alla lui porter ses parchemins à Saint-Vital.

★

Sur le fond du procès Scott, nous dirons ici peu de chose, car cela demanderait de longs développements. En raccourci, les Métis n'ont jamais admis de culpabilité: ils ont, au contraire, toujours prétendu que Scott, ayant été jugé régulièrement par une autorité légitime, une autorité subséquente ne pouvait incriminer ceux qui avaient constitué le conseil de guerre et avaient déclaré Scott coupable de délit contre la sûreté de l'Etat.

Comme défenseurs dans son cas particulier, Lépine requit deux avocats qui devaient devenir plus tard, l'un le lieutenant-gouverneur Royal et l'autre le juge-en-chef Dubuc. Puis, il y eut Chapleau — sir Adolphe Chapleau. Ce criminaliste d'un si grand renom vint expressément de Montréal pour défendre Lépine. Il était alors au mieux de son éloquence. Il ne put cependant sauver Lépine, et il en ressentit beaucoup de chagrin. Son chagrin fut d'autant plus vif qu'il avait scruté à fond l'âme de son client et l'avait trouvée nette de toute faute. Chapleau a raconté, longtemps après le fait, l'entretien qu'il avait eu avec Lépine au début du procès. Il demanda au chef métis s'il n'avait rien à se reprocher. Et voici la réponse que fit Lépine:

"Je me suis confessé plusieurs fois depuis la mort de Scott; je n'en ai jamais parlé à mon confesseur. C'est l'intention qui fait le mal, et je n'ai jamais eu l'intention de faire de mal à personne. Nous avions un gouvernement et je lui ai obéi. Je suis assez courageux pour attaquer un homme en face, sans avoir besoin de l'assassiner."

Nous parlons parfois de ces événements avec notre ami Louis Lépine. Lui et ses frères ont la fierté de leur père. Il se mêle à nos conversations des détails touchants. Ainsi Louis Lépine nous a raconté récemment que Chapleau, durant ces journées anxieuses, avait fait visite à madame Lépine et en avait reçu un cadeau si joli que c'est plaisir de le décrire: une fine paire de chaussettes en peau de caribou blanc bordé en fourrure de belette.

Le grand orateur fut sensible à cette attention et il rapporta précieusement au pays de Québec ce cadeau si caractéristique de la prairie primitive, et où s'exprimait en même temps la reconnaissance.

Lorsque, beaucoup plus tard, Chapleau étant devenu lieutenant-gouverneur de Québec, visita notre province, Lépine vint lui serrer la main au palais épiscopal. On peut facilement imaginer la cordialité de cette rencontre des deux personnages.

★

Nous terminons ici notre randonnée à travers **le vieux Saint-Boniface**. Durant plusieurs semaines déjà nous avons condensé pour nos lecteurs des causeries que nous avions faites depuis quatre ans devant la Société Historique.

Nous n'avons pas épuisé le sujet, grand Dieu! Il faut tout de même mettre le point final. Nous le faisons à regret. Lorsque, dans les magnifiques et lumineuses nuits d'été nous nous promenons à travers la partie historique de la ville; lorsque par exemple nous passons en face de la grande cathédrale, si évocatrice alors, si belle, si blanche qu'on la dirait faite d'albâtre; lorsque nous longeons les rangées des vieux arbres sous lesquels dorment nos parents et toutes les vieilles gens qui étaient nos amis, nous avons des nostalgies que nous ne chercherons pas à dissimuler. Nous ne disons pas que la vie d'alors valait mieux que la vie d'aujourd'hui. A coup sûr, elle ne comportait pas les suprêmes anxiétés qui sont notre lot à tous en ce moment.

Les livres qu'il faut lire

"La guerre pourrie"

Par ERIC ERNST NOTH

Eric Ernst Noth, l'un des écrivains les mieux connus d'Allemagne, auteur de "La Tragédie de la jeunesse allemande", de "L'enfant écartelé", de "La voie barrée" et d'autres oeuvres aussi puissantes, vient de publier aux Editions Bernard Valiquette son dernier ouvrage **La Guerre pourrie** dont le titre en montre bien le caractère poignant et passionnant.

L'auteur, qui a vécu en France de mars 1933 jusqu'à ces derniers temps, y a consigné la plupart des événements décisifs et significatifs qui ont contribué à l'effondrement de cette grande nation et à la préparation de sa résurrection nationale.

Traqué par la Gestapo depuis l'armistice franco-allemand, réduit à vivre dans l'illégalité, dans les cachettes les plus diverses et sous les identités les plus variées, M. Noth a pu voir de ses yeux et entendre de ses oreilles ce qui se passait dans une France jugée séparée du reste du monde par la terreur et la censure la plus impitoyable. Il a recueilli sur place les témoignages les plus précieux et les révélations les plus graves sur les traitres qui ont livré leur patrie à l'ennemi. Poursuivi lui-même, il a poursuivi la vérité sur la "défaite" et la "collaboration" et ne craint pas de l'étaler au grand jour.

Après avoir fixé les responsabilités du désastre, l'auteur de **La guerre pourrie** proclame sa foi inébranlable dans cette France qui, comme à toutes les heures critiques de son histoire, devra son salut à ses hommes du peuple, à la masse de ses braves gens, aussi grands dans la gloire que dans l'épreuve.

La guerre pourrie, par Eric Ernst Noth, est en vente au prix de $1.50 ($1.60 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

La Bienheureuse Anna-Maria Taigi

MERE DE FAMILLE, TERTIAIRE TRINITAIRE (1769-1837)

Par Son Eminence le Cardinal C. SALOTTI

Traduit de l'italien par M. l'abbé C. Poisson.

La fête de la Bienheureuse Anna-Maria Taïgi qui tombe le 9 juin, donne une actualité brûlante au livre de Son Eminence le Cardinal Salotti, traduit de l'italien par M. l'abbé C. Poisson, et publié aux Editions Bernard Valiquette sous le titre **La Bienheureuse Anna-Maria Taïgi, mère de famille, tertiaire Trinitaire (1769-1837)**.

Dans une lettre-préface, Son Eminence le Cardinal Villeneuve félicite le traducteur d'avoir mis à la disposition de nos mères de famille l'exemple de cette femme du peuple de Rome, dont les vertus sont encore bien plus surprenantes que les dons mystiques les plus éclatants. "Avant même d'avoir pris connaissance de ces derniers, on est séduit par les traits d'admirable sainteté de la Bienheureuse", écrit l'Eminentissime Archevêque de Québec, "d'une sainteté qui ne s'est exercée ni dans le cloître, ni dans un palais, ni dans un état de liberté individuelle comme en peut assurer, par exemple, le célibat ou le veuvage. Non, c'est une femme mariée, la mère de plusieurs enfants, dont le mari lui survit, dont les fils et les filles se marient à leur tour et ont de petits enfants. Je ne sache point qu'il y ait une biographie de servante de Dieu plus propre à apprendre aux épouses et aux mères à se sanctifier au milieu des embarras de la vie, à sauvegarder la paix au foyer, à élever chrétiennement une famille. Aussi souhaité-je de tout coeur que cet ouvrage pénètre dans les ménages chrétiens les plus humbles et les plus éprouvés."

La Bienheureuse Anna-Maria Taïgi, mère de famille, par Son Eminence le Cardinal C. Salotti, et traduit de l'italien par M. l'abbé C. Poisson, est en vente au prix de $1.00 ($1.10 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

CANADIENS FRANCAIS AIDE-DE-CAMP DE McNAUGHTON

Quelque part en Angleterre.— Deux jeunes officiers d'Edmonton, Ernest Côté, 29 ans, et W. S. Ziegler, 31 ans, viennent tous deux d'être promus au rang de lieutenants-colonels. Tous deux se sont particulièrement distingués dans la carrière militaire depuis les deux ans et demi qu'ils sont outre-mer. Côté était lieutenant commandant d'un peloton de renfort du Royal 22e régiment. Ziegler était capitaine de batterie à son départ.

On annonce que le général McNaughton, commandant de l'armée canadienne en Angleterre, a choisi le capitaine L.-G. Boissonnault, du régiment de Châteauguay, comme nouvel aide-de-camp.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Le mercredi 26 août

Le bulletin de l'office d'information soviétique rapporte que les ouvriers des usines de Stalingrad ont pris les armes pour aider l'armée rouge à repousser les deux poussées successives des Allemands à travers les lignes russes. Stalingrad est menacé d'un siège presque immédiat.

Le communiqué de l'armée anglaise et de la R.A.F. annonce que les activités de patrouilles se sont poursuivies et que les bombardiers et avions de combat ont infligé des pertes à l'ennemi.

De Londres, on apprend que les bombardiers isolés de la R.A.F. ont pratiqué des attaques sur l'Allemagne ainsi que sur la Hollande. Les avions nazis ont survolé le sud-ouest de l'Angleterre et ont fait 12 morts.

Le jeudi 27 août

Le bulletin soviétique annonce que des unités cuirassées allemandes ont atteint Mozdok, à 30 milles à l'est du champ de bataille, qui n'est qu'à 55 milles des régions pétrolifères de Grozny. L'offensive russe lancée il y a une quinzaine de jours pour réduire le saillant de Rjev-Vyazma et venir en aide aux défenseurs de Stalingrad, a permis aux Russes d'avancer de 25 à 30 milles.

Le communiqué du quartier général des Nations unies en Australie rapporte que les aviateurs alliés ont attaqué avec succès les Japonais qui ont débarqué à la baie de Milne, qui se trouve à 230 milles de Port Moresby, objectif des Japonais.

Le vendredi 28 août

Les dépêches soviétiques rapportent qu'une puissante offensive allemande a atteint la ceinture de fortifications qui n'est qu'à 13 milles de la ville, mais que les Russes ont repoussé les Allemands dans des contre-attaques locales.

De Londres, on apprend que la Royal Air Force a bombardé la ville de Kassel et Gydnia, sur la Baltique, c'est-à-dire les deux extrémités de l'Allemagne. Les forteresses volantes américaines ont bombardé les chantiers navals de Rotterdam en Hollande occupée et ont obtenu des coups directs contre ces chantiers.

Le bulletin du département de la marine des Etats-Unis annonce que les troupes japonaises se sont retirées des environs des positions américaines dans la région de Tugalie.

Le samedi 29 août

Le bulletin soviétique annonce que la bataille se continue aux approches de Stalingrad et dans le centre du Caucase. Les Russes ont encerclé un corps cuirassé allemand au nord-ouest de Stalingrad et menace de l'annihiler.

Une dépêche du quartier général de l'armée américaine et du ministère anglais de l'aviation rapporte que des forteresses volantes de l'armée américaine ont pratiqué leur 6e attaque en France occupée et bombardé l'avionnerie de Meaulte, près d'Albert.

De Londres, on apprend que des 600 avions anglais qui ont attaqué les centres industriels allemands de Nuremberg et de Saarbruck, 30 des bombardiers ne sont pas revenus.

Le dimanche 30 août

Du Caire, on apprend que des vaisseaux de guerre britanniques et des avions ont bombardé violemment les positions axistes du maréchal Rommel près de El Daba sur la côte égyptienne.

Le communiqué de la marine des Etats-Unis rapporte que les forces navales américaines dans les Iles Solomon ont descendu 111 avions ennemis et ont gagné le contrôle presque complet de l'air dans la région de Tugali.

Une dépêche de Moscou annonce que des aviateurs russes ont bombardé Berlin et d'autres villes dans le centre et l'est de l'Allemagne et ont commencé 17 incendies considérables dans la capitale.

Le lundi 31 août

Une dépêche soviétique rapporte que les forces allemandes qui sont rendues aux lignes de défense de Stalingrad ont été repoussées par les armées russes qui sont sur l'offensive dans le nord. L'artillerie russe qui défend les approches des régions pétrolifères de Grozny a exterminé un régiment allemand.

Le communiqué des quartiers généraux australiens annonce que les armées japonaises qui sont débarquées dans la baie de Milne au sud-est de Papua, ont été réduites par les forces de terre australiennes.

De Londres, on apprend que la R.A.F. a effectué un raid sur l'île d'Antikythera qui se trouve entre la Grèce et l'Ile de Crète.

Le mardi 1er septembre

Un communiqué de Moscou annonce que les Russes ont repoussé de violents assauts allemands au nord-ouest de Stalingrad et de la rivière Volga, mais qu'ils ont du se replier au sud-ouest.

Du Caire, on apprend que le maréchal Erwin Rommel a lancé une attaque au sud du front allemand, ayant comme objectif Alexandrie, le Nile et Suez.

CANADA

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

RÈGLEMENTS

★ ENTRANT EN VIGUEUR LE 1er SEPTEMBRE 1942

★ CEUX QUI SONT AFFECTÉS

UN GROUPE de règlements (A) s'applique à tous les ouvriers, hommes et femmes, ainsi qu'à leurs patrons, excepté à ceux qui sont employés:—

Comme domestiques (femmes) dans les maisons qui n'ont pas plus d'une domestique à leur emploi; Par un Gouvernement Provincial quelconque; Comme pasteurs, ministres du culte, prêtres ou ecclésiastiques; Dans les métiers qui comportent des embauchages et des débauchages fréquents;

Comme ingénieurs de profession ou techniciens travaillant sous l'égide du Bureau de temps de guerre du Personnel Technique; A un travail auxiliaire temporaire qui n'est pas une occupation régulière;

A l'agriculture, à la chasse, à la pêche, à la chasse aux pièges; Comme instituteurs; Comme garde-malades diplômées et comme infirmières-stagiaires;

Comme étudiants travaillant après les heures de classe ou pendant les congés autres que les grandes vacances.

L'autre Groupe (B) s'applique à tous les ouvriers.

★ LES RÈGLEMENTS

GROUPE (A)

1. Aucun ouvrier ne peut quitter son emploi sans aviser son patron sept jours d'avance par écrit.
2. Aucun patron ne peut mettre à pied ou renvoyer un ouvrier sans l'aviser sept jours d'avance par écrit.
3. Aucun patron ne peut interviewer un ouvrier ou l'engager si cet ouvrier n'a pas un permis de chercher du travail.
4. Les permis de chercher du travail peuvent être obtenus des fonctionnaires du Service Sélectif National dans les divers bureaux du Service Sélectif qui étaient autrefois les bureaux de la Commission de l'Assurance-Chômage.

GROUPE (B)

5. Un fonctionnaire du Service Sélectif National a le droit:
   (a) d'ordonner à toute personne de se présenter à son bureau pour une entrevue.
   (b) d'ordonner à toute personne qui a été sans emploi pendant sept jours d'accepter n'importe quel travail convenable; et
   (c) d'ordonner à toute personne qui ne travaille qu'une partie du temps d'accepter n'importe quel travail convenable qui l'occupera toute la journée.
6. Aucune personne ayant reçu l'ordre d'un fonctionnaire du Service Sélectif National d'accepter un travail ne pourra quitter ce travail sans l'autorisation de ce fonctionnaire.
7. Lorsqu'un ouvrier doit se rendre dans un endroit éloigné de son domicile, le fonctionnaire du Service Sélectif National pourra le défrayer de ses frais de transport ainsi que de certains autres débours spéciaux.
8. Si un ouvrier, à la demande d'un fonctionnaire du Service Sélectif National, est chargé de faire un travail plus essentiel que celui qu'il faisait précédemment, il peut demander à reprendre son ancien travail lorsque le travail qu'il fait et qui est considéré comme le plus essentiel est terminé.
9. Tout patron, employé ou autre personne qui enfreint les dispositions des règlements ou de tout ordre basé sur les dits règlements est passible d'une amende ne dépassant pas $500 ou d'un emprisonnement ne dépassant pas 12 mois, ou des deux.

Avis:—Les ouvriers agricoles peuvent accepter du travail saisonnier ou temporaire, en dehors des travaux agricoles, avec le consentement des Fonctionnaires du Service Sélectif lorsque ces travaux ne nuisent d'aucune façon aux travaux agricoles et quand, en acceptant ces travaux, ils ne risquent pas de perdre leur droit à l'ajournement de leur service militaire.

★ PATRONS

Lisez les ordres en conseil établissant les règlements, et les Explications des Règlements du Service Sélectif National, que vous pouvez obtenir des bureaux du Service Sélectif.

★ EMPLOYÉS

Lisez les ordres en conseil établissant les règlements, et le Manuel des Ouvriers, que vous pouvez obtenir des bureaux du Service Sélectif ou des bureaux des syndicats ouvriers.

ELLIOTT M. LITTLE, Directeur du Service Sélectif National — HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

SS43F

Commission de l'Information

(Suite de la première page)

Sa fonction

"La fonction principale de cette nouvelle commission sera d'améliorer la circulation des nouvelles canadiennes de guerre, de faciliter la publication rapide et détaillée de toute information dont le caractère ne serait pas utile à l'ennemi.

"La Commission sera également chargée de simplifier les méthodes d'information, surtout de réduire au minimum les communiqués distribués par courrier.

M. C. Vining

En ce moment, M. Vining est administrateur du papier à journal à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Le gouvernement est d'avis que M. Vining a toutes les qualifications voulues pour être à la direction de la nouvelle commission et qu'il peut rendre de plus grands services en cette capacité.

M. P. Brais

Pour remplir ses nouvelles fonctions de vice-président de la commission d'information de guerre ainsi que celle de président provincial conjoint du Comité national des finances de guerre, M. Brais a cru qu'il lui serait nécessaire de donner sa démission du cabinet provincial où il remplissait les fonctions de ministre sans portefeuille. Pour venir en aide au gouvernement fédéral dans cette tâche importante, le premier ministre de la province de Québec a consenti à ce que M. Brais se retire du cabinet provincial. Le gouvernement tient à marquer son appréciation à la fois à M. Brais qui a accepté ces nouvelles responsabilités dans le meilleur esprit public et à M. Godbout qui s'est séparé d'un collège de valeur pour lui permettre d'entrer dans une autre sphère intimement liée à l'effort de guerre du Canada.

La Légion a réclamé le maintien de M. Murray

OTTAWA—Dans une lettre ouverte adressée au premier ministre King et signée par son président national, M. Alex. Walker, la Légion canadienne, réclame du gouvernement le maintien de M. Gladstone Murray au poste de gérant général de la Société Radio-Canada. Les légionnaires sont d'avis que si le gouvernement accepte la recommandation du comité parlementaire d'enquête sur la radio et qu'il enlève la haute direction de la radio d'Etat à M. Murray, il fera plus de tort que de bien à la radio et qu'une telle mesure est de nature à bouleverser toute la structure de la radio. La Légion répète—comme elle l'avait dit en d'autres occasions—que la radio de l'Etat est susceptible d'être améliorée, mais qu'elle a déjà une contribution importante à la culture générale de la population.

M. J. S. Thomson

(Suite de la première page)

"Comme résultat de leurs délibérations, les gouverneurs ont convenu que les intérêts publics, en ce qui concerne la radiodiffusion au Canada, seront mieux servis en faisant des changements dans l'organisation qui donneront une plus grande efficacité à cet organisme qui a considérablement grandi, ayant en 1936 un personnel de 135 personnes, alors qu'il a actuellement un personnel de 680 employés.

"Durant cette période, le service radiophonique auprès du public a augmenté de 50 pour cent à 90 pour cent.

"A même la somme de $1,500,000 qui fut empruntée du gouvernement pour développer le service, y compris la construction et l'opération de quatre postes de radio de 50,000 watts, la somme de $750,000 a été remboursée et le remboursement total, plusieurs années avant la date fixée par l'actif actuel est suffisant pour l'accord.

"Durant cette période également, la commission de la radio a mis sur pied, entre autres choses, un service de nouvelles qui n'est pas surpassé dans le domaine de la radio et, de plus, a rempli un rôle de plus en plus important dans l'effort de guerre national.

Réorganisation qui s'imposerait

"En raison de ce développement réussi de la radio au Canada, le bureau des gouverneurs a décidé que le temps était venu de réformer l'organisation de telle sorte que l'exécutif aussi bien que la section créative soient parfaitement organisées.

"Le bureau des gouverneurs a, en conséquence, nommé le major Gladstone Murray au poste de directeur général de la radiodiffusion pour le Canada, et il a recommandé en même temps au gouvernement de nommer M. James-S. Thomson, président de l'université de la Saskatchewan, comme gérant général de Radio-Canada pour un an, à partir du 2 novembre.

M. Augustin Frigon continuera d'agir comme gérant général adjoint de la radio étatisée."

Petit Courrier d'Europe

CITE DU VATICAN

On "brouille" les messages du Saint-Siège

LONDRES.—On annonce qu'un changement de longueur d'ondes a été rendu nécessaire pour les émissions radiophoniques lancées de la Cité du Vatican. On emploiera désormais uniquement le 50.26 mètres. Ce changement a été rendu nécessaire, dit le speaker de la cité du Vatican, à cause des "brouillages" (jamming) prolongés auxquels ont soumettait les messages. C'est la première fois que le Vatican fait allusion à cette intervention malhonnête dont il est victime. On croyait à Londres que ces "brouillages" étaient accidentels. On se rend compte maintenant qu'ils proviennent de l'Axe.

GRANDE-BRETAGNE

La guerre fait des merveilles auprès des femmes

LONDRES.—Un grand couturier de Londres déclare que, depuis le début de la guerre, les Anglaises en général ont diminué de trois pouces autour des hanches. De leur côté, les médecins estiment que les souliers "pour temps de guerre", dont les talons n'ont pas plus que deux pouces de hauteur, ont amélioré la silhouette des dames et rendu plus résistants les muscles de l'abdomen. Le ministre de l'Alimentation, lord Woolton, dit à son tour que le régime alimentaire plus sévère a causé un grand bien à la santé des femmes.

ALLEMAGNE

Tout le monde surveillera nos avions

STOCKHOLM, Suède.—Après le dernier raid des commandos britanniques, le chef de police de Berlin a ordonné à la population entière de la capitale de se laisser mobiliser, afin de surveiller jour et nuit l'approche des avions des Nations unies. Seules, les personnes au-dessous de quinze ans ou au-dessus de soixante-dix ans seront exemptées. Les journaux cherchent à rassurer les Berlinois, prétendant que ces précautions "établissent simplement la prévoyance des autorités." En réalité, la population est extrêmement inquiète, craignant avec raison le sort de Rostock, le Luebeck et de Cologne.

ESPAGNE

Un archevêque espagnol attaque les nazis

BERNE, Suisse.—L'hebdomadaire suisse "Katholiches Volksblatt" rapporte que, dimanche dernier, Mgr Garcia, archevêque de Valladolid, a attaqué avec violence le nazisme, dans un sermon prononcé en sa cathédrale. Il a défendu aux fidèles la lecture de la revue nazie "Signal" auparavant très populaire; il a condamné les théories racistes et s'est moqué de ce qu'il dénomme "l'adoration athée" des fidèles de Rosenberg.

Radio française

CBK, Watrous, Sask.

(540 kles)

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 2 au 9 septembre.

N.B.—Les indications se rapportent à l'heure centrale.

MERCREDI 2 SEPTEMBRE
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK)
7.30—Canadian Grenadier Guards.

JEUDI 3 SEPTEMBRE
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—"Pour plus ample information"
6.37—Radio-journal (CBK)
9.15—Concerts du Chalet Mont-Royal.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal (CBK).
6.45—Récital de Montréal.
10.00—Entretiens familiers.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—La Chanson française à CBK.
11.00—Courrier de village.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Chez eux, chez nous.
10.00—François Rozet, diseur.

LUNDI 7 SEPTEMBRE
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal.
8.30—Les chansons du monde.
9.30—Don Turner et son orchestre.

MARDI 8 SEPTEMBRE
A.M.
10.15—Radio-journal et chansonnette.
P.M.
5.30—M. Balthazar, radio-roman.
6.00—"Pour plus ample information"
6.37—Radio-journal (CBK).
7.30—Ici l'on chante.
8.00—Concert d'été.
9.15—Les chefs-d'oeuvre du piano.

• • •

CBFY, Verchères, P.Q.

(Ondes courtes)

Le poste CBFY à Montréal diffuse sur la bande de 25 mètres, sur une fréquence de 11,705 kilocycles ou de 11,7 mégacycles.

De 11 h. du matin à 11 h. du soir

JEUDI 3 SEPTEMBRE
A.M.
11.00—"Jeunesse Dorée". Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—L'orchestre de Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Intermède musical.
2.00—"Music Hall of the Air".
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.15—Récital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—Reflets des missions.
4.15—Fémina (Mme Pierre Casgrain)
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La Pension Velder.
6.30—Pour plus ample information.
6.45—Les chansons de...
7.00—Le Théatre de la Peur.
7.30—"Sur les Boulevards".
8.00—Maitland Farmer, organiste.
8.30—Mexicana.
9.00—Radio-journal.
9.15—Concerts symphoniques de Montréal.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

VENDREDI 4 SEPTEMBRE
11.00—"Jeunesse Dorée" Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—L'orchestre de Vincent Lopez.
1.00—Récital.
1.30—Programme musical.
2.00—"Music-Hall of the Air".
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
4.55—La prévention des feux de forêt.
5.00—A Radio-Canada ce soir...
5.10—Chronique Sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante.
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La Pension Velder.
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—Les chansons de...
7.00—Les Courriers des villages.
7.30—Exposition de Québec.
8.00—"L'Heure de la Valse"
8.30—Causerie de M. R. Duhamel.
8.45—"The Cosmopolitans".
9.00—Radio-journal.
9.15—Musique de chambre.
9.45—Cette semaine à Londres.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE
11.00—"Music by Black".
11.15—"Herman and Banta".
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Chansonnettes.
12.15—Radio-journal.
12.30—Les pianistes Al et Lee Reiser
12.45—"The Victory Twins".
1.00—"Fantasy in Melody".
1.30—La musique de la U.S. Band.
2.00—Programme musical.
2.15—Orchestre de Paul Laval.
2.30—Intermède
2.33—"Patterns in Blue".
3.00—Airs d'opéras.
4.00—Orchestre de Michell Ayres.
4.30—"Lucky Millanders".
5.00—Intermède musical.
5.15—Radio-journal
5.30—Chronique sportive.
5.45—Intermède musical.
6.00—Les Ambulanciers St-Jean.
6.15—La Survivance Française.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Causerie de Claude Prévost.
7.00—Concert intime.
7.30—"California Melodies".
8.00—L'orchestre de la NBC.
8.45—L'orchestre Casa Loma.
9.00—Radio-journal.
9.15—Orchestre de Mart Kenney.
9.30—Don Turner et son orchestre.
10.00—Programme musical.
10.15—Orchestre de Duke Ellington.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
11.00—La France Combattante.
11.15—Radio-journal et intermède.
11.30—Relais du music-hall.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Relais du music-hall.
P.M.
12.30—"Silver Strings".
1.00—L'Orchestre de Sammy Kaye.
1.30—Music-Hall.
1.35—Music-Hall.
2.00—Orchestre de Léopold Spitainy.
2.15—Programme musical.
3.00—Airs d'opéra.
3.30—Chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00—"Music of the Americas".
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Orchestre de Mart Kenney.
5.30—Radio-journal.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Programme musical.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Causerie de l'abbé A. Maheux.
7.00—Quentin McLean, organiste.
7.30—Vieilles mélodies
8.00—Les plus belles lettres...
8.30—L'Album de Musique Familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Récital d'orgue.
10.00—Musique variée.
10.15—Orchestre de Duke Ellington.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

LUNDI 7 SEPTEMBRE
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles.
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—L'orchestre de Vincent Lopez.
1.00—Musique variée.
1.30—Intermède musical.
2.00—"Music-Hall of the Air".
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Programme musical.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La pension Velder.
6.30—Nouvelles françaises de BBC.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Intermède.
7.05—Sérénade pour cordes.
7.30—Comme tout le monde.
8.00—"Serenata"
8.30—Concert estival.
9.00—Radio-journal.
9.15—Geneviève Lebel.
9.30—Causerie de M. G. Lanctôt.
9.45—Orchestre de Don Turner.
10.00—Intermède musical.
10.15—Musique de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

MARDI 8 SEPTEMBRE
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
P.M.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—U.S. Army Band.
1.00—Récital.
1.30—Intermède musical.
2.00—"Music Hall of the Air".
2.30—Bulletin de nouvelles
2.33—Les maîtres de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—Reflets des missions.
4.15—Fémina
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La pension Velder.
6.30—Pour plus ample information.
6.45—Les chansons.
7.00—Les Secrets du Dr Morhanges
7.30—Ici, l'on chante.
8.00—Le chant du monde.
8.30—François Rozet, diseur.
9.00—Radio-journal.
9.15—Concerts symphoniques de Mtl.
9.45—Causerie de Charles Bilodeau.
10.00—"Evensong".
10.15—Orchestre de danse.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE
11.00—Jeunesse dorée. Sketch.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Bulletin de nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Orchestre de Vincent Lopez.
1.00—Récital.
1.30—Intermède musical.
2.00—"Music-Hall of the Air".
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Récital de chant.
3.30—Musique de chambre.
4.00—L'Heure du Thé.
4.15—Fémina.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—A Radio-Canada, ce soir...
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La pension Velder.
6.30—Nouvelles de la BBC.
6.45—Les chansons.
7.00—Marius, Olive et Cie.
7.30—Canadian Grenadier Guards.
8.00—Le répertoire des vacances.
8.30—Orchestre de Mart Kenney.
8.55—Programme musical.
9.00—Radio-journal.
9.15—Jean-Baptiste en guerre.
9.45—"Impressions by Green".
10.15—Horace Heidt et son orchestre.
10.30—Poèmes symphoniques.
10.55—Bulletin de nouvelles.

38,000 Juifs conscrits en Belgique

LONDRES — L'agence d'information de la Belgique Libre rapporte que 38,000 Juifs étrangers ont été conscrits en Belgique pour le travail en Allemagne. On aurait recours à des mesures semblables en Hollande et en France en invoquant le prétexte que les Juifs auraient tenté de passer d'un pays dans un autre.

LA PRESSE FRANCAISE DE PROVINCE ET LA CENSURE

VICHY.—Au cours d'un déjeuner offert par le Syndicat des quotidiens départementaux à Paul Marion, secrétaire d'Etat à l'Information, Romain Roussel, directeur de la Censure et Simon Arbelot, directeur adjoint, le président du Syndicat, M. Ernest-Gaubert exposa, dit Radio-Vichy, "les difficultés et les responsabilités résultant pour la presse départementale des règlements de la censure et des exigences de l'opinion publique".

PARIS. — Les autorités allemandes, prétextant la disette du papier, viennent d'interdire toute impression en zone occupée, pour laquelle une autorisation préalable de la Kommandantur n'aura pas été obtenue. Toute infraction à cet ordre sera punie d'une amende ou de prison.

VOLUME XXX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1942 — Numéro 19

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI NOTRE LANGUE! — PRINCE ALBERT, Sask.

M. J.-S. Thomson gérant général de Radio-Canada

OTTAWA.—Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada a prié le gouvernement fédéral vendredi dernier, de nommer M. J.-S. Thomson, président de l'Université de la Saskatchewan, au poste de gérant général de Radio-Canada. Il succède au major Gladstone Murray qui devient directeur général de la radiodiffusion au Canada.

Cette décision du bureau des gouverneurs vient après l'étude du rapport du comité spécial de la Chambre des communes qui a recommandé aux gouverneurs de trouver pour le major Murray une autre situation que celle de gérant général de Radio-Canada.



M. J.-S. THOMSON

M. Thomson, un Ecossais qui demeure au Canada depuis 12 ans, a demandé au bureau des gouverneurs de l'université de la Saskatchewan de lui accorder un congé d'un an.

Bien que la nomination de M. Thomson ne soit prévue que pour un an, il est possible que son mandat soit renouvelé à son expiration. Les changements à Radio-Canada n'entrent en vigueur qu'après le 1er novembre prochain.

Notes biographiques

M. Thomson est né à Stirling, Ecosse, en 1892, et fut gradué à l'université de Glasgow, en 1914. Plus tard, il gradua au Trinity College, Cambridge, puis il fit du service dans l'armée durant la grande guerre et obtint le grade de capitaine. Il arriva au Canada en 1930.

M. Thomson est marié et père de deux enfants. C'est en 1937 qu'il devint président de l'université de la Saskatchewan. Bien que gradué de Cambridge, il a gardé l'accent propre aux habitants de son pays.

Son salaire comme gérant général de Radio-Canada serait de $15,000 par année.

Déclaration de M. R. Morin

M. René Morin a fait la déclaration suivante:

"A ses assemblées tenues à Ottawa, lundi et mardi, les 17 et 18 août et vendredi le 28 août, le bureau des gouverneurs de la commission canadienne de la radio a révisé le travail de la commission, à la lumière du rapport qu'un comité spécial a présenté au Parlement, le 25 juillet.

(Suite à la deuxième page)

"Nous ne sommes pas pour rester tranquilles"

Quelque part en Angleterre—Aux journalistes canadiens en séjour en Angleterre, le général McNaughton, commandant des troupes canadiennes outre-mer, a déclaré:

— Si l'on pense que nous allons rester bien tranquilles de ce côté-ci de la Manche, on se trompe grandement.

Commentant la leçon de Dieppe, que les experts étudient toujours, le général McNaughton a expliqué que le raid avait démontré la possibilité "de coordonner les trois armées, la marine, l'aviation et l'armée, et de leur faire réussir une telle opération."

Le général a souligné l'excellence de l'entraînement des troupes canadiennes, avant la bataille de Dieppe. Le combat lui-même leur a apporté une expérience nouvelle qui a beaucoup amélioré encore leurs qualités combatives. "Il nous a fallu tout apprendre, dit le général, élaborer et enseigner une technique de combat. Mais comme dans toutes les industries, une fois le modèle fixé, le reste est de le reproduire et ça va de mieux en mieux."

Le général McNaughton a répété aux journalistes l'importance qu'il y a de maintenir entre les troupes et leurs familles des liens consistants. Il ajouta: "Nos troupes sont animées ici d'un esprit que les gens de là-bas devraient mieux connaître; nous sommes une véritable expression du sentiment du peuple canadien. Si nous leur rapportons ce qui se passe ici, on peut se fier à eux pour la poursuite de la guerre. Nous y sommes entrés, comme toutes les démocraties, sans préparation. Péniblement, nous sommes entrés en contact avec l'ennemi et nos préparatifs ne sont pas encore terminés, mais enfin nous sommes en train."

L'hon. Gardiner met fin à une rumeur

REGINA.—Le ministre de l'agriculture, l'hon. M. Gardiner, a dit, dans une déclaration remise à la presse, la semaine dernière, que l'on a attiré son attention sur le fait qu'il circule un bruit que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a l'intention d'immobiliser les bestiaux sur les fermes. Il déclare qu'il n'y a rien de vrai dans cette rumeur.

Sa déclaration se lit comme suit:

"Au cours de la semaine dernière, j'ai entendu dire qu'une rumeur s'est propagée que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a l'intention d'immobiliser les bestiaux sur les fermes. Je ne sais ce que veulent ceux qui répandent ce bruit en parlant de l'"immobilisation des bestiaux sur les fermes".

"La circulation d'une telle histoire peut nuire à la vente des bestiaux des fermes. J'ai donc aussitôt téléphoné à Ottawa, et j'ai été informé tout à la fois par le département de l'agriculture et par l'administrateur des biens, l'hon. J.-G. Taggart, qu'il n'y a pas l'ombre de la vérité dans la rumeur et que personne n'a l'intention d'immobiliser les bestiaux sur les fermes.

"Je me rends compte qu'il s'est élevé des difficultés pour mettre à effet la politique annoncée par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au milieu de juin. On a pris de nouveau la question en considération, ce qui peut conduire à l'annonce prochaine de certaines modifications.

AVIS

Lundi 7 septembre, étant un congé, le journal paraitra une journée en retard. Que nos lecteurs veuillent bien en prendre note.

La rentrée des classes au Juniorat

La rentrée des classes au Juniorat aura lieu le 16 septembre. Les parents voudront bien envoyer leurs enfants pour cette date.

LES CANADIENS EN ROUTE VERS DIEPPE



Il n'y avait rien pour arrêter les Canadiens en route vers les côtes françaises lors du récent raid sur Dieppe. Après des mois de préparation intense, ils étaient prêts à tout. L'ennemi tenta par tous les moyens de les empêcher de débarquer, mais nos gars se rendirent à leur but. La photographie du haut nous fait voir les effets d'un barrage d'artillerie lancé par les batteries allemandes, installées sur la côte de France. Au centre, des barges d'invasion, chargées de troupes canadiennes, s'avancent à toute vapeur vers les rives de Dieppe. La photo du bas nous fait assister au chargement des munitions et des approvisionnements et aux préparatifs finals qui ont précédé la prise de Dieppe d'assaut. Comme on le sait, les Canadiens détruisirent des batteries d'artillerie et des postes de radio près de Dieppe et y firent aussi un grand nombre de victimes.

Aux diocésains de Saint-Boniface

A la demande du gouvernement canadien nous vous exhortons à faire du six septembre un dimanche de prières pour la paix. Que nous réserve l'avenir? Nous ne devons pas cependant perdre confiance dans le bon Dieu qui ne veut que notre bien. Afin de hâter la paix, nous vous invitons à communier, à faire célébrer le saint sacrifice de la messe, à être plus fidèles à vos devoirs d'état, à empêcher l'indécence dans les vêtements. A l'amour de Dieu et du prochain, unissons aussi la pénitence. N'oublions pas notre devoir de réparation, qui nous incombe comme membres du corps mystique de Jésus-Christ, et que les évêques de la Suisse rappelaient à leurs fidèles en leur suggérant de s'abstenir du cinéma, d'alcool, de tabac (C.R. 23 mai 1940). Prions et ne cessons pas de prier, comme nous l'a commandé le Divin Maître.

✠Georges CABANA,
Archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

M. J.-E.-M. Cyr est décédé à Montréal

Une nouvelle nous apprenait samedi que M. J.-E.-M. Cyr, autrefois inspecteur bilingue des bureaux de poste au Manitoba, était décédé à Montréal le samedi 29 août.

M. Cyr est né à Montréal le 7 novembre 1865, et vint au Manitoba avec ses parents en 1882. Il fut d'abord employé au **Free Press** comme typographe. En 1896, il devint commis de poste sur les chemins de fer. Il fut président de la Fédération de l'Ouest des commis de poste pendant plusieurs années. A quatre occasions différentes il fut leur délégué aux Congrès.

Le 1er février 1929 il fut promu au poste d'inspecteur. Il quitta cet emploi en 1934 et il se rendit à Montréal où il résida jusqu'à sa mort.

M. Cyr a demeuré presque toute sa vie à St-Boniface où il



M. J.-E.-M. CYR

joua un rôle actif dans les différents mouvements musicaux et artistiques. La dépouille mortelle de M. Cyr est arrivée à Winnipeg ce matin. Un "libera" sera chanté à la cathédrale à 10 h. 30; l'inhumation se fera dans le cimetière de la cathédrale.

M. Cyr laisse dans le deuil, son épouse (Noémie Bégin), un fils, Armand, du régiment "Fort Garry Horse", actuellement outre-mer; 4 filles, Mme Léo Aubin (Eugénie), de St-Boniface; Mme Jean Préfontaine (Bertha), de St-Boniface; Gertrude et Gabrielle, à la maison, à Montréal; une soeur, Mme Joseph N. Senez, de St-Boniface.

La maison P. Coutu a la direction des funérailles.

A la famille du distingué défunt, **La Liberté et le Patriote** offre ses condoléances.

On s'oppose à l'enrôlement des femmes

ST-LOUIS.—Mgr Christian-H. Winkelmann, évêque de Wichita, au Kansas, a déclaré, la semaine dernière, que la hiérarchie du Canada, d'Angleterre et des Etats-Unis ne favorise pas l'enrôlement des femmes catholiques dans les corps auxiliaires de l'armée ou de la marine, ni l'embauchage des femmes ayant de petits enfants dans les industries de guerre.

Mgr Winkelmann a pris la parole devant la Catholic Women's Union et il a protesté contre la participation des femmes à la guerre.

"L'endossement de l'uniforme par les femmes semble être bien plus conforme à l'esprit du communisme et du nazisme qu'au concept chrétien de la vie", a-t-il déclaré.

"La guerre est l'affaire des hommes et nous protestons contre la position humiliante des femmes dans l'armée."

Règlements de la conscription de la main-d'oeuvre canadienne

OTTAWA.—M. Elliott M. Little, directeur du service national sélectif, a annoncé lundi matin les règlements sur la conscription de la main-d'oeuvre. En voici les principaux:

1.—Nul employeur ne peut congédier un employé sans lui donner un avis écrit de sept jours.

2.—Nul employé ne peut quitter son emploi sans donner un avis écrit de sept jours à son employeur.

3.—Nul employeur ne peut retenir les services de quelqu'un ni l'employer à moins que ce dernier ne possède un permis l'autorisant à chercher un emploi.

4.—Quand l'employé quitte légitimement son emploi, l'employeur est tenu de lui remettre un certificat de départ.

5.—Sur présentation d'un certificat de départ à un bureau du service sélectif, un employé recevra un permis l'autorisant à solliciter un emploi. Il ne doit pas chercher d'emploi sans ce permis.

Les règlements s'appliquent à tous les employeurs et à tous les employés. Les personnes suivantes en sont exemptées:

Les personnes à l'emploi d'un gouvernement provincial; les personnes actuellement soumises aux règlements concernant les travaux essentiels;

Les gardes-malades diplômées et celles qui sont à compléter leurs études;

Les ecclésiastiques, les prêtres ou ministres reconnus;

Les instituteurs et les professeurs de collèges et d'universités;

Les personnes employées dans l'agriculture; les femmes ou jeunes filles employées comme domestiques dans les maisons privées où il n'y a pas plus d'un domestique;

Les étudiants qui travaillent après les heures de classe ou les jours de congé, mais non pas ceux qui travaillent pendant les vacances d'été;

Les personnes qui emploient une partie de leur temps à des travaux subsidiaires ne constituant pas une situation régulière;

Les personnes employées à l'occasion et pas plus de trois jours par semaine par le même employeur;

Les personnes qui se livrent à la pêche, exception faite de celles employées sur les chantiers à moteur Diesel ou à vapeur.

LA FRANCE LIBRE A 60,000 SOLDATS

HALIFAX, Yorkshire, Angleterre.—Les armées de la France libre ou combattante dans le Proche-Orient, l'Afrique et le Pacifique, qui ne comptaient qu'une poignée d'hommes il y a deux ans, groupent maintenant plus de 60,000 soldats, a dit dimanche dernier, le général Paul le Gentilhomme, commandant de la France combattante en Afrique.

"On compte, d'autre part, a-t-il ajouté, plus de 6,000 marins qui combattent sous le drapeau de la France combattante et quelque 2,800 aviateurs français dans les aviations alliées. Les cargos des nations alliées comptent aussi dans leurs équipages environ 2,000 Français libres".

Bourses "Roger Goulet" à des Canadiennes françaises

Soixante-six bourses "Roger Goulet" ont été décernées à des élèves des centres ruraux du Manitoba, a annoncé l'hon. Ivan Schultz, ministre de l'Education, la semaine dernière. Ces prix sont donnés dans le but de permettre aux élèves méritants de compléter leur onzième ou douzième grade.

Habituellement, les élèves de la campagne doivent aller en pension pour continuer leur éducation, ce qui occasionne des dépenses qu'ils ne peuvent rencontrer. Quarante-et-un des gagnants ont l'intention de prendre l'enseignement comme carrière, dix de devenir gardes-malades, quatre suivront un cours commercial, et les autres, différentes occupations.

Le comité qui a décerné les bourses était composé de l'hon. Ivan Schultz; de M. C. K. Rogers, surintendant d'éducation; de M. John Sigvaldason, administrateur, et de M. W. G. Rathwell, secrétaire-archiviste.

Les élèves dont les noms suivent recevront des bourses de $100.00:

Augustine-Marie Boille, St-Claude; Simone-Marie Carrière, Elie; Pierre-Armand Cyr, St-Laurent; Armandina De Pauy, St-Alphonse; Marguerite Ruel, Giroux.

Bourses de $75.00 — Louise-Marie Lacroix, St-Claude; Marie-Rose Viollet, Haywood.

Bourses de $50.00 — Marie-Agnès Jolicoeur, 1021, avenue Clarence, Fort Garry; Lorette-Thérèse Lagacé, 2148, rue Bleury, Montréal.

Bourses de $25.00 — Cécile-Marie Forest, La Salle; Joseph-Georges Forest, La Salle.

Un Chinois devient évêque de Fongsiangfu

CITE DU VATICAN.—Le Très Révérend Filipo Wang Tao Nan, O.F.M., né en Chine, a été nommé évêque titulaire de Atribi et vicaire apostolique du nouveau vicariat de Fongsiangfu, Shensi, Chine. Mgr Wang Tao Nan était auparavant préfet apostolique de Fongsiangfu. Né à Koleokow, près de Taiyanfu, Shensi, en 1892, le nouveau prélat fut ordonné prêtre en 1920. Il devint préfet apostolique de Fongsiangfu en 1933.

CITE DE ST-BONIFACE

PROCLAMATION

Se rendant volontiers et avec empressement à la demande de Sa Majesté le Roi et du Gouvernement Fédéral, le conseil de la Cité de St-Boniface prie tous les citoyens de la ville d'observer avec dévotion le jour de prière et de consécration qui a été fixé dans le Canada à dimanche prochain, le 6 septembre. Tous devraient se faire un devoir d'assister ce jour-là aux exercices religieux dans leurs églises respectives, et par leur nombre et par leurs prières ferventes obtenir du Ciel la victoire des alliés dans un avenir prochain et une paix juste et durable qui mettra fin au terrible ouragan de fer et de feu qui menace de détruire la civilisation chrétienne et de retourner le monde à la barbarie des païens.

GEO. C. MacLEAN, maire.

A la mairie ce 1er septembre 1942.

La tuberculose a augmenté au Canada

OTTAWA.—L'Association Canadienne Antituberculeuse a révélé que le Canada n'a pas été capable d'échapper "aux effets d'une guerre mondiale sur le problème de la tuberculose" et qu'il y a eu une augmentation dans le taux de mortalité par tuberculose.

L'Office fédéral de la statistique pour 1941 montre que le nombre des morts par tuberculose, cette année, a augmenté de 5,790 qu'il était en 1941 à 6,057—soit une moyenne de 50.6 par 100,000 de population en 1941 contre 53. en 1942.

Une commission fédérale de l'information est constituée

OTTAWA.—Le premier ministre Mackenzie King a annoncé la semaine dernière, la réorganisation complète de la propagande de guerre au Canada par la formation d'une Commission fédérale de l'Information dont M. Charles Vining, journaliste de Montréal, sera le président, tandis que l'hon. Philippe Brais, leader du gouvernement provincial au Conseil législatif de Québec, en deviendra le vice-président.

La nouvelle commission fédérale de l'Information absorbe les services actuels de l'Information qui cesseront d'exister comme tels. De plus le Canada ouvrira des bureaux de propagande de guerre à Washington et à New-York "et en d'autres villes américaines si nécessaires."

Communiqué de Mackenzie King

Voici le communiqué du Premier Ministre:

"Depuis la fin de la session parlementaire, le gouvernement a étudié toute la question de la publicité de l'effort de guerre du Canada et a pris la décision de réorganiser complètement et de renforcir les services d'information aussi bien pour l'intérieur du pays que pour l'extérieur, les Etats-Unis compris.

L'honorable Philippe Brais, C. R., sera vice-président de cette commission.

"Selon les recommandations de M. Vining les services d'information forment un rouage essentiel de l'activité de guerre.

Commission d'information

"D'accord encore une fois avec la principale recommandation de M. Vining, le gouvernement a pris la décision de constituer un bureau de direction qui sera connu sous le nom de Commission d'information de guerre. La nouvelle commission sera chargée d'aider à la diffusion des nouvelles canadiennes de guerre et de l'information au Canada aussi bien qu'aux Etats-Unis et dans les autres pays.

(Suite à la deuxième page)

Six canadiennes françaises gagnent des bourses

L'hon. Ivan Schultz, ministre de l'Education, a annoncé récemment le nom des gagnants des bourses B.-J. Hales, lesquelles donnent accès à l'Ecole Normale.

Le nombre habituel de bourses décernées aux élèves méritants est de 35; celui-ci a été considérablement réduit cette année à cause du grand nombre d'élèves qui ont suivi des cours de six semaines à l'Ecole Normale, durant l'été.

Voici la liste des canadiennes françaises qui ont mérité des bourses:

Marie-Thérèse Arbez, de St-Claude; Annette Bosc, de Rathwell; Marie-Angèle Dedieu, de Haywood; Madeleine de Moissac, de St-Claude; Georgette Rey, de St-Claude.

2 élèves de l'Institut Collégial St-Joseph figurent au nombre des boursières:

Bourse de $100.00—Rita O'Connor.

Bourse de $50.00—Joy Kilfoyle.

Les missionnaires Oblats à Haïti

Les Oblats de la province oblate franco-américaine, dont le siège est à Lowell, enverront bientôt des missionnaires à Haïti.

Son Excellence Elie Lescot, président actuel de la république haïtienne, autrefois ministre plénipotentiaire d'Haïti, auprès des Etats-Unis, fit les démarches nécessaires auprès du Saint-Siège, au cours de cette dernière année, afin d'obtenir des Oblats pour évangéliser son peuple. C'est là un projet que Son Excellence caresse depuis le temps qu'il était que ministre haïtien à Washington.

L'année dernière, Son Excellence M. Lescot vint deux fois à Lowell pour s'entretenir de son projet avec le révérend Père Louis Bachand, provincial de la province franco-américaine des Oblats. Le T. R. P. Théodore Labouré, supérieur général de la congrégation des Missionnaires Oblats, dont le siège est pour la durée de la guerre, à Marseille, France, s'occupe actuellement de l'organisation des nouvelles missions haïtiennes, et l'on verra sous peu le départ d'au moins six jeunes Oblats franco-américains pour la république haïtienne. Comme la langue officielle d'Haïti est le français, les missionnaires Oblats envoyés en Haïti seront tous de langue française.

Progrès des écoles catholiques à Chicago

CHICAGO — Le **New World**, organe officiel de l'archidiocèse de Chicago, a publié un supplément éducatif de 32 pages, se rapportant à l'ouverture du terme scolaire, le 8 septembre. Le Très Révérend Mgr Daniel F. Cunningham, directeur archidiocésain des écoles, annonce que l'on se prépare à recevoir plus de 175,000 élèves dans les grades secondaires et écoles supérieures.

Jour national de prières, le 6

OTTAWA.—La **Gazette officielle du Canada** annonce que le dimanche 6 septembre prochain sera un jour national de prières, dans tout le pays, en vue d'obtenir le succès de nos armes et la paix mondiale. (On sait que le Royaume-Uni observera lui-même un jour de prières le 3 septembre.)

Des Canadiens français de St-Bon., dans "l'Escadrille des Diables"

LONDRES.—Trois autres aviateurs canadiens-français viennent de se joindre à l'"Escadrille des Diables". Seul le quatrième membre de leur équipe n'est pas de leur race. Mais ils l'ont promis de faire de lui un bon Canadien français, ce qui l'a fait sourire. Comme on le sait, l'"Escadrille des Diables" est bien connue pour la crainte qu'elle inspire à l'ennemi, particulièrement à la marine de l'Axe.

Le sergent E. Girouard

Le pilote de la nouvelle équipe est le sergent Edmond "Jerry" Girouard, né à Winnipeg, mais dont la famille vient de Saint-Hyacinthe. Il est fils de M. et Mme Gonzague Girouard et est âgé de 22 ans. Il fit ses études à l'école Provencher, Saint-Boniface, et au collège de Saint-Boniface, d'où il sortit en 1937. Il entra dans l'aviation en 1941. Il étudia différents sujets de connaissances aériennes. Il est arrivé cette année en Angleterre, où, après un entraînement, il fut affecté à l'"Escadrille des Diables".

L'officier pilote L. Thibault

L'officier pilote Léo Thibault est né à Windsor, Ont., il y a 25 ans. Il est fils de M. et Mme Hector Thibault. Il fréquenta l'école Saint-François puis le collège de l'Assomption à Windsor.

J.-P. Huard

Jean-Paul Huard, 23 ans, est sans-filiste et canonnier. Il est né à Mont-Laurier, province de Québec, et est fils de feu M. et Mme Ernest Huard. La famille alla plus tard habiter Ottawa, où le jeune Huard fréquenta l'école Lasalle. C'est en janvier 1941 qu'il est entré dans le Corps d'aviation royale du Canada.

Il vint en Angleterre en octobre dernier, puis, après avoir suivi divers cours et entraînements, fut placé dans l'"Escadrille des Diables".

Le seul membre de langue anglaise de l'équipe est le sergent Lloyd Jones, 24 ans, navigateur, né à Winnipeg.

Le sergent L. Gaucher, de Coderre, Sask.

Le sergent Lucien Gaucher est un autre membre canadien-français de l'"Escadrille des Diables". Il est âgé de 21 ans et vient de Coderre, Sask. Il fait partie du Corps d'aviation royale du Canada depuis 1940. Il suivit toute une série de cours et d'entraînements spéciaux à Toronto, à Portage-la-Prairie, etc. Il arriva en Angleterre en novembre 1941.

Le sergent Bélanger, de St-Boniface

Le 5e membre canadien-français de l'"Escadrille des Diables" est le sergent Bélanger, de St-Boniface. Il est outre-mer depuis 18 mois et fait partie de l'escadrille depuis 5 mois. Il est canonnier.

Tous ces Canadiens français ont un honneur pour l'"Escadrille des Diables".